



Belgium
partner in development



*« Autonomisation Economique et
Emancipation Sociale des
Adolescent.e.s et des Jeunes (10-24
ans) »*

EVALUATION FINALE

Rapport produit par :
Dr Mamadou Ndiaye
Consultant, Expert en évaluation de projet
mamadou009@gmail.com

Mai 2026



Plan

Plan	2
Résumé exécutif.....	5
Introduction et contexte.....	13
Analyse contextuelle et cadre stratégique de l'intervention	13
Description du Programme	13
Description de l'Evaluation finale	18
Méthodologie	23
Approche globale de l'évaluation finale.....	23
Méthodologie appliquée pour l'enquête quantitative	24
Méthodologie appliquée lors de l'enquête qualitative	30
Analyse et traitement des données	35
Difficultés rencontrées et mitigation.....	36
Limites de l'évaluation	37
Prise en compte des aspects éthique et de sauvegarde	38
Etat de réalisation des indicateurs du cadre logique	40
Objectif Spécifique : les adolescents et les jeunes, en particulier les adolescentes et les jeunes femmes (10-24 ans), s'épanouissent et sont protégés, notamment dans les environnements scolaires et professionnels, et ont accès à des opportunités éducatives, professionnelles et économiques durables.	40
R1 : Les adolescents et les jeunes, en particulier les adolescentes et les jeunes femmes (10-24 ans), bénéficient d'un environnement scolaire sûr, inclusif et égalitaire et sont renforcés à identifier et lutter contre la violence et les VBG en milieu scolaire	58
R2 : Les jeunes (15-24 ans), en particulier les jeunes femmes, développent leurs compétences et les mettent à profit en vue d'exercer un emploi salarié ou indépendant.	70
R3 : Les parents, les jeunes et les autres acteurs communautaires, les autorités s'engagent pour fournir un environnement protecteur aux adolescentes et jeunes femmes et favorable à leur émancipation et autonomisation	87
R4 : Les capacités des partenaires de mise en œuvre, les synergies et complémentarités sont renforcées.	99
Résultats de l'évaluation du projet selon les critères OCDE-DAC	100
1. Analyse des résultats sur le critère : pertinence du Programme	100



2.	Analyse des résultats sur le critère : cohérence du Programme.....	105
3.	Analyse des résultats sur le critère : efficacité du Programme	109
4.	Analyse des résultats sur le critère : efficience du Programme DGD	125
5.	Analyse des résultats sur le critère : impact du Programme	127
6.	Analyse des résultats sur le critère : durabilité du Programme	132
7.	Analyse des résultats selon d'autres critères : droit de l'enfant, genre et inclusion, (inclus environnement, protection et sauvegarde) ou Evaluation de la prise en compte des approches stratégiques de Plan International : droit de l'enfant, genre et inclusion, (inclus environnement, protection et sauvegarde)	136
Succès et Domaines d'amélioration		143
Enseignements sur ce qui a bien fonctionné.....		143
Défis (résultats non atteints et points à améliorer)		143
Recommandations		145
Recommandations pour les parties prenantes au projet (autorités locales, organisations partenaires, établissements scolaire et leaders communautaires) ..		145
Recommandations pour Plan International.....		145
Recommandations pour les adolescents et les jeunes		148
Conclusion générale.....		150
Annexes		152
Termes de Référence de l'évaluation finale		152
Liste des personnes rencontrées (enquête qualitative)		152
Liste des zones visitées.....		152
Liste des documents consultés.....		152
Outil de collecte de données		154
Document de capitalisation sur l'approche CoC.....		155
Cadre d'analyse.....		155



Liste des sigles et abréviations

- **AEMO** : Action Éducative en Milieu Ouvert.
- **ANPEJ** : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes.
- **APROFES** : Association pour la Promotion de la Femme Sénégalaise (partenaire de mise en œuvre).
- **CAP** : Connaissances, Attitudes et Pratiques (type d'enquête réalisée).
- **CCPE** : Comité Communal de Protection de l'Enfant.
- **CDPE** : Comité Départemental de Protection de l'Enfant.
- **CEM** : Collège d'Enseignement Moyen.
- **CFP** : Centre de Formation Professionnelle.
- **CSC** - Cadre Stratégique Commun
- **DGD** : Direction générale de la Coopération au développement et de l'Aide humanitaire (Belgique), le bailleur de fonds du projet
- **EAJ** : Enfants, Adolescents et Jeunes.
- **GIPEG** : Groupe Intergénérationnel pour la Promotion de l'Égalité de Genre. (Une initiative du projet)
- **IA** : Inspection d'Académie.
- **IEF** : Inspection de l'Éducation et de la Formation.
- **INEFJA** - Institut National d'Enseignement et de Formation des Jeunes Aveugles
- **OCDE-DAC** : Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques.
- **ODD** : Objectifs de Développement Durable.
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale.
- **OS** : Objectif Spécifique.
- **PHEAS** : Prévention du harcèlement, de l'exploitation et des abus sexuels.
- **PI** : Plan International.
- **R1** - Résultat 1 (Mise en place d'un environnement scolaire sûr et égalitaire)
- **R2** - Résultat 2 (Développement des compétences et insertion professionnelle)
- **R3** - Résultat 3 (Engagement des parents, des jeunes et des autorités)
- **RSJ** : Réseau Siggil Jigeeen (partenaire de mise en œuvre)
- **SOYEE** : Skills and Opportunities for Youth Employment and Entrepreneurship (Compétences et opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes).
- **TDR** : Termes de Référence.
- **VBG** : Violences Basées sur le Genre.



Résumé exécutif

Résumé

Introduction

Le Programme DGD 22-26 « Autonomisation Économique et Émancipation Sociale des Adolescent.e.s et des Jeunes (10-24 ans) », financé par la Direction générale de la Coopération au développement et de l'aide humanitaire belge (DGD), a pour ambition de promouvoir une société où les droits des jeunes sont pleinement respectés, avec un accent particulier sur l'égalité des genres. L'objectif spécifique du programme est d'assurer que les jeunes, en particulier les adolescentes, s'épanouissent, bénéficient d'une protection et accèdent à des opportunités éducatives et économiques durables. Le programme, intervenant dans 27 communes des régions de Thiès et Kaolack, adopte une approche transformative du genre pour éliminer les obstacles socioculturels et renforcer le leadership des jeunes femmes, avec un quota cible de 70 % de femmes dans les formations professionnelles. Le montant total du budget global pour le programme DGD 22-26 s'élève à 1 532 898 EUR, ce qui équivaut à 1 005 318 570,04 FCFA.

Méthodologie

L'évaluation s'est appuyée sur une revue documentaire rigoureuse pour garantir la triangulation des données. Elle a combiné l'examen des rapports de performance (narratifs et scores de performance 2024-2025) et du cadre logique avec l'analyse des outils techniques (questionnaires, guides d'entretien et documents MERL). Enfin, l'étude a intégré des supports stratégiques et opérationnels, tels que les guides de l'approche « Champions du Changement » et les journaux de cartographie des incidences, afin d'enrichir l'analyse quantitative par des preuves qualitatives et contextuelles.

Pour assurer la triangulation des données, l'équipe d'évaluation a également examiné divers documents de preuve tels que les listes de présence, les procès-verbaux de réunions, les rapports de formation et les journaux de cartographie des incidences ('Outcome Mapping'). L'évaluation a utilisé une approche mixte, combinant des méthodes quantitatives et qualitatives pour garantir une triangulation des données.

- Volet Quantitatif : Une enquête de type CAP (Connaissances, Attitudes et Pratiques) a été menée auprès de 1 480 individus entre le 2 et le 16 décembre 2025. Elle a permis de mesurer les indicateurs de performance par rapport aux situations de référence (baseline) et aux cibles en fin de programme.
- Volet Qualitatif : Des entretiens individuels et des groupes de discussion ont été réalisés avec 74 acteurs clés (services techniques, parents, leaders) et 194 jeunes bénéficiaires du projet pour expliquer les dynamiques de changement.
- Éthique : Le processus a respecté le consentement éclairé, l'anonymat et la politique de sauvegarde des enfants et des participants aux programmes/PHEAS.

L'évaluation vise à analyser les résultats du programme selon les critères de pertinence, d'efficience, d'efficacité, d'impact, de durabilité, de cohérence, de protection, de sauvegarde, ainsi que d'environnement, de genre et d'inclusion et selon les questions d'évaluation identifiées par PI. L'enquête a ciblé divers groupes, dont des élèves, des jeunes en formation professionnelle, des parents, des leaders communautaires et des



membres de comités de protection. Les données collectées ont été rigoureusement nettoyées et codées sous Excel pour garantir leur fiabilité. Une triangulation systématique des résultats quantitatifs et qualitatifs a permis de mieux comprendre les dynamiques de changement observées et d'analyser la prise en compte de l'égalité de genre tout au long de l'intervention.

Les conclusions de cette évaluation sont prioritairement destinées à Plan International (Sénégal et Belgique), au bailleur de fonds (DGD Belgique) et aux partenaires de mise en œuvre (APROFES et RSJ) à des fins de redevabilité et de capitalisation, tout en visant également les communautés locales et les autorités pour renforcer l'appropriation durable des acquis du programme.

Résultats par indicateurs (R1 à R4)

Résultat 1 : Environnement scolaire sûr, inclusif et égalitaire

Les résultats de l'évaluation concernant ce résultat révèlent plusieurs améliorations et constats positifs étayés par des évidences. L'environnement scolaire a connu une progression exceptionnelle, avec 100 % des élèves interrogés confirmant évoluer dans un cadre sûr et inclusif, contre seulement 55 % lors de l'évaluation à mi-parcours. Les pratiques pédagogiques se sont nettement améliorées, puisque 88,9 % des enseignants appliquent désormais des méthodes favorisant le bien-être et l'équité entre les filles et les garçons. Toutefois, un défi majeur subsiste concernant le signalement des violences : seuls 29 % des jeunes se sentent assez confiants pour dénoncer des abus, un chiffre très loin de l'objectif de 95 % en raison de tabous culturels persistants.

Sur le plan qualitatif, les élèves rapportent un changement réel de posture chez leurs enseignants, devenus plus respectueux et équitables, bien que le poids du « Soutoura » (secret familial) et la peur des représailles freinent encore le signalement des abus. Les témoignages de plusieurs bénéficiaires indiquent globalement que l'ambiance dans les écoles a radicalement changé grâce à une posture plus respectueuse des enseignants qui favorisent désormais une participation équitable des filles en classe. La mise en place de clubs de genre et d'espaces protégés a permis aux filles de briser leur timidité et de gagner en confiance pour s'exprimer librement sur leurs préoccupations.

Résultat 2 : Développement des compétences et insertion professionnelle

Des succès ont été notés concernant ce résultats. Le programme a réussi à rendre 86 % des jeunes formés indépendants et opérationnels dans leurs activités économiques, dépassant largement l'objectif initial de 40 %. L'acquisition de compétences techniques est une réussite majeure, avec 99 % des apprenants démontrant des capacités professionnelles solides à l'issue de leurs formations. En revanche, l'accès à l'emploi salarié reste très limité avec un taux d'insertion de seulement 12 %, illustrant la difficulté pour les jeunes de moins de 24 ans d'intégrer le marché du travail formel.

Les données qualitatives soulignent que de nos jeunes formés se sentent désormais capables de prendre en main leur destin sans attendre un emploi salarié. Les jeunes considèrent désormais l'auto-emploi comme l'alternative la plus viable face à un marché du travail formel saturé et difficilement accessible aux moins de 24 ans. Bien que la qualité pédagogique soit saluée, les bénéficiaires expriment vouloir avoir plus de session de



formation des jeunes formés afin de leur permettre de maîtriser totalement un métier technique. Les jeunes formés souhaitent aussi la mise en place d'un système de suivi post-formation rigoureuse et un meilleur appui face aux difficultés d'accès aux institutions de microfinance freinent la transformation des compétences acquises en entreprises durables.

Résultat 3 : Engagement des parents, des jeunes et des autorités

Des améliorations ont été constatées pour ce résultat 3 grâce aux activités du projet DGD. Les résultats de l'évaluation, révèle l'observation de changement radical des mentalités avec 90,4 % des membres de la communauté et des leaders soutiennent désormais des normes protectrices pour les filles. L'adoption de la parentalité positive est une réussite exceptionnelle, avec 96,9 % des parents déclarant utiliser des méthodes éducatives basées sur le dialogue au lieu de la punition physique. Le dispositif institutionnel s'est consolidé avec 91 % des Comités Communaux de Protection de l'Enfance (CCPE) désormais fonctionnels, bien que leur autonomie financière post-projet reste une préoccupation.

Qualitativement, ce succès se traduit par des actes symboliques forts, tels que l'engagement des imams à Kaolack qui exigent désormais l'acte de naissance avant de célébrer un baptême, ou l'implication nouvelle des hommes dans les tâches ménagères. On observe aussi des mutations des dynamiques familiales où la parentalité positive, basée sur le dialogue et l'écoute, remplace progressivement l'autorité fondée sur la sanction physique. Néanmoins, un écart de genre persiste dans l'engagement, car certains garçons craignent d'être stigmatisés ou perçus comme « faibles » s'ils défendent trop activement les droits des filles.

Résultat 4 : Renforcement des capacités des partenaires et synergies

Les capacités opérationnelles des trois partenaires locaux (APROFES, RSJ, YMCA) ont été renforcées, notamment via l'utilisation systématique d'outils de suivi comme la cartographie des incidences. Le renforcement institutionnel a permis aussi aux ONG locales d'acquérir une autonomie de gestion et d'institutionnaliser des politiques internes de sauvegarde et de genre.

L'analyse qualitative met aussi en relief une participation des jeunes qui dépasse le simple cadre consultatif : les « Champions du Changement » agissent désormais comme des leaders authentiques, capables d'influencer les débats budgétaires municipaux pour obtenir des infrastructures scolaires sensibles au genre. Les jeunes ne sont plus de simples bénéficiaires mais des co-constructeurs du programme, capables d'influencer les débats budgétaires municipaux pour obtenir des infrastructures sensibles au genre.

Résultats par critères d'évaluation (OCDE-DAC)

Pertinence du programme DGD :

1. Dans quelle mesure l'intervention était-elle adaptée aux besoins des adolescentes et des jeunes femmes ?

Les données quantitatives de l'évaluation soulignent que 99,24 % des élèves et 97,7 % des jeunes de la communauté estiment que les activités étaient parfaitement adaptées aux



enjeux de sécurité et d'égalité. Le programme a atteint 100 % des jeunes ciblés en matière de formation, avec un taux de satisfaction de 92 % concernant la pertinence des modules. Les bénéficiaires témoignent d'une approche inclusive et innovante du projet qui a permis de lever des barrières socioculturelles majeures, comme l'accès à des mesures d'inclusion concrètes (création de salles nounous et distribution de serviettes hygiéniques). Ces actions ont permis aux jeunes femmes apprenantes de se sentir plus autonomes et de participer activement à des initiatives de leadership et d'insertion économique.

2. Les objectifs du programme correspondent-ils aux besoins, aux politiques et aux priorités (des bénéficiaires, des partenaires et du pays) ?

Le programme DGD est aligné avec les priorités du pays, comme le Plan Sénégal Émergent et la stratégie Sénégal Horizon 2050¹, avec 95 % de taux de rétention scolaire parmi les bénéficiaires. Les résultats montrent une forte cohérence avec les ODD, notamment l'ODD 5 (égalité des sexes) et l'ODD 8 (travail décent), avec 98,1 % des élèves participant à des activités inclusives. Sur le plan qualitatif, les acteurs locaux et partenaires institutionnels confirment que les objectifs du programme sont en parfaite synergie avec les politiques nationales de protection de l'enfance et de promotion de l'égalité des genres, bien qu'un élargissement de la tranche d'âge cible (actuellement limitée à 24 ans) soit suggéré par certains acteurs.

Cohérence du programme DGD :

Dans quelle mesure l'intervention était-elle cohérente avec les autres interventions menées dans les zones ciblées et avec les politiques nationales ?

Le programme est aligné avec des cadres nationaux et internationaux tels que les l'ODD 5 (Égalité des sexes) et l'ODD 8 (Travail décent). 100 % des élèves et 98,8 % des jeunes communautaires confirment que les messages sur l'égalité de genre dans les classes et les clubs étaient cohérents et bien intégrés. Le programme a assuré une parfaite synergie avec les structures existantes, avec 100 % des centres de formation professionnelle (CFP) partenaires intégrant les modules de formation dans leur cursus officiel, garantissant ainsi une harmonisation avec le système éducatif national. En outre, 85 % des interventions de protection ont été menées en collaboration avec les services de l'État, évitant ainsi la duplication des activités.

Les entretiens avec les autorités locales et les partenaires ont révélé que le projet s'est parfaitement intégré aux dispositifs existants, agissant en complément des programmes nationaux d'insertion des jeunes et de lutte contre les violences basées sur le genre, renforçant ainsi les efforts locaux en matière de protection.

¹ République du Sénégal – *Stratégie Nationale de Développement (SND) 2025-2029*, pilier de la Vision Sénégal 2050, Document officiel présentant la vision de développement à l'horizon 2050 et les axes stratégiques pour 2025-2029



Les objectifs du programme sont-ils cohérents avec les priorités des bénéficiaires et des partenaires ?

L'évaluation a montré une forte cohérence entre les objectifs du programme et les besoins des bénéficiaires, avec 94,7 % des jeunes déclarant que les formations répondent à leurs attentes en matière d'éducation, de sécurité et d'employabilité. 95 % des jeunes femmes formées ont exprimé que les formations correspondaient à leurs aspirations professionnelles et sociales.

Les retours qualitatifs ont confirmé que les bénéficiaires, en particulier les jeunes femmes, considèrent les actions menées comme alignées avec leurs besoins immédiats, en particulier l'accès à une éducation inclusive et l'opportunité de développer leur leadership. Ces activités leur ont permis de se sentir davantage soutenus par leurs communautés et les autorités locales.

Efficacité du programme DGD :

Dans quelle mesure les adolescents et les jeunes qui ont été formés dans le cadre du programme sont-ils plus susceptibles de trouver un emploi ou de créer leur propre activité génératrice de revenus ?

L'évaluation révèle que 86 % des jeunes formés ont réussi à créer leur propre activité génératrice de revenus ou à obtenir un emploi indépendant, surpassant largement l'objectif de 40 %. Cependant, l'insertion salariale reste faible à 12 %, bien en deçà de l'objectif de 24 %. Les jeunes bénéficiaires témoignent que la formation en entrepreneuriat leur a donné la confiance et les compétences nécessaires pour lancer leurs propres entreprises, préférant cette voie face à un marché de l'emploi salarié jugé saturé ou inaccessible.

Efficiences du programme DGD :

Question : Les ressources financières et humaines allouées au programme ont-elles permis une mise en œuvre optimale et l'atteinte des résultats ?

Le programme a réalisé un taux d'exécution budgétaire de 104 % en 2024, permettant de toucher 172 % de la cible des jeunes dans le volet employabilité, avec seulement 33 % du budget prévu pour cette activité. Les entretiens avec les bénéficiaires et les partenaires ont révélé que l'organisation des formations et l'accompagnement sur le terrain ont été bien adaptés aux besoins des groupes cibles, soulignant que l'utilisation efficace des ressources humaines et des relais locaux a permis de surmonter les défis logistiques majeurs liés à l'étendue des zones d'intervention rurales. Malgré des retards initiaux dus à la mise en place de l'équipe, la gestion budgétaire a été optimale avec un taux de réalisation de 104 % en 2024 par exemple.

Impact du programme DGD :

1. Dans quelle mesure les adolescents et les jeunes se sentent-ils autonomisés sur le plan social et économique ?

L'impact du programme sur l'autonomisation apparaît globalement élevé : 86 % des jeunes formés se déclarent désormais indépendants (mais ont des difficultés pour trouver un emploi) et opérationnels dans leurs activités économiques, tandis que 94,8 %



participent activement à des initiatives de promotion de l'égalité de genre. Cette autonomisation reste toutefois plus consolidée sur le plan social et entrepreneurial que sur l'accès à un emploi salarié formel.

2. Quels sont les indicateurs clés, au-delà des indicateurs du programme, qui démontrent cette autonomisation ?

Au-delà des indicateurs contractuels, l'augmentation estimée de 45 % des revenus chez les jeunes insérés, l'adhésion de 80 % d'entre eux à des mécanismes d'épargne communautaire et le fait que 72 % des jeunes entrepreneurs se sentent capables de gérer leur activité de manière autonome constituent des signaux forts d'autonomisation durable. De même, 87 % des participants sont devenus des acteurs réguliers de défense des droits dans leur communauté, ce qui traduit un effet qui dépasse le seul champ économique.

Qualitativement, l'émergence de jeunes CoC capables d'influencer les débats communautaires et municipaux, notamment sur les questions sensibles au genre, confirme un changement réel de posture et de statut.

3. Dans les différents groupes, quels sont les domaines où l'autonomisation est plus forte ou plus faible ?

L'autonomisation est plus forte dans les domaines de la confiance en soi, du leadership social et de l'auto-emploi, avec 91 % d'indépendance économique à Thiès contre seulement 50 % à Nioro, ce qui révèle une forte disparité territoriale. Elle demeure plus faible dans l'accès à l'emploi salarié formel, limité à 12 %, ainsi que chez certains groupes plus vulnérables, notamment les jeunes des zones rurales enclavées, les 10-14 ans et les garçons moins engagés sur les questions d'égalité (18,8 % contre 40,9 % chez les filles).

Les entretiens montrent que, si les filles ont fortement progressé en expression, en leadership et en autonomie sociale, leur insertion économique reste encore freinée par les normes sociales, l'accès insuffisant au crédit et l'étroitesse du marché formel.

4. Quels aspects du programme ont le plus contribué à cette autonomisation ?

Les résultats montrent que l'autonomisation a été principalement portée par la combinaison entre les formations techniques certifiées, les modules de soft skills, le suivi post-formation et le financement direct de 37 projets économiques pour un montant total de 38 020 000 FCFA.

L'approche « Champions du Changement », qui a permis de mobiliser 87 jeunes leaders, a également joué un rôle structurant dans la diffusion des changements auprès des pairs et des communautés.

Du point de vue qualitatif, les bénéficiaires considèrent que c'est précisément l'articulation entre accompagnement économique, mentorat et transformation des normes de genre qui a créé les conditions les plus favorables à une autonomisation à la fois personnelle, sociale et économique.

Durabilité du programme DGD :



Quels sont les facteurs les plus efficaces pour renforcer la durabilité des structures et mécanismes communautaires et/ou gouvernementaux de protection de l'enfance ?

La durabilité des mécanismes communautaires est assurée par un taux de fonctionnalité de 91 % des Comités Communaux de Protection de l'Enfance (CCPE), et 80 % des jeunes bénéficiaires participent activement à ces mécanismes, garantissant ainsi leur pérennité à long terme.

L'implication des leaders communautaires et des autorités locales, notamment les leaders religieux, a été déterminante pour garantir la continuité des actions de protection, avec un soutien institutionnel renforcé, tel que des engagements budgétaires locaux et des arrêtés municipaux en faveur des mécanismes de protection.

Dans quelle mesure le renforcement des organisations partenaires dans ce programme est-il un facteur clé de durabilité ?

Le programme a renforcé les capacités de 100 % des partenaires locaux (APROFES, RSJ, YMCA), avec un taux de succès important et des partenaires affirmant être désormais autonomes dans la gestion des activités de protection de l'enfance.

Les partenaires rapportent que les formations en gestion de projet et en suivi-évaluation (MERL) leur ont permis de renforcer leur autonomie, leur permettant non seulement de continuer à mener des activités de protection, mais aussi d'élargir leur champ d'action à d'autres projets communautaires et de diversifier leurs sources de financement.

Recommandations

Recommandations pour Plan International :

- Pérenniser le financement des mécanismes de protection communautaire
- Améliorer le suivi des acteurs formés et faire des sessions de recyclages pour les plus jeunes
- Renforcer l'inclusion des jeunes en situation de handicap et des moins de 14 ans
- Soutenir le développement de programmes de sensibilisation sur la masculinité positive
- Renforcer les partenariats avec le secteur privé et les entreprises locales pour augmenter le taux d'insertion salariale et faciliter l'accès au micro-crédit.

Dans quelle mesure leur sécurité économique et leurs perspectives se sont-elles effectivement améliorées ?

Parmi les jeunes formés, 75 % ont trouvé une source de revenus stable, et 86 % déclarent se sentir désormais capables de générer leurs propres revenus grâce aux compétences acquises. Toutefois, la majorité perçoit des revenus mensuels inférieurs à 40 000 FCFA, ce qui montre que cette sécurité reste encore fragile. Malgré des revenus modestes, les bénéficiaires rapportent un changement profond dans leur statut social, se sentant plus autonomes et fiers de ne plus dépendre financièrement de leur famille pour subvenir à leurs besoins quotidiens.

Quels sont les ingrédients du succès ?

Le succès repose sur la qualité des formations techniques, avec 99 % des apprenants démontrant une maîtrise professionnelle solide à la fin du programme. De plus, le financement de 37 projets économiques a facilité la création de micro-entreprises. Les jeunes bénéficiaires indiquent que le mentorat personnalisé et les formations pratiques



adaptées aux marchés locaux (aviculture, restauration) ont joué un rôle central dans leur réussite, renforcé par l'engagement des « Champions du Changement » qui ont facilité la mobilisation des pairs.

Quels sont les groupes ou profils qui sont à la traîne ?

Les jeunes femmes et les adolescents issus des zones rurales sont particulièrement à la traîne, avec un taux d'insertion salarial plus faible et des difficultés d'accès aux ressources financières. Le taux d'engagement des garçons dans les initiatives pour l'égalité reste également plus faible, à 17 %, contre 40 % pour les filles. Les entretiens révèlent que les jeunes femmes des zones rurales rencontrent des obstacles sociaux et culturels plus forts, limitant leur accès à des opportunités économiques et leur participation active aux initiatives du programme.

Recommandations pour les acteurs clés :



Autres recommandations

- Intensifier les efforts pour améliorer l'insertion salariale des jeunes, en particulier des jeunes femmes, afin de réduire l'écart avec l'auto-emploi.
- Développer des programmes spécifiques pour impliquer davantage les hommes et les garçons (masculinité positive), en envisageant aussi des actions pour les jeunes âgés de 25 à 30 ans.
- Harmoniser les outils de signalement, créer une base de données centralisée et pérenniser le financement des CCPE au-delà du projet.
- Assurer un soutien continu des partenaires locaux et renforcer les mécanismes de protection pour garantir la durabilité des résultats.
- Intensifier les actions de sensibilisation à la diversité (handicap, ethnie) et recruter davantage de femmes enseignantes comme mentors.



Introduction et contexte

Analyse contextuelle et cadre stratégique de l'intervention

Le programme « Autonomisation économique et émancipation sociale des adolescent.e.s et des jeunes (10-24 ans) », mis en œuvre par Plan International Sénégal avec le financement de la DGD belge, s'insère dans un écosystème stratégique tant national qu'international. Sur le plan international, l'intervention contribue directement à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, particulièrement l'ODD 5 (Égalité des sexes) et l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique). Au niveau national, le projet est en parfaite adéquation avec le Plan Sénégal Émergent (PSE), la stratégie Sénégal 2050 pour un pays souverain et prospère, ainsi que la Stratégie Nationale pour l'Égalité et l'Équité de Genre (SNEEG). Le cadre légal sénégalais, notamment le Code de la famille, le Code du travail et les lois sur la protection de l'enfance, constitue le socle juridique de l'action. Le projet DGD (2022-2026) s'inscrit dans un contexte multidimensionnel marqué par la nécessité de lever les barrières structurelles à l'épanouissement des jeunes au Sénégal. Au niveau international, l'intervention est directement alignée sur l'Agenda 2030 des Nations Unies, contribuant spécifiquement aux Objectifs de Développement Durable (ODD) relatifs à l'éducation de qualité (ODD 4), à l'égalité entre les sexes (ODD 5) et au travail décent (ODD 8). Cette ambition globale se décline, au plan national, par une parfaite cohérence avec le Plan Sénégal Émergent (PSE), notamment dans son axe dédié au capital humain, à la protection sociale et au développement durable.

Sur le plan institutionnel et régional, le programme appuie les priorités du Plan Stratégique de Pays (Country Strategy) de Plan International Sénégal, qui place l'autonomisation des filles et des jeunes femmes au cœur de ses priorités. L'analyse du contexte local dans les régions de Thiès et Kaolack révèle une persistance des normes sociales limitantes et des défis d'accès au marché de l'emploi, justifiant une approche intégrée liant formation technique, éducation aux droits et transformation des rapports de genre. En s'appuyant sur les dispositifs nationaux comme les centres de formation professionnelle et les services de l'Action Sociale, le projet renforce le cadre institutionnel existant pour garantir une réponse durable aux vulnérabilités des adolescents et des jeunes de 10 à 24 ans.

Description du Programme

Objectif Spécifique du Programme

Le Programme DGD 2022-2026 de Plan International Sénégal est axé sur « L'autonomisation économique et émancipation sociale des adolescent.e.s et des jeunes âgés de 10 à 24 ans dans les régions de Thiès et Kaolack ».

L'objectif global auquel Plan International souhaite contribuer grâce à ce financement de la Direction générale de la Coopération au développement et de l'Aide humanitaire belge (DGD) est l'établissement d'une société dans laquelle les droits des enfants, des adolescentes et des jeunes femmes sont pleinement réalisés tout en respectant l'égalité de genre.



Une condition nécessaire pour atteindre cette égalité de genre est l'autonomisation économique et l'émancipation sociale des adolescents et des jeunes, avec une attention particulière pour les adolescentes et les jeunes femmes. Cette autonomisation constitue l'objectif du programme (outcome) et le changement final envisagé à l'issue de l'intervention.

L'objectif spécifique du programme est que les adolescents et les jeunes, en particulier les adolescentes et les jeunes femmes (10-24 ans), s'épanouissent et soient protégés, y compris dans les environnements scolaires et professionnels, et accèdent à des opportunités éducatives professionnelles et économiques durables.

L'autonomisation et l'émancipation sociale des adolescent.e.s et jeunes passent par différentes voies de changement, notamment :

- L'accès à des opportunités éducatives et la poursuite de leur scolarité.
- L'accès à des opportunités économiques durables.
- La protection contre les formes de violence.
- La participation aux décisions et sujets qui les concernent et leur engagement dans des initiatives pour l'égalité de genre.²

Le programme DGD 22-26 met en œuvre une approche transformative en matière de genre qui est transversale à l'ensemble des activités et vise essentiellement à éliminer les obstacles socioculturels qui empêchent les femmes et les filles de réaliser leur plein potentiel et d'exercer leurs droits. Cette approche cherche à faire progresser les conditions des femmes et des filles (leurs besoins quotidiens) et leur position (leur valeur et leur statut social) au sein de la société. Pour garantir ce changement, le programme s'attaque directement aux normes sociales de genre, notamment en sensibilisant et en formant les parents, les enseignants, les acteurs communautaires et les jeunes sur les concepts de genre et de protection³.

L'approche transformative se concrétise par la prise en compte des besoins spécifiques des jeunes femmes (tels que des mesures pour faciliter leur participation aux formations professionnelles) et le renforcement de leurs capacités en leadership, compétences économiques et plaidoyer, souvent avec un quota ciblé de 70% de femmes dans l'enrôlement aux formations, afin de lutter contre les rapports de force inégaux et de les préparer à intégrer les instances de décision.

L'objectif est de faire progresser les conditions des femmes et des filles et leur position dans la société, en les aidant à prendre des décisions éclairées et à vivre dans un environnement protecteur grâce à l'implication et l'engagement de divers acteurs. Cela se fait par :

- Sensibiliser les adolescents et les jeunes, les femmes, les hommes, les communautés, les acteurs politiques sur l'égalité des genres, les enjeux et risques de protection,

² Source : cadre de référence institutionnel du projet, défini dans les TdR, réaffirmé dans le Rapport de démarrage (Source et dont l'application est mesurée dans les Rapports de performance)

³ Termes de Référence de l'Évaluation Finale



l'importance de l'éducation, l'importance de la participation des jeunes aux décisions qui les concernent, l'accès à la formation professionnelle, institutions financières et possibilités d'emploi ;

- Engager les différents acteurs pour l'épanouissement des adolescents et des jeunes ;
- Renforcer le cadre politique, structurel et institutionnel pour permettre le développement économique et social des adolescents et des jeunes ;
- Renforcer le système de protection pour offrir des services de qualité et adaptés aux cas d'abus et de violence ;
- Renforcer les compétences des partenaires de mise en œuvre ;
- Collaborer avec les acteurs de la coopération belge à travers des synergies et des complémentarités.

Principales parties prenantes

Le programme DGD (2022-2026) repose sur un écosystème de parties prenantes diversifié et complémentaire, structuré pour garantir un impact à la fois institutionnel et communautaire. Au niveau du pilotage stratégique et financier, l'intervention est soutenue par la Direction générale de la Coopération au développement et de l'Aide humanitaire belge (DGD) et coordonnée par Plan International (Sénégal et Belgique).

L'exécution opérationnelle sur le terrain est confiée à trois partenaires de mise en œuvre clés : l'APROFES, le Réseau Siggil Jigéen (RSJ) et la YMCA (qui a quitté le projet en 2024). La légitimité technique et l'ancrage dans les politiques publiques sont assurés par une collaboration étroite avec les services de l'État, notamment les autorités scolaires (IA et IEF), les structures de protection (AEMO, CDPE et CCPE. Enfin, au cœur de l'action se trouvent les adolescents et jeunes (10-24 ans), qui agissent en tant que "Champions du Changement", accompagnés par une base communautaire solide incluant les parents (APE), les leaders d'opinion (imams, chefs de village), les organisations féminines et les Bajenu Gox.

Institutionnellement, le projet repose sur un ancrage auprès des services déconcentrés de l'État, tels que l'Inspection d'Académie (IA) et les Comités Départementaux de Protection de l'Enfant (CDPE), garantissant que les actions de protection et d'employabilité s'inscrivent durablement dans les politiques publiques locales.

Zones d'Intervention

Le programme DGD (2022-2026) intervient dans les régions de **Thiès** et **Kaolack avec 27 communes au total** réparties stratégiquement entre les régions de Thiès et Kaolack pour répondre aux barrières socioculturelles identifiées. La zone de Thiès comprend le département de Thiès (11 Communes). La zone de Kaolack comprend le département de Kaolack (7 Communes) et le département de Nioro (9 communes).

Liste complète des communes d'intervention classées par région et département :

Région de Thiès (11 communes)	Région de Kaolack (16 communes)
-------------------------------	---------------------------------

Département de Thiès.	Département de Nioro (9 communes)	Département de Kaolack (7 communes)
1. Cayar	1. Gainth Kaye	1. Kaolack (Commune)
2. Diender	2. Keur Maba	2. Kahone
3. Fandène	3. Keur Madiabel	3. Ndiaffat
4. Keur Moussa	4. Keur Madongo	4. Ndoffane
5. Ndieyene Sirakh	5. Ndramé Escale	5. Sibassor
6. Ngoudiane	6. Nioro Commune	6. Ndiedieng
7. Notto Diobass	7. Paoskoto	7. Latmingué
8. Pout	8. Taïba Niassène	
9. Tassette	9. Wack Ngouna	
10. Touba Toul		
11. Ndiar		

Durée du Programme

Durée du programme : La durée de vie du programme est de 4 années : mai 2022 - avril 2026. Le champ temporel couvert par l'évaluation s'étend du 1er mai 2022 au 31 Décembre 2025.

Résultats du Programme (R1 à R4)

L'évaluation finale est requise pour mesurer l'état de réalisation des indicateurs de résultats (R1 à R4) du cadre logique⁴. Ces résultats sont les suivants :

- ✓ R1. Les adolescents et les jeunes, en particulier les adolescentes et les jeunes femmes, bénéficient d'un environnement scolaire sûr, inclusif et égalitaire et sont renforcés à identifier et lutter contre la violence et les VBG en milieu scolaire.
- ✓ R2. Les jeunes (15-24 ans), en particulier les jeunes femmes, développent leurs compétences et les mettent à profit en vue d'exercer un emploi salarié ou indépendant.
- ✓ R3. Les parents, les jeunes et les autres acteurs communautaires et les autorités s'engagent pour fournir un environnement protecteur aux adolescentes et jeunes femmes et favorable à leur émancipation autonomisation.
- ✓ R4. Les capacités des partenaires de mise en œuvre, et les synergies et complémentarités sont renforcées.

Bénéficiaires du programme

Le programme DGD 22-26 se concentre sur les adolescentes et les jeunes femmes âgés de

⁴ Source cadre logique du projet et Tdr de l'évaluation

10 à 24 ans au Sénégal. Il s'adresse cependant à différents groupes cibles dans chacun des 4 résultats⁵.

Le tableau ci-dessous présente une **ventilation détaillée des cibles** du projet (c'est-à-dire les cibles estimées au moment du développement du programme), structurée par résultat et par zone géographique (Thiès et Kaolack). Il met en évidence la nature diversifiée des publics ciblés, allant des élèves et enseignants aux structures communautaires et aux jeunes adultes.

R1. Le renforcement des adolescent.e.s et jeunes sur les violences, notamment les VBG en milieu scolaire, tout en évoluant dans un environnement sûr, inclusif et égalitaire, leur permettent de s'épanouir pleinement.

R1	Filles (élèves)	Garçons (élèves)	Femmes (enseignantes)	Hommes (enseignants)	Service technique de l'éducation	Service technique de protection	TOTAL
ZONE 1 (Thiès)	7100	5000	102	68	2	9	12281
ZONE 2 (Kaolack)	2500	2200	48	32	2	6	4788
TOTAL	9600	7200	150	100	4	15	17069

R2. Les actions envisagées contribuent à donner aux jeunes des opportunités éducatives professionnelles et personnelles.

R2	Adolescentes (15-17) et jeunes femmes (18-24)	Adolescents (15-17) et jeunes hommes (18-24)	TOTAL
ZONE 1 (Thiès)	450 dont 144 adolescentes et 306 Jeunes	150 dont 48 adolescents et 102 jeunes	600
ZONE 2 (Kaolack)	300 dont 98 adolescentes et 202 jeunes	150 dont 49 Adolescents et 101 jeunes	450

⁵ Tableau reçu de équipe du projet, dans le document du projet : description de cet écosystème provient de la (TdR) pour le cadre contractuel, Moral Reporting 23 et 24 pour les preuves d'ancrage institutionnel et rôle des jeunes et de la communauté.



TOTAL	750	300	1050
-------	-----	-----	------

R3. *L'empowerment* acquis au sein des R1, R2 est rendu possible grâce au soutien et motivation de l'entourage des jeunes et garants de droits.

R3	Communes	Associations parentes d'élèves	Autorités	Organisations communautaires de femmes	Autres organisations communautaires
ZONE 1 (Thiès)	9	34	12	11	6
ZONE 2 (Kaolack)	6	16	8	9	4
TOTAL	15	50	20	20	10

R4. Toutes les dynamiques décrites sont rendues durables grâce au renforcement de capacités techniques, opérationnelles, financières et administratives des partenaires locaux et des actions conjointes avec d'autres acteurs.

R4	ONG locales	Cadre de concertation	TOTAL
ZONES 1 et 2	2	2	4

Cette évaluation finale doit mesurer le niveau d'atteinte de ces indicateurs et effectuer une analyse comparative avec les résultats de l'étude de base (baseline) et de l'évaluation à mi-parcours.

Description de l'Évaluation finale

Échéancier et processus de l'évaluation

La réalisation de cette évaluation finale s'est articulée autour d'un calendrier rigoureux s'étalant d'août 2025 à avril 2026. La phase initiale, consacrée au démarrage et à la revue exhaustive de la documentation, a eu lieu entre août et septembre 2025. Elle a été suivie par la phase de collecte de données sur le terrain en décembre 2025 pour le volet quantitatif et en février 2026 pour le volet qualitatif. Le premier trimestre de l'année 2026 a été dédié au nettoyage, au traitement et à l'analyse approfondie des données recueillies, permettant la production du rapport provisoire en mars 2026, avant sa finalisation prévue pour avril 2026.

Équipe de réalisation et maîtrise d'ouvrage



L'expertise technique de cette mission a été assurée par le Dr Mamadou Ndiaye, consultant indépendant et expert en évaluation de projets avec une équipe d'une dizaine de personnes comprenant des enquêteurs et enquêtrices et 2 analystes de données. L'ensemble du processus a été mis en service et supervisé par le Bureau National de Plan International Sénégal, agissant en étroite collaboration avec Plan International Belgique pour garantir la conformité de l'étude aux standards de qualité de l'organisation.

Justification du moment de l'évaluation

Le choix du moment pour mener cette étude est stratégiquement lié au cycle de vie du projet. Intervenant au cours du dernier semestre de mise en œuvre, cette évaluation était nécessaire pour mesurer de manière définitive le niveau d'atteinte des indicateurs du cadre logique avant la clôture officielle du programme en avril 2026. Elle répond à un impératif de redevabilité vis-à-vis du bailleur (DGD Belgique) tout en permettant de saisir, avec le recul nécessaire, les changements durables opérés en matière d'autonomisation et de protection des jeunes.

Utilisateurs et exploitation des résultats

Les conclusions de ce rapport sont prioritairement destinées à Plan International (Sénégal et Belgique), aux organisations partenaires de mise en œuvre telles que l'APROFES, le RSJ et YMCA, ainsi qu'au bailleur de fonds. Ces acteurs ont besoin de données probantes pour valider l'efficacité des approches transformatrices de genre et le succès de l'insertion économique des bénéficiaires. Les informations générées seront utilisées pour capitaliser les bonnes pratiques, justifier l'utilisation des ressources engagées et orienter les futures stratégies de plaidoyer et de programmation dans la région.

Zones d'intervention couvertes

L'évaluation a embrassé toute l'étendue géographique du projet, se concentrant sur les régions de Thiès et de Kaolack. Les enquêtes ont été déployées dans plusieurs localités clés, notamment les communes de Cayar, Khombole, Joal, Pout et Ngoudiane pour la zone de Thiès, ainsi que Kaolack commune, Ndiaffat, Sibassor et les zones rurales de Nioro (Keur Madiabel, Taïba Niassène) pour la région de Kaolack. Cette couverture géographique exhaustive garantit une représentativité fidèle des réalités locales et des impacts du programme.

Échéancier de l'évaluation

Le processus d'évaluation s'est étalé sur une période de sept mois, entre août 2025 et mars 2026. Les phases clés se sont déroulées selon le calendrier suivant :

- Démarrage et planification : Les Termes de Référence ont été finalisés en août 2025, suivis de la sélection du consultant et de la validation du rapport de démarrage en octobre 2025.
- Collecte des données : Le volet quantitatif (enquête CAP) a eu lieu en décembre 2025, tandis que la collecte qualitative (entretiens et focus groups) s'est tenue en février 2026.

- 
- **Nettoyage, analyse et rapportage** : Le nettoyage des données et les rapports provisoires ont été produits entre décembre 2025 et février 2026, menant au dépôt de la version finale du rapport en mars 2026 et la version finale en avril 2026.

Évaluateurs et bureau de mise en service

L'évaluation a été mise en service par Plan International Sénégal, sous la coordination technique de son équipe MERL et en collaboration avec Plan International Belgique. L'étude (y compris la rédaction du rapport final) a été confiée à Dr Mamadou Ndiaye, Directeur du Cabinet de recherches et d'évaluation de projets (CREP), un évaluateur indépendant spécialisé dans l'évaluation de projets et programmes de développement.

Justification du moment choisi pour l'évaluation

Cette évaluation a été menée au terme des quatre années de mise en œuvre du programme (mai 2022 - avril 2026). Elle était nécessaire à ce moment précis pour deux raisons fondamentales :

- **Responsabilité (Accountability)** : Il s'agissait de mesurer et de rendre compte de manière contractuelle au bailleur de fonds (DGD Belgique) et aux parties prenantes de l'atteinte réelle des indicateurs de performance avant la clôture définitive du projet.
- **Apprentissage** : Le moment était opportun pour identifier les succès et les défis rencontrés durant le cycle du projet afin de formuler des recommandations stratégiques pour la conception de futures interventions de Plan International au Sénégal.

Utilisateurs et utilisation de l'évaluation

Les informations recueillies sont destinées à plusieurs groupes d'utilisateurs clés :

- **Plan International Sénégal et Belgique** : Pour améliorer la qualité des programmes futurs et affiner les méthodes de travail avec les jeunes.
- **Le bailleur de fonds (DGD)** : Les résultats font partie intégrante du rapport de redevabilité contractuelle de la coopération belge.
- **Les partenaires de mise en œuvre (APROFES, RSJ, YMCA)** : Pour capitaliser sur les changements de comportement institutionnels observés.
- **Les communautés et autorités locales** : pour renforcer l'appropriation locale des mécanismes de protection de l'enfance mis en place.

Zones du projet prises en compte durant l'évaluation

L'évaluation a couvert l'intégralité de la zone d'intervention du projet, située dans les régions de **Thiès et Kaolack**, englobant un total de **27 communes**. Pour les besoins spécifiques de l'enquête de terrain, un échantillon représentatif de **17 communes** a été rigoureusement couvertes durant les 2 enquêtes de terrains :

- **Région de Thiès** : Les 8 communes couvertes par l'évaluation sont : Cayar, Diender, Fandène, Keur Moussa, Ndieyène Sirakh, Ngoudiane, Pout et Touba Toul.

- 
- **Région de Kaolack** : Les 9 communes couvertes par l'évaluation sont : Incluant le département de Kaolack (Ndiaffat, Koutal, Sibassor, Ndoffane ; Kaolack) et celui de **Nioro** (Keur Madongo, Ndrané Escalé, Taïba Niassène, Keur Madiabel).

Le champ temporel de l'évaluation couvre la période du 1er mai 2022 au 31 Décembre 2025.

Objectif général et objectifs spécifiques de l'évaluation finale

L'**objectif général** de cette évaluation est (1) de mesurer le niveau d'atteintes des indicateurs du projet et d'effectuer une analyse comparative (à travers le temps, les zones géographiques, les groupes-cibles, etc.) et (2) d'évaluer celui-ci selon les critères de pertinence, d'efficience, d'efficacité, d'effet/impact, de durabilité, de cohérence, de protection/sauvegarde, d'environnement et de genre et d'inclusion.

Les **objectifs spécifiques** de l'évaluation sont :

- ✓ Evaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du projet ;
- ✓ Evaluer la prise en compte des approches de protection/sauvegarde, d'environnement et de genre et d'inclusion.
- ✓ Evaluer le dispositif de mise en œuvre du projet (coordination, du projet, lien avec les partenaires, participation des jeunes...) ;
- ✓ Calculer l'atteinte des indicateurs (cf. au cadre de résultats Baseline et Mi-parcours des indicateurs qui sera comparé aux résultats finaux de l'évaluation) et effectuer une analyse de ces valeurs, notamment au regard des études de base et à mi-parcours) ;
- ✓ Elaborer un rapport d'étude intégrant des explications sur la méthodologie, une analyse des données collectées, une comparaison entre région, l'étude de base et l'étude finale.
- ✓ Fournir des recommandations à Plan International sur la mise en œuvre de futures interventions



Critères et Questions d'évaluation

Pertinence

- Dans quelle mesure l'intervention était-elle adaptée aux besoins des adolescentes et des jeunes femmes ?
- Les objectifs du programme correspondent-ils aux besoins, aux politiques et aux priorités (des bénéficiaires, des partenaires et du pays) ?

Cohérence

- Dans quelle mesure les activités de Plan International complètent-elles celles d'autres acteurs (c'est-à-dire le gouvernement et/ou des partenaires), au lieu de faire double emploi ?
- Efficacité
- Dans quelle mesure les adolescents et les jeunes qui ont été formés dans le cadre du programme sont-ils plus susceptibles de trouver un emploi ou de créer leur propre activité génératrice de revenus ?
- Dans quelle mesure leur sécurité économique et leurs perspectives se sont-elles effectivement améliorées ?
- Quels sont les ingrédients du succès ?
- Quels sont les groupes ou profils qui sont à la traîne ?

Efficiencia

- Les ressources financières et humaines allouées au programme ont-elles permis la mise en œuvre optimale des activités du programme, l'atteinte des résultats et plus globalement de répondre aux besoins de formations et d'accompagnement des groupes cibles du programme ?

Impact

- Dans quelle mesure les adolescents et les jeunes qui ont participé au programme se sentent-ils autonomisés sur le plan social et économique ?
- Quels sont les indicateurs clés (au-delà des indicateurs du programme) qui démontrent cette autonomisation ?
- Dans les différents groupes, quels sont les domaines dans lesquels l'autonomisation est plus forte/plus faible ?
- Quels aspects du programme ont le plus contribué à cette autonomisation ?

Durabilité

- Quels sont les facteurs les plus efficaces pour renforcer la durabilité des structures et mécanismes communautaires et/ou gouvernementaux de protection de l'enfance ?
- Dans quelle mesure le renforcement des organisations partenaires dans ce programme est-il un facteur clé de durabilité ?

Droits de l'enfant, Genre et inclusion

- Dans quelle mesure existe-t-il des preuves de changement, par exemple en matière de normes de genre, d'environnement favorable



Méthodologie

Approche globale de l'évaluation finale

Adoption d'une méthodologie mixte (quantitative et qualitative), participative et transformative de genre.

L'évaluation finale adopte une méthodologie mixte (quantitative et qualitative). Cette approche est fondée sur une démarche participative et transformative en matière de genre, ainsi que sur les droits humains.

✓ **Approche Participative :**

La méthodologie proposée doit être participative. Le processus d'évaluation est conçu comme un processus d'apprentissage participatif. Il doit privilégier les méthodologies participatives impliquant activement les partenaires de mise en œuvre et les groupes de bénéficiaires. Plan International ambitionne d'intégrer des représentant.e.s de jeunes participant.e.s au programme (des jeunes du comité consultatif) à l'étude. L'approche participative des jeunes inclura, entre autres, le partage des TDR, la participation à la collecte de données en binôme avec les enquêteur.trice.s, la mobilisation des participant.e.s, et le partage du rapport provisoire pour commentaires. Nous souhaitons également tenir deux rencontres de partage et restitution avec les jeunes du comité consultatif du projet à Thiès et Kaolack afin de prendre en compte leurs impressions sur les résultats provisoires de l'étude.

✓ **Approche Transformatrice de Genre :**

Cette évaluation a été menée dans une perspective de genre (transformatrice) et a pris en compte l'approche stratégique de PI relative au genre et à l'inclusion. L'approche transformative de genre de Plan de ce projet s'attaquait aux causes profondes des inégalités entre les hommes et les femmes et à changer les normes structurelles ; elle ne promeut pas des mesures de correction des inégalités, mais des mesures de prévention et de changement structurel d'un système social inégalitaire. En guise d'information, l'approche transformative de genre de PI se structure autour de 6 points⁶ :

1. Comprendre comment les normes de genre exercent une influence sur les enfants tout au long de leur vie et traiter les problèmes qui en découlent, de leur naissance et à l'âge adulte.
2. Œuvrer à renforcer la capacité d'agir des filles et des jeunes femmes par rapport aux décisions qui les concernent, et consolider leurs connaissances, leur confiance, leurs compétences, leur accès aux ressources et leur contrôle sur celles-ci.
3. Travailler avec les garçons, les jeunes hommes et les hommes et les aider à adopter une masculinité positive et à promouvoir l'égalité de genre, tout en s'assurant que cela leur apporte des résultats significatifs.

⁶ Source : Source de suivi de performance : Moral Reporting & Performance Scores, rapport évaluation à mi-parcours et TDr de l'évaluation

- 
4. Envisager les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes dans toute leur diversité au moment de l'identification de leurs besoins et de leurs intérêts et de la réponse apportée à ceux-ci.
 5. Améliorer les conditions (besoins quotidiens) et la position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes.
 6. Promouvoir un environnement favorable dans lequel toutes les parties prenantes collaborent pour soutenir les enfants et les jeunes dans leur parcours vers l'égalité de genre.

✓ **Méthodologie Mixte :**

L'évaluation requiert l'utilisation d'une enquête mixte (quantitative et qualitative) ainsi que de différentes sources de données pour permettre la triangulation de l'information. La démarche d'évaluation finale du Programme DGD 2022-2026 est résolument mixte, combinant des approches quantitatives et qualitatives avec 2 enquêtes complémentaires à réaliser en décembre 2025 et une autre réalisée au début du mois de février 2026. Cette méthodologie mixte est adoptée pour assurer une triangulation systématique des informations afin de garantir la crédibilité et la fiabilité des conclusions.

- Le volet quantitatif fournit les preuves chiffrées ("le quoi") nécessaires pour mesurer l'atteinte des indicateurs de performance et d'impact définis dans le cadre logique. Il permet une comparaison statistique rigoureuse des valeurs finales avec celles de l'étude de base (baseline) et de l'évaluation à mi-parcours.
- Le volet qualitatif est indispensable pour la compréhension du changement ("le comment" et "le pourquoi"). Il permet d'explorer les perceptions, les expériences vécues par les bénéficiaires et l'impact du programme sur les normes sociales et les comportements.
- Les six critères d'évaluation du CAD de l'OCDE (pertinence, efficacité, impact, durabilité, cohérence, efficience) ainsi que le genre et l'environnement seront pris en compte dans le volet qualitatif et quantitatif

Ainsi on retient que pour cette évaluation finale, le volet quantitatif s'est attelé à fournir toutes les évidences chiffrées de la mise en œuvre du programme. La partie qualitative a permis de mieux comprendre les résultats de l'étude quantitative en poussant la réflexion sur les constats phares et les données nécessitant un approfondissement, de faire des analyses aux résultats chiffrés obtenus, d'apprécier le niveau d'implication et d'appropriation, d'analyser les processus internes, et de discuter des efforts de pérennisation et de durabilité des acquis.

L'évaluation s'inscrit dans une approche globale participative, transformative de genre et fondée sur les droits humains. L'évaluation couvre toute la durée du projet, de mai 2022 à décembre 2025.

Méthodologie appliquée pour l'enquête quantitative

L'objectif principal de l'enquête quantitative était d'établir un état rigoureux des valeurs finales des indicateurs du cadre logique du projet (R1 à R4). Ceci permet :

- 
- ✓ De calculer l'atteinte des indicateurs de l'objectif spécifique et des Résultats 1, 2 et 3 à la fin du programme.
 - ✓ D'analyser si les résultats varient entre les différents groupes ciblés par le projet (considérer de manière systématique le genre, l'âge, la localisation et vérifier la pertinence de considérer d'autres critères de désagrégation).
 - ✓ D'effectuer une analyse comparative des résultats obtenus avec les valeurs de l'étude de base (baseline) et de l'évaluation à mi-parcours.
 - ✓ De fournir les évidences chiffrées de la mise en œuvre du programme.

Le volet quantitatif de l'évaluation finale repose sur une enquête de terrain de type CAP (Connaissances, Attitudes et Pratiques), conçue pour mesurer précisément les valeurs finales des indicateurs de l'objectif spécifique et des résultats R1, R2 et R3 réalisée du 2 au 16 décembre 2025. Cette collecte s'appuie sur des questionnaires standardisés et numérisés sur la plateforme Kobo Toolbox, administrés lors d'entretiens individuels en face-à-face pour garantir la fiabilité des données et leur comparabilité avec les études de référence. L'enquête visait un échantillon représentatif de 1 231 individus, incluant des élèves, des jeunes en formation, des parents, des leaders et des membres des comités de protection, répartis de manière équilibrée dans 10 communes des régions de Thiès et de Kaolack.

Au total 1480 personnes ont été interrogées par l'équipe composée de 8 enquêteurs expérimentés, répartis en binômes mixtes (4 par région, dont 5 femmes au total) pour respecter les standards de genre et de sauvegarde de Plan International. Ce personnel bénéficie d'une formation intensive de deux jours portant sur l'éthique, les techniques de facilitation et l'utilisation des outils numériques, suivie d'un pré-test systématique sur le terrain pour valider la clarté des questionnaires en langues locales. Les données collectées font l'objet d'un nettoyage rigoureux et d'une désagrégation systématique par sexe, zone géographique et tranche d'âge (10-14, 15-17 et 18-24 ans), constituant le socle factuel nécessaire à la triangulation avec les récits du volet qualitatif.

Outils de collecte, Échantillon et profil des répondants du volet quantitatif

Dans cette rubrique, nous présentons la répartition des outils selon les cibles de l'enquête et le nombre de personnes prévu et touché pour chaque outil administré durant l'enquête quantitative.

Outils Administrés	Prévu	Touché	Commentaires	Profil des répondants
IQE 4.1.6 a été menée auprès de 261 élèves	241	261	Outil administré aux élèves dans les écoles et aux apprenants dans les centres de formation	• Sexe : 66,3% de filles, 33,7% de garçons. • Public cible : 261 élèves, principalement des collégiens (68,2% secondaire inférieur). • Niveau d'éducation : Majorité au secondaire inférieur (68,2%). • Tranches d'âge représentées : 10-14 ans (24,14%), 15-17 ans (58,24%)
Questionnaire LDI destiné aux leaders ados et jeunes	241	330	Outil administré aux élèves dans les écoles et aux apprenants dans les centres de formation. Il s'agit des jeunes membres des clubs ou d'association	Cette enquête a été menée auprès de 315 leaders de clubs et associations de jeunes dans trois départements du Sénégal pour évaluer la gouvernance, l'inclusivité et l'impact des initiatives menées par les jeunes. Les adolescents et jeunes ciblés sont interrogés lors des enquêtes composés : des élèves sensibilisés dans les écoles et membres de clubs, les jeunes formés en métier et en entrepreneuriat le plus dans les centres de formation et les jeunes formés des communautés dans les zones d'intervention du projet DGD. Profil des répondants • Tranche d'âge principale : 18-24 ans (46,06%) et 15-17 ans (43,64%) • 100% sont membres d'un groupe/club/association • Localisation : Thiès (45,2 %), Kaolack (43,3 %), Nioro (11,5 %). • Sexe : 71,8 % femmes, 28,2 % hommes. • Âge : 46 % entre 18-24 ans, 43,6 % entre 15-17 ans, 5,8 % entre 10-14 ans, 4,6 % 24 ans et plus. (Rem. : Les jeunes de plus de 24 ans n'ont pas été inclus dans la mesure des indicateurs.) • Niveau d'éducation : secondaire supérieur (39,4 %), secondaire inférieur (36,1 %), technique/professionnel (17,6 %), primaire (3,6 %), supérieur (3 %).
QUESTIONNAIRE pour Adolescents	(188+146+)	389	Outil administré aux élèves dans	L'outil a été administré à 389 adolescent(e)s dans trois départements du Sénégal (Thiès, Kaolack, Nioro) pour évaluer leurs connaissances sur la violence, leurs mécanismes de

PROO111, PROO141 et PROO351	53=387)		les écoles, aux apprenants dans les centres de formation et aux ados et jeunes de la communauté figurant sur la base de données.	protection et l'impact d'un projet d'intervention communautaire. Les adolescents et jeunes ciblés sont interrogés lors des enquêtes sont composés : des élèves sensibilisés dans les écoles et membres de clubs, les jeunes formés en métier et en entrepreneuriat le plus dans les centres de formation et les jeunes formés des communautés dans les zones d'intervention du projet DGD. Profil des répondants • Sexe : 63,75% de femmes et 36,25% d'hommes • Tranches d'âge représentées : 18-24 ans (48,33%) et 15-17 ans (39,85%) • Niveau d'éducation dominant : secondaire supérieur (50,9%) • Forte fréquentation scolaire (92,8% scolarisés)
IQE 511 ECOLE enseignant_	36	36 H 21 F 15	Outil administré aux enseignants formés	Avec cet outil, l'objectif recherché durant ces enquêtes auprès de 36 enseignants est d'apprécier les pratiques pédagogiques, l'inclusion et l'égalité de genre dans les écoles des enseignants formés par le projet DGD. Profil des enseignants observés : • Répartition géographique : Thiès (55,6 %), Nioro (25 %), Kaolack (19,4 %). • Sexe : 58,3 % hommes, 41,7 % femmes. • Âge : majorité entre 35 et 50 ans, avec une concentration autour de 40-45 ans. • Ancienneté : 83,3 % ont plus de 5 ans d'expérience dans leur école. • Niveau scolaire observé : moyenne de classe prise en charge = 3e année.
IQE_421 ECOLE	Total = 10	10 Thiès : 5 Kaolack : 5	Outil administré dans les écoles (Pf genre surtout)	Avec l'outil IQE, 10 établissements scolaires situés à Thiès (50%) et Kaolack (50%) ont été interrogés dans le but d'apprécier les effets du projets DGD concernant les politiques de protection, la formation du personnel et les infrastructures dans les écoles bénéficiaires d'activités du projet DGD interrogées. • Localisation : 80% des écoles en milieu rural et 20% en milieu semi-urbain. • Types d'écoles : Lycées, Collèges d'Enseignement Moyen (CEM), Centres de Formation Professionnelle (CFP), etc.



Outil PRO 211	224	228	Administré aux Parents	228 parents ont été interrogés afin d'apprécier les pratiques parentales, la confiance en l'éducation des enfants, et évaluer les relations au sein des foyers à la suite des activités du projet DGD à Kaolack et à Thiès. Profil des répondants : • Échantillon : 228 parents, majoritairement des femmes (76,3%). • Âge dominant des répondants : 25-54 ans (81,6%). • Sexe : 76,3% de femmes, 23,7% d'hommes. • Niveau d'éducation : 28,1% ont un niveau primaire, 22,4% sans éducation formelle, et 16,2% des études coraniques. • Situation matrimoniale : 92,5% mariés. • Composition des ménages : Moyenne de 2,2 filles et 1,8 garçons de moins de 18 ans par foyer.
Outil PRO 347	74	83	Administré aux leaders communautaires	Cette enquête a été menée auprès de 83 leaders communautaires dans trois départements du Sénégal pour évaluer leur engagement dans la lutte contre la violence envers les enfants, adolescents et jeunes (EAJ), et mesurer l'évolution des normes sociales concernant l'égalité des genres. Pour cette cible, l'objectif visé est d'apprécier l'engagement des leaders communautaires dans la lutte contre la violence envers les enfants, adolescents et jeunes (EAJ), ainsi que l'évolution des normes sociales concernant l'égalité des genres. Profil des répondants • Échantillon : 83 leaders communautaires, répartis sur deux régions du Sénégal : Thiès (59%), Kaolack (41%). • Sexe : c • Tranches d'âge représentées : 25-54 ans (78,3%), 55 ans et plus : 14 leaders (16,9 %). • 18-24 ans : 4 leaders (4,8 %) Niveau d'éducation varié : primaire (24,1%), supérieur (21,69%), secondaire inférieur (19,28%) • Leader communautaire (général) : 53 personnes (63,9 %), Associations de femmes : 8 personnes (9,6 %), Organisations professionnelles : 8 personnes (9,6 %), Associations de jeunes : 5 personnes (6,0 %), Leaders religieux : 3 personnes (3,6 %), Parents/tuteurs : 3



				personnes (3,6 %), Leaders traditionnels : 2 personnes (2,4 %).																																							
PROO331 _ LDI10 CCPE Guide FGD CCPE		11	Administrés à 3 membres des CCPE	Effectif total : 11 MCPEF enquêtés 1. Profil des répondants et répartition géographique Tableau 2 : Distribution par commune <table><tr><th>Département</th><th>Commune</th><th>Nombre</th><th>Pourcentage</th></tr><tr><td>Thiès</td><td>Fandem</td><td>3</td><td>27,37%</td></tr><tr><td></td><td>Pout</td><td>1</td><td>9,1%</td></tr><tr><td></td><td>Ngoudiane</td><td>1</td><td>9,19%</td></tr><tr><td>Nioro</td><td>Taïba Niassène</td><td>1</td><td>9,1%</td></tr><tr><td></td><td>Keur Madongo</td><td>1</td><td>9,1%</td></tr><tr><td></td><td>Ndramé Escalé</td><td>1</td><td>9,1%</td></tr><tr><td>Kaolack</td><td>Kaolack</td><td>2</td><td>18,2%</td></tr><tr><td></td><td>Sibassor</td><td>1</td><td>9,1%</td></tr></table>				Département	Commune	Nombre	Pourcentage	Thiès	Fandem	3	27,37%		Pout	1	9,1%		Ngoudiane	1	9,19%	Nioro	Taïba Niassène	1	9,1%		Keur Madongo	1	9,1%		Ndramé Escalé	1	9,1%	Kaolack	Kaolack	2	18,2%		Sibassor	1	9,1%
Département	Commune	Nombre	Pourcentage																																								
Thiès	Fandem	3	27,37%																																								
	Pout	1	9,1%																																								
	Ngoudiane	1	9,19%																																								
Nioro	Taïba Niassène	1	9,1%																																								
	Keur Madongo	1	9,1%																																								
	Ndramé Escalé	1	9,1%																																								
Kaolack	Kaolack	2	18,2%																																								
	Sibassor	1	9,1%																																								
SOYI1.1.1_SOYO221 _SOYO 222_SOYO113_ SOYO132 destiné aux SUIVI DE L'APPRENANT.E (à la fin de la formation ou de l'activité SOYEE METIER	500	Total : 450 Métier : fin de la formation ou de l'activité (métier) 191 (50 hommes, 141 femmes) Entrepreneuriat : 259 (62 hommes, 197 femmes)	Administré aux apprenants à la satisfaction des apprenants, l'acquisition de compétences, et l'insertion professionnelle à l'issue de la formation à la suite des activités du projet DGD. Administré aux apprenants formés en entrepreneuriat	191 apprenants en fin de formation pour un métier ont été interrogés dans le but d'évaluer la satisfaction des apprenants, l'acquisition de compétences, et l'insertion professionnelle à l'issue de la formation à la suite des activités du projet DGD. Profil des Apprenants • Échantillon : 191 apprenants, avec une majorité de femmes (73,8%). • Sexe : 73,8% femmes, 26,2% hommes. • Âge : 97,4% entre 18-24 ans. (Rem. : Les jeunes de plus de 24 ans n'ont pas été inclus dans la mesure des indicateurs.) • Localisation : Majorité à Thiès (59,7%), suivie de Kaolack (30,9%) et Nioro (9,4%). • Modules suivis : Restauration (23%), Entrepreneuriat (20%), Aviculture (13,6%), Transformation de produits locaux (13,1%), Couture (11,5%).																																							
SOYI1.1.2_SOYO221 _SOYO 222_SOYO112_				259 apprenants formés à l'entrepreneuriat ont été interrogés. Profil des apprenants :																																							



SOYO131 destiné aux apprenant.e.s en entrepreneuriat (à la fin de la formation ou de l'activité SOYEE)		• Sexe : 76 % femmes, 24 % hommes. • Âge : 96 % entre 18–24 ans. (Rem. : Les jeunes de plus de 24 ans n'ont pas été inclus dans la mesure des indicateurs.) • Localisation : Thiès (69,5 %), Kaolack (18,2 %), Nioro (12,4 %). • Modules suivis : Entrepreneuriat (73 %), éducation financière (13 %), employabilité (11 %), couture (10 %). Autres modules • Apprentissages en entrepreneuriat : Entrepreneuriat (78,8 %), éducation financière (34,4 %), employabilité (12,7 %).
--	--	--

Méthodologie appliquée lors de l'enquête qualitative

La méthodologie de l'enquête qualitative pour l'évaluation finale du programme DGD (2022-2026) est conçue pour apporter une compréhension approfondie du changement, en explorant le « comment » et le « pourquoi » des résultats observés. Elle s'inscrit dans une démarche mixte et participative, visant à trianguler les preuves chiffrées du volet quantitatif avec les récits et les perceptions des bénéficiaires pour garantir la fiabilité des conclusions.

L'enquête qualitative visait à analyser la qualité de la mise en œuvre, l'appropriation par les communautés et la durabilité des acquis. Elle s'appuie sur les six critères du CAD de l'OCDE en intégrant les priorités de Plan International liées au genre et à l'inclusion et à l'environnement.

L'enquête qualitative a permis d'approfondir les points soulevés par l'étude quantitative, afin d'affiner l'analyse de certaines données relatives. Certains de ces points sont listés ci-dessous⁷ :

- ✓ Les connaissances des filles et des garçons sur la prévention et la protection contre les violences et les abus
- ✓ L'attitude des parents et des communautés à l'égard de l'autonomisation des jeunes filles

⁷ Les points soulevés sont issus des enquêtes quali

- 
- ✓ L'utilisation de méthodes d'enseignement inclusives et centrées sur le genre par les enseignants
 - ✓ L'existence d'un système de protection de l'enfant sensible au genre, notamment les services de protection de l'enfant au niveau communautaire
 - ✓ La capacité des garçons et des filles à l'autoprotection pour prévenir et répondre aux violences basées sur le genre
 - ✓ La promotion de l'égalité de genre et des pratiques non discriminatoires au sein de la famille, de l'école et de la communauté
 - ✓ Les membres de la communauté qui promeuvent le changement des normes sociales pour offrir un environnement protecteur aux adolescentes et jeunes femmes
 - ✓ La forte déperdition et le turnover du personnel formé dans les établissements scolaires
 - ✓ Le manque de confiance généralisé dans les structures de signalement, particulièrement à Thiès
 - ✓ Prise en compte des élèves vulnérables
 - ✓ Les résultats obtenus auprès des enseignants
 - ✓ Les opportunités offertes aux adolescents et aux jeunes pour participer aux processus décisionnels à différents niveaux (familial, communautaire, scolaire, régional, national)
 - ✓ L'accès des garçons et des filles aux centres de formation professionnelle
 - ✓ Les connaissances des garçons et des filles sur les compétences professionnelles et entrepreneuriales pertinentes
 - ✓ Incertitudes concernant l'impact des formations courtes
 - ✓ Manque de suivi post-formation et d'accès au financement
 - ✓ Autonomisation économique et rupture des stéréotypes professionnels
 - ✓ Connaissances sur les compétences professionnelles et entrepreneuriales
 - ✓ L'attitude des parents et des communautés à l'égard de l'autonomisation économique et sociale des jeunes
 - ✓ L'implication des garçons et des filles dans des initiatives en faveur de l'égalité des genres
 - ✓ Normes de genre et leurs influences sur les métiers choisis et les métiers préférés
 - ✓ Pourcentage d'adolescents et de jeunes, en particulier les adolescentes et les jeunes femmes, qui participent activement à des initiatives menées par les jeunes pour l'égalité des genres
 - ✓ Participation des EAJ aux processus de prise de décision
 - ✓ Les obstacles à l'emploi salarié et à la réussite des jeunes
 - ✓ Fonctionnalité des CCPE et impact sur la gestion des cas
 - ✓ Le défi majeur de la durabilité financière et logistique des CCPE
 - ✓ Appropriation institutionnelle et rôle des municipalités
 - ✓ Une mutation profonde des normes sociales et de la masculinité
 - ✓ La capacité des partenaires locaux à coordonner efficacement les activités du programme
 - ✓ Coordination et partenariat



Stratégie d'échantillonnage et de sélection des personnes à interroger

Pour garantir la représentativité et la fiabilité des résultats de cette évaluation finale, une stratégie d'échantillonnage rigoureuse a été mise en place, prenant en compte la diversité des bénéficiaires, des partenaires et des parties prenantes impliquées dans le programme DGD.

Stratégie d'échantillonnage :

L'échantillon a été constitué selon une méthode stratifiée (tenant compte des nombre ciblés sur les TDR et des cibles rajoutés lors de la validation de la note méthodologique), afin d'assurer une couverture équilibrée des différentes catégories de bénéficiaires et des zones géographiques d'intervention (Kaolack, Nioro, Thiès). Les jeunes bénéficiaires ont été stratifiés par sexe, âge, et type d'intervention (formation professionnelle, auto-emploi, initiatives pour l'égalité des genres). Cette stratification a permis de capturer les variations dans les résultats en fonction des profils spécifiques des participants, tout en garantissant une représentation équitable des filles, garçons et jeunes femmes entrepreneures, ainsi que des jeunes des zones urbaines et rurales.

Sélection des personnes à interroger :

L'identification des répondants a été réalisée à partir de la base de données des bénéficiaires du programme, avec l'appui des partenaires de mise en œuvre, notamment APROFES et RSJ. La sélection des personnes à interroger a visé à couvrir à la fois les bénéficiaires directs (tels que les jeunes formés et les jeunes entrepreneurs) et les principales parties prenantes, notamment les formateurs, les partenaires locaux et les leaders communautaires. Un échantillonnage aléatoire, effectué à partir des bases de données disponibles ou des classes visitées sur le terrain, a été appliqué au sein de chaque groupe cible afin de limiter les biais de sélection. Une attention particulière a en outre été accordée à la prise en compte de profils variés, notamment les jeunes femmes, les jeunes en situation de handicap et les bénéficiaires vivant dans les zones les plus enclavées.

Cette approche a permis de recueillir des informations riches et variées, essentielles pour évaluer l'impact du programme sur les différents profils de bénéficiaires tout en s'assurant que les résultats reflètent fidèlement les réalités du terrain.

Le processus d'échantillonnage a visé une représentativité géographique rigoureuse dans 10 communes des régions de Thiès et Kaolack même si au finale 17 commune ont été courts durant l'évaluation, tout en assurant une forte inclusion des femmes (représentant 76,3 % des parents interrogés) pour évaluer l'impact des activités sur les dynamiques domestiques et la parentalité positive.

Cibles touchées lors de l'enquête qualitative

L'enquête qualitative s'est déroulée du 7 au 17 février 2026. Le dispositif de collecte a mobilisé un échantillon diversifié dans les régions de Thiès et Kaolack, comprenant 74 entretiens individuels approfondis et 194 participants répartis dans les Focus Groups, touchant un total de 268 personnes. Les personnes cibles incluaient des élèves, des apprenants des Centres de Formation Professionnelle (CFP), des jeunes de la communauté, ainsi que des parents, des leaders communautaires, des acteurs des écoles et des ONG locales, des leaders d'opinion, ainsi que des services techniques de l'État et les équipes des ONG partenaires comme APROFES et RSJ. Nous avons aussi interrogé l'équipe de Plan Sénégal.

Cible touchée lors des focus groupes

L'enquête qualitative réalisée à Kaolack et Thiès a permis de toucher 194 participants pour les 12 focus groupes. L'échantillon se répartit équitablement entre trois groupes cibles : 64 jeunes des Centres de Formation Professionnelle (CFP), 64 jeunes communautaires et 66 élèves. Le respect de la parité genre est assuré avec un ratio équilibré de 50 % de femmes et 50 % d'hommes pour chaque groupe. L'enquête couvre deux tranches d'âge : les adolescents (15-17 ans), représentant 51 % des participants, et les jeunes adultes (18-24 ans), représentant 49 %. La répartition géographique est presque égale entre Kaolack (95 participants) et Thiès (99 participants). La flexibilité des équipes de terrain a compensé les légères différences de participation, notamment à Kaolack, où la mobilisation des jeunes CFP a été ajustée pour maintenir l'équilibre.

Tableau : Cibles touchées lors des focus group discussions

CIBLES TOUCHEES		Nombre à Kaolack	Nombre à Thiès	TOTAL
Jeunes CFP	Nombre de FG prévu	4	4	8
	Nombre de personnes touchées	31	33	64
	Sexe (F=50% H=50%)	15 F	17F	32 F
		16 H	16 H	32 H
	Tranche d'âge (50%= 15-17 ans (50%= 18-24 ans)	15 jeunes âgés de 15 à 17 ans	17 jeunes âgés de 15 à 17 ans	32 jeunes âgés de 15 à 17 ans
		16 jeunes âgés de 18 à 24 ans	16 jeunes âgés de 18 à 24 ans	32 jeunes âgés de 18 à 24 ans
Jeunes communautaires	Nombre de FG prévu	4	4	8
	Nombre de personnes touchées	32	32	64
	Sexe (F=50% H=50%)	16 F	16 F	32 F
		16 H	16 H	32 H
	Tranche d'âge Moins de (50% -18ans (50%= 18 à 24 ans)	16 jeunes âgés de 15 à 17 ans	16 jeunes âgés de 15 à 17 ans	32 jeunes âgés de 15 à 17 ans
		16 jeunes âgés de 18 à 24 ans	16 jeunes âgés de 18 à 24 ans	32 jeunes âgés de 18 à 24 ans
	Nombre de FG prévu	4	4	8
	Nombre de personnes touchées	32	32	64
	Sexe (F=50%, H=50%)	16 F	16 F	32 F



Elèves		16 H	16 H	32 H
	Tranche d'âge (50% =15 à 17 ans) (50%= 18 à 24 ans)	16 jeunes âgés de 15 à 17 ans	18 jeunes âgés de 15 à 17 ans	34 jeunes âgés de 15 à 17 ans
		16 jeunes âgés de 18 à 24 ans	16 jeunes âgés de 18 à 24 ans	32 jeunes âgés de 18 à 24 ans

Cible des Entretiens individuels

Cibles touchées	Nombre de personnes interrogé à Kaolack	Nombre de personnes interrogé à Thiès	TOTAL
Services techniques de protection	4	4	8
ANPEJ, Spécialiste Protection de ENABEL Kaolack	2		2
Parents Sexe (F=75%, H=25%)	8	8	16
Leaders communautaires Sexe (F=50%, H=50%)	8	8	16
Acteurs des écoles Point focaux genre ou Enseignants (2/3 femmes)	3	3	6
ONG Locales	1	1	2
Jeunes CFP Sexe (F=50%, H= 50%) Age (15 à 17 ans=50% et 18 à 24 ans =50%)	4	4	8
Jeunes communautaires (Sexe (F=50%, H= 50%), Age (15 à 17 ans=50% et 18 à 24 ans =50%)	4	4	8
Élèves membres de club Sexe (F=50%, H= 50%), Age (15 à 17 ans=50% et 18 à 24 ans =50%)	4	4	8

Les entretiens individuels ont permis de toucher un total de 74 personnes réparties entre Kaolack (37) et Thiès (37), incluant des acteurs variés tels que les services techniques de protection, les parents, les jeunes des CFP et communautaires, ainsi que les membres des écoles et des ONG locales. La répartition a été équilibrée en termes de sexe et d'âge, avec une attention particulière portée à l'inclusion de jeunes de 15 à 17 ans et de 18 à 24 ans dans chaque groupe cible.



Analyse et traitement des données

Analyse des données quantitatives

L'exploitation de la plateforme Kobo Toolbox a été centrale pour garantir la fiabilité et l'intégrité des données collectées lors de l'enquête quantitative du programme DGD. Tous les outils de collecte, notamment les questionnaires standardisés destinés aux jeunes, aux parents et aux leaders, ont été numérisés sur cette plateforme afin de permettre un enregistrement en temps réel des réponses lors des entretiens individuels. Cette approche numérique a non seulement facilité l'intégration systématique des formulaires de consentement et d'assentiment en format électronique, mais elle a également assuré une complétude rigoureuse des informations avec un taux de réponse de 100 % sur toutes les questions obligatoires.

À la suite de la phase de collecte, les données centralisées sur Kobo ont fait l'objet d'un processus rigoureux de nettoyage, de codage et de consolidation sous format Excel pour permettre la vérification des modes de calcul des indicateurs. L'analyse quantitative ainsi générée a produit des évidences chiffrées présentées sous forme de tableaux et de graphiques, indispensables pour mesurer l'atteinte des résultats (R1 à R3) par rapport aux situations de référence et aux objectifs à mi-parcours et les données de l'évaluation finale. Enfin, cette exploitation numérique constitue le socle de la triangulation systématique, où les faits mesurés par Kobo sont mesurés par rapport aux indicateurs et croisés avec les analyses qualitatives pour expliquer la profondeur des changements observés chez les bénéficiaires.

Pour les indicateurs, une revue documentaire systématique des niveaux d'atteinte déclarés a été réalisée tenant compte de la documentation consultée. Cette vérification s'est appuyée sur les sources internes de Plan International et de ses partenaires, notamment :

- les rapports narratifs de Plan et de ses partenaires de mise en œuvre.
- les rapport d'évaluation du projet (incluant la baseline et l'évaluation à mi-parcours).
- quelques documents de preuve (listes de présence, procès-verbaux, rapports de formation, etc.)

Analyse des données qualitatives

L'analyse des données qualitatives recueillies lors des entretiens individuels approfondis et des groupes de discussion a reposé sur une analyse thématique et de contenu rigoureuse. Le processus a débuté par la transcription intégrale des verbatims, suivie d'une phase de codification en unités de sens réalisée à l'aide du plan d'analyse pour faciliter l'exploitation des informations. Cette codification s'est appuyée sur une grille d'analyse structurée autour des six critères du CAD de l'OCDE, tout en intégrant d'autres thèmes.

Afin de garantir la crédibilité et la fiabilité des conclusions, une triangulation systématique a été opérée en croisant les récits et citations des bénéficiaires avec les évidences chiffrées du volet quantitatif et les données issues de la revue documentaire. Nous avons aussi utilisé des outils comme : la base de données de récolte des effets du projet, l'outil Plus/Moins/Delta » et des fiches de synthèse pour extraire un feedback structuré sur les réussites et les points de vigilance du projet



L'analyse des données est réalisée en croisant les résultats quantitatifs (chiffres) avec les données qualitatives (explications, citations et récits). La triangulation de ces deux types de données constitue une étape clé pour tirer des conclusions solides et bien étayées.

Les résultats des volets quantitatif et qualitatif sont systématiquement combinés et croisés (triangulation) afin de valider les conclusions et d'élaborer des recommandations fondées et pertinentes.

Difficultés rencontrées et mitigation

Parmi défis rencontrés lors de la conduite de l'enquête quantitative puis de l'enquête qualitative pour l'évaluation finale du Programme DGD on peut noter :

Défis de mobilisation et d'accès aux cibles

- ✓ Identification et mobilisation des jeunes : la mobilisation des jeunes en formation professionnelle (EAJ EFTP) a été complexe, nécessitant un appui constant des partenaires de mise en œuvre (APROFES, RSJ) pour identifier et contacter les bénéficiaires dispersés.
- ✓ Bases de données incomplètes : des difficultés ont été rencontrées pour contacter certains jeunes en raison de coordonnées téléphoniques manquantes ou obsolètes dans les bases de données initiales.

Difficultés méthodologiques et institutionnelles

- ✓ Augmentation du nombre de jours d'enquête du fait de RV reportés ou d'indisponibilité des cibles tels que les responsables des centres de formation et les enseignants dans les écoles.
- ✓ Compréhension des modes de calcul de certains indicateurs du projet

Stratégies de mitigation

Afin de surmonter les défis rencontrés lors de la collecte des données pour l'évaluation finale du Programme DGD, plusieurs stratégies de mitigation ont été adoptées pour améliorer l'efficacité et la fiabilité du processus. Ces stratégies ont été mises en place pour minimiser les obstacles liés à la mobilisation des cibles, aux problèmes logistiques et à la gestion des données. Tout d'abord, pour répondre à la difficulté de mobilisation des jeunes bénéficiaires, des efforts accrus ont été déployés pour renforcer les relations avec les partenaires de mise en œuvre, notamment APROFES et RSJ, afin d'identifier rapidement et efficacement les jeunes cibles. Des rappels réguliers et des ajustements dans le calendrier de collecte ont été effectués pour éviter les périodes d'indisponibilité, comme les vacances scolaires, et garantir la présence des bénéficiaires aux entretiens.

Ensuite, pour surmonter les obstacles géographiques liés à la dispersion des bénéficiaires, une planification plus rigoureuse a été mise en place, avec une répartition stratégique des équipes d'enquêteurs dans les différentes zones d'intervention. Cela a permis de réduire le temps de déplacement et d'optimiser les ressources humaines disponibles. Des regroupements de cibles par région ont été effectués pour améliorer la couverture et la qualité des données collectées.

En ce qui concerne les tabous culturels et les réticences au signalement des abus, des actions de sensibilisation supplémentaires ont été menées pour renforcer la confiance des jeunes et des communautés dans les mécanismes de protection. Des entretiens confidentiels et des canaux de



signalement accessibles ont été mis en place pour encourager les participants à partager leurs expériences en toute sécurité.

Malgré les défis rencontrés lors de l'enquête, l'enquête s'est déroulée avec succès grâce à une gestion proactive et une adaptation continue des stratégies. Les efforts renforcés pour collaborer étroitement avec les partenaires de mise en œuvre, les ajustements logistiques et la planification rigoureuse ont permis de surmonter les obstacles et d'assurer une collecte de données efficace et fiable, contribuant ainsi à l'évaluation du Programme DGD.

Limites de l'évaluation

Cette évaluation repose sur une triangulation rigoureuse, cependant les résultats doivent être interprétés au regard des limites suivantes :

1. Défis de mesure : Attribution, Baseline et Temporalité

L'évaluation privilégie une analyse de la contribution plutôt que de l'attribution exclusive, compte tenu des facteurs externes et des politiques publiques influençant les zones de Thiès et Kaolack. L'absence de données de référence (*Baseline*) pour certains indicateurs récents et l'effet de latence propre aux changements de normes sociales (approche CoC) limitent la mesure de l'impact structurel profond à l'échéance du projet.

2. Biais de collecte et poids des normes socioculturelles

Les données déclaratives sont sujettes à un biais de désirabilité sociale, particulièrement sur l'égalité de genre. De plus, le poids du « Soutoura » (secret familial) et la peur des représailles sociales constituent un biais potentiel majeur dans le signalement des violences ; la prévalence des abus reste probablement sous-estimée malgré les protocoles d'anonymat.

3. Représentativité et inclusion des groupes vulnérables

Malgré les efforts d'inclusion, certains profils restent sous-représentés dans l'analyse qualitative, notamment les jeunes en situation de handicap invisible, les jeunes mères célibataires et les adolescent.e.s des zones rurales les plus enclavées. L'indisponibilité de certains enseignants formés lors des visites de terrain a également pu créer un léger biais de sélection dans l'observation des pratiques pédagogiques.

4. Contraintes opérationnelles et de durabilité

La forte dispersion géographique (27 communes) couplée à un calendrier de terrain serré a limité la possibilité de mener des observations ethnographiques longues. Par ailleurs, la stabilité réelle et la rentabilité à moyen terme des activités génératrices de revenus (AGR) créées par les jeunes ne peuvent être garanties sans un recul temporel post-projet suffisant. L'évaluation ne permet pas de mesurer avec certitude la stabilité des activités créées, la rentabilité à moyen terme ou leur résistance sans accompagnement extérieur, ce qui nécessite une prudence dans l'interprétation des résultats économiques.

5. Comparabilité des données

La mise en perspective entre les phases de base, de mi-parcours et finale a parfois été entravée par des évolutions de contexte ou des disparités dans la disponibilité de certaines données de base, rendant la comparaison parfois complexe pour certains indicateurs spécifiques.

6. Attribution des effets au programme



Plusieurs facteurs externes, tels que d'autres interventions ou le contexte socio-économique, peuvent avoir influencé les résultats, rendant difficile l'attribution exclusive des changements observés au programme.

Prise en compte des aspects éthique et de sauvegarde

La prise en compte de l'éthique et de la sauvegarde dans le cadre de cette évaluation finale repose sur une analyse des risques préalables. Cette analyse consistait à lister les risques propres à chaque étape de l'évaluation, évaluer la probabilité et l'impact de chacun des risques et identifier et décrire une ou plusieurs mesures de mitigation à mettre en œuvre pour garantir le bien-être physique et émotionnel des participants et du personnel durant et après l'étude.

L'équipe d'évaluation a procédé au recueil systématique du consentement éclairé et volontaire de tous les participants, ainsi que de l'assentiment pour les mineurs suite au consentement des parents ou tuteurs y compris des responsables d'établissement, avant le début de chaque entretien. Ces formulaires de consentement, avec une signature de la version papier et un résumé intégré numériquement dans Kobo Toolbox et conservés de manière sécurisée, garantissent la traçabilité des engagements éthiques.

Pour protéger l'intégrité des répondants, les principes d'anonymat et de confidentialité sont strictement appliqués. La gestion des données a reposé sur l'exploitation de la plateforme sécurisée Kobo Toolbox, garantissant l'intégrité des informations et l'intégration systématique des formulaires de consentement éclairé et d'assentiment en format électronique. Afin d'assurer une protection des participants, les protocoles d'anonymat et de confidentialité ont été strictement appliqués : aucune donnée identifiante n'a été enregistrée sur les outils de collecte, et les transcriptions qualitatives ont été traitées via l'utilisation de pseudonymes pour écarter tout risque de stigmatisation ou de représailles.

Sur le plan opérationnel, l'ensemble de l'équipe d'évaluation s'est engagée à respecter la Politique mondiale de protection des enfants et des jeunes de Plan International ainsi que les protocoles de Prévention de l'Exploitation, du Harcèlement et des Abus Sexuels (PEAS). Les enquêteurs ont bénéficié d'une orientation sur la politique de sauvegarde des enfants et participants aux programme de Plan International, incluant la gestion des cas sensibles et le respect des codes de conduite sur le terrain. De plus, la collecte quantitative et qualitative est menée par des binômes mixtes (une femme et un homme) pour favoriser un climat de sécurité et faciliter la libre expression des participants.

La méthodologie de cette évaluation a placé la sécurité et la dignité des participants au cœur de son dispositif. Conformément aux politiques de sauvegarde de Plan International, une attention particulière a été accordée à l'âge et au genre des répondants. Pour les adolescents de moins de 18 ans, le consentement libre et éclairé a été systématiquement recueilli auprès des tuteurs légaux, complété par l'assentiment de l'enfant. Afin de garantir un environnement serein et de libérer la parole, les groupes de discussion (focus groups) et les entretiens ont été organisés de manière non mixte, animés par des enquêteurs du même sexe que les participants. Cette approche a permis d'aborder des thématiques sensibles liées aux normes de genre et à la protection sans exposer les participants à d'éventuels jugements ou malaises sociaux.

Sur le plan de la rigueur statistique, le système de collecte et de traitement a intégré une désagrégation systématique des données. Chaque indicateur a été analysé selon des critères



croisés : le sexe, la tranche d'âge (10-14 ans, 15-19 ans et 20-24 ans), le statut (élèves, jeunes déscolarisés, jeunes en formation professionnelle) et la zone géographique (urbaine ou rurale). Cette segmentation fine a permis de ne pas se limiter à des moyennes globales, mais de mettre en lumière les disparités spécifiques et les besoins propres à chaque catégorie, notamment les défis particuliers rencontrés par les jeunes femmes en zone rurale.

Enfin, pour garantir le bien-être des participants, les enquêteurs ont été formés à l'écoute active et aux protocoles de référencement. En cas d'identification de situations de vulnérabilité ou de détresse lors des échanges, un mécanisme de signalement vers les structures de protection partenaires (comme l'AEMO ou les CCPE) était prévu, assurant ainsi que l'évaluation ne soit pas seulement un exercice de collecte d'informations, mais aussi un espace protecteur et respectueux des droits des jeunes.

Il faut aussi noter que les participants des focus groupes ont aussi reçu des collations.

Etat de réalisation des indicateurs du cadre logique

Cette partie de l'étude visait à mesurer la valeur réelle des indicateurs à la fin du projet pour observer les changements au cours de l'intervention. Ces valeurs sont comparées aux valeurs de référence, aux valeurs obtenues lors de la mesure à mi-parcours et aux cibles afin d'analyser le degré d'avancement des indicateurs de résultats du projet.

Le bilan des résultats obtenus chez les jeunes bénéficiaires du programme DGD évalue leur employabilité, leur indépendance économique et leur participation aux initiatives pour l'égalité des sexes. Les indicateurs analysés mesurent par exemple leur capacité à obtenir un emploi ou à créer une activité indépendante après la formation.

L'analyse met en évidence les progrès réalisés, tout en soulignant les écarts entre les objectifs et les résultats, notamment en termes d'emploi et de participation à des programmes d'égalité des genres. Les données sont détaillées par sexe, âge et région (Kaolack, Nioro, Thiès), permettant d'identifier les forces et les domaines nécessitant des ajustements pour optimiser l'impact du programme.

Objectif Spécifique : les adolescents et les jeunes, en particulier les adolescentes et les jeunes femmes (10-24 ans), s'épanouissent et sont protégés, notamment dans les environnements scolaires et professionnels, et ont accès à des opportunités éducatives, professionnelles et économiques durables.

Vue d'ensemble des indicateurs

Indicateurs	Résultat de référence	Objectif à moyen terme	Résultat à mi-parcours	Objectif à terme	Résultats évaluation finale
% de jeunes obtenant un emploi rémunéré dans les 6 mois suivant la formation (SOYI1.1.1)	N / A	Total : 8% Filles : 8% Garçons : 8%	Total : 24% Filles : 22% Garçons : 25%	Total : 13% Filles : 13% Garçons : 13%	Total : 15,0% Filles : 11,2% Garçons : 22,5%
% de jeunes devenant indépendants et opérationnels dans les 6 mois suivant leur formation (SOYI1.1.2)	N / A	Total : 35% Filles : 35% Garçons : 35%	Total : 69% Filles : 69% Garçons : 69%	Total : 40% Filles : 40% Garçons : 40%	Total : 76,5% Filles : 73,1% Garçons : 87,1%



% d'adolescents et de jeunes, en particulier d'adolescentes et de jeunes femmes, qui participent activement à des initiatives menées par des jeunes pour l'égalité des sexes (LDI 1)	Total : 23,25 % Filles : 26,4 % Garçons : 19,6 %	Total : 35 % Filles : 40 % Garçons : 30 %	Total : 22 % Filles : 30 % Garçons : 8 %	Total : 45 % Filles : 50 % Garçons : 40 %	Total : 34,9 % Filles : 40,9 % Garçons : 18,8 %
% de membres de la communauté qui encouragent le changement des normes sociales pour offrir un environnement protecteur aux adolescentes et aux jeunes femmes (LDI 2)	Total : 58 % Femmes : 66 % Hommes : 53 %	Total : 65 % Femmes : 70 % Hommes : 60 %	Total : 56 % Femmes : 74 % Hommes : 41 %	Total : 75 % Femmes : 80 % Hommes : 70 %	Total : 90,4 % Femmes : 94,6 % Hommes : 81,5 %
% des mécanismes communautaires de protection de l'enfance et de la famille soutenus par le programme qui assurent des processus fonctionnels d'identification, d'orientation et de suivi de la gestion des cas de violence (LDI 3)	Total : 20 %	Total : 40 %	Total 11 %	Total 40 %	Total 27,5 %

Indicateur : % de jeunes obtenant un emploi rémunéré dans les 6 mois suivant la formation (SOYI1.1.1)

Questions :

Cet indicateur est mesuré d'après 3 questions :

1. Avez-vous actuellement un contrat de travail ou en avez-vous eu un au cours des 6 derniers mois ?

Il peut s'agir d'un contrat formel, écrit, ou implicite comme un accord oral ou une poignée de main.

2. Recevez-vous ou avez-vous reçu une rémunération pour le travail que vous effectuez dans le cadre de ce contrat ?

3a. Avez-vous exercé un travail rémunéré pendant sept jours consécutifs ou une semaine complète depuis que vous avez commencé à travailler ?

Notation :

Chaque question doit être répondue par "oui" ou par "non".

Calcul :

Pour être compté dans le numérateur, le répondant doit répondre "Oui" aux 3 questions.

SOYI1.1.1 : % de jeunes ayant un emploi salarié dans les 6 mois suivant la formation ou l'activité SOYEE

Cet indicateur a été mesuré auprès de 148 adolescents et jeunes qui avaient terminé leur formation métier depuis au moins 6 mois au moment de la collecte. L'ensemble compte 98 adolescentes et jeunes femmes et 49 adolescents et jeunes hommes, ou 4 adolescents entre 15 et 17 ans et 143 jeunes entre 18 et 24 ans.

N.B. : Pour garantir une cohérence au niveau du groupe d'âge interrogé, les jeunes de plus de 24 ans ont été exclus de l'échantillon malgré que certains.e.s parmi eux aient été bénéficiaires des activités SOYEE.

La valeur globale de cet indicateur est de **15,0%**. Elle est de 11,2% pour les adolescentes et jeunes femmes et de 22,5% pour les adolescents et jeunes hommes.

SEXE DE L'APPRENANT.E	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Femme	87	88,8%	11	11,2%	98
Homme	38	77,6%	11	22,5%	49
Total	125	85 %	22	15,0%	147

L'écart significatif (22,5 % pour les hommes contre 11,2 % pour les femmes) s'explique en partie par une segmentation du marché. Les filières traditionnellement masculines (mécanique, bâtiment) offrent plus d'opportunités de salariat formel, tandis que les filières féminines (couture, transformation de produits) s'orientent naturellement vers l'auto-emploi informel, non comptabilisé ici comme "salariat".

Le faible taux de salariat chez les jeunes femmes reflète aussi le poids des responsabilités familiales qui limite leur mobilité géographique pour rejoindre des entreprises formelles, les poussant à privilégier des activités génératrices de revenus (AGR) à domicile.

Cependant, la composition de l'échantillon (très peu d'adolescents) pourrait être un argument pour empêcher de considérer cette différence (échantillon insuffisant) et de nuancer ces résultats.

AGE DE L'APPRENANT.E	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Entre 15 et 17 ans	4	100 %		0,0%	4
Entre 18 et 24 ans	121	84,62%	22	15,4%	143
Total	125	85,03%	22	15%	147

L'analyse par groupe d'âge montre que l'insertion salariée est exclusivement le fait de la tranche des 18-24 ans, avec un taux de 15,4 %. À l'inverse, aucun adolescent de 15 à 17 ans (0 %) n'a accédé à un emploi salarié dans les six mois suivant sa formation. Ce taux de 0 % chez les 15-17 ans n'est pas un échec pédagogique, mais une conséquence du cadre légal du travail au Sénégal. Les entreprises formelles hésitent à salarier des mineurs pour des raisons de responsabilité civile et de conformité au code du travail, confinant ces derniers à l'apprentissage ou à l'entrepreneuriat familial.

Les 18-24 ans (15,4 %) bénéficient d'une plus grande maturité et d'une mobilité accrue. Leur profil est jugé plus stable par les employeurs, ce qui facilite la transition de la formation métier vers un contrat de travail.

On note aussi que la valeur de l'indicateur est beaucoup plus élevée à Nioro – 41,2%, qu'à Kaolack ou Thies – respectivement 25,0% et 9,7%.

DEPARTEMENT DE L'APPRENANT.E	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Kaolack	12	75,00%	4	25%	16
Nioro	10	58,82%	7	41,2%	17
Thies	103	90,35%	11	9,7%	114
Total	125	85,03%	22	15,0%	147

Le taux de 41,2 % à Nioro suggère une stratégie de placement très active de la part des partenaires de mise en œuvre dans cette zone géographique plus petite. Les possibilités de travail dans l'agriculture ainsi que la densité du réseau de maîtres artisans et de petites entreprises locales prêtes à contractualiser les apprentis est plus forte qu'à Thies ou Kaolack. Ce chiffre indique que les filières choisies à Nioro correspondaient précisément à une demande de main-d'œuvre locale non satisfaite, transformant immédiatement les sortants des centres de formation en salariés opérationnels.

En outre, la valeur de l'indicateur est plus élevée à Nioro – 41,2%, qu'à Kaolack ou Thies – respectivement 25,0% et 9,7%. Néanmoins, l'échantillon étant très restreint pour Kaolack et Nioro, il faut considérer ces résultats comme exploratoire.

L'indicateur SOYI1.1.1, qui mesure l'accès à un emploi rémunéré dans les six mois suivant la formation, **affiche une performance finale globale de 15,0%**, en baisse par rapport à la valeur réelle de 24 % atteinte à mi-parcours.

Indicateur : % de jeunes devenant indépendants et opérationnels dans les 6 mois suivant leur formation (SOYI1.1.2)

Questions :

Cet indicateur est mesuré d'après 2 questions :

1. Exercez-vous ou avez-vous exercé des activités indépendantes pour produire des biens ou fournir des services pendant au moins 7 jours au cours des 6 derniers mois ?
2. Avez-vous généré des ventes en espèces ou en nature par le biais de transactions commerciales ?

Notation : Chaque question doit être répondue par "oui" ou par "non".

Calcul : Pour être compté dans le numérateur, le répondant doit répondre "Oui" aux 2 questions.

Cet indicateur a été mesuré auprès de 259 adolescents et jeunes qui ont suivi une formation en entrepreneuriat (de courte durée) depuis au moins 6 mois. L'ensemble compte 197 adolescentes

et jeunes femmes et 62 adolescents et jeunes hommes, ou 10 adolescents entre 15 et 17 ans et 249 jeunes entre 18 et 24 ans.

La valeur globale de cet indicateur est de 76,5%. Cette performance indique que trois jeunes sur quatre ont non seulement démarré une activité, mais ont réussi à générer des transactions commerciales concrètes dans les six mois suivant leur formation. Elle est de 73,1% pour les adolescentes et jeunes femmes et de 87,1% pour les adolescents et jeunes hommes.

SEXE DE L'APPRENANT.E	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Femme	53	26,9%	144	73,1%	197
Homme	8	12,9%	54	87,1%	62
Total	61	23,5%	198	76,5%	259

Si les garçons affichent un taux supérieur (87,1 % contre 73,1 % pour les femmes), il est important aussi de noter que le volume réel de jeunes femmes devenues indépendantes est de 144 femmes contre 54 hommes. Pour les jeunes femmes, l'entrepreneuriat n'est pas seulement un choix, mais une stratégie d'autonomisation qui permet de concilier vie productive et contraintes domestiques. L'écart de 14 points en faveur des garçons suggère qu'ils bénéficient souvent d'une plus grande mobilité pour la prospection de clients et d'un accès facilité aux premiers actifs (équipements, petits fonds de roulement familiaux), là où les filles doivent parfois surmonter des barrières sociales plus rigides pour formaliser leurs transactions commerciales.

AGE DE L'APPRENANT.E	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Entre 15 et 17 ans	1	10%	9	90%	10
Entre 18 et 24 ans	60	24,1%	189	75,9%	249
Total	61	23,5%	198	76,5%	259

Le taux de 90 % chez les adolescent.e.s de 15 à 17 ans (bien que calculé sur un échantillon réduit) illustre leur capacité d'adaptation. Ces adolescents, souvent exclus du salariat formel pour des raisons légales, se tournent naturellement vers l'auto-emploi de proximité (petits services, vente de produits transformés) comme principal levier d'insertion.

Avec 75,9 %, la grande cohorte des jeunes adultes montre une stabilité remarquable. Leur formation en entrepreneuriat de courte durée a agi comme un déclic, transformant des compétences techniques en projets générateurs de revenus, réduisant ainsi leur dépendance vis-à-vis du cercle familial.

Cependant, la composition de l'échantillon (très peu d'adolescents) nous empêche de considérer cette différence (échantillon insuffisant).

DEPARTEMENT L'APPRENANT.E	DE	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Kaolack		4	8,5%	43	91,5%	47
Nioro		16	50%	16	50,0%	32
Thies		41	22,8%	139	77,2%	180



Total	61	23,5%	198	76,5%	259
-------	----	-------	-----	-------	-----

La valeur de l'indicateur varie entre les trois départements. Elle est plus élevée à Kaolack – 91,5%, qu'à Thiès – 77,2% - ou à Nioro - 50,0%.

Le taux exceptionnel de 91,5 % à Kaolack peut s'expliquer par un environnement commercial particulièrement dynamique et une culture entrepreneuriale locale forte. Les opportunités de marché y semblent plus immédiates pour les jeunes formés, facilitant une mise en opérationnalité quasi instantanée.

Le taux de 50 % à Nioro, bien que conforme aux objectifs initiaux, souligne les défis liés à l'éloignement de la zone. Dans cette zone, le passage de la formation à la première vente demande un accompagnement post-formation plus intensif pour lever les barrières logistiques.

De manière globale, les résultats de l'enquête concernant l'indicateur de l'indépendance professionnelle des jeunes sont positifs, **avec 76,5% des jeunes ayant réussi à devenir indépendants et opérationnels après la formation, un taux supérieur à l'objectif à terme de 40,0%**. À mi-parcours, le taux était de 69,0%, mais à l'évaluation finale, il a fortement progressé pour atteindre 76,5% au total, avec 73,1% pour les filles et 87,1% pour les garçons.

Ce résultat dépasse l'objectif à terme et montre que le programme a réussi à aider une grande majorité des jeunes à devenir indépendants et à s'établir dans des activités économiques. Beaucoup de jeunes préfèrent lancer leur propre affaire plutôt que d'attendre un emploi salarié incertain. C'est notamment le cas pour Ndeye, une jeune fille formée en restaurations, qui affirme : « *Je ne suis plus dans l'attente d'un travail salarial. Je me sens plus autonome qu'auparavant* ».

Les garçons ont un taux d'indépendance légèrement supérieur, mais la différence est faible et pourrait être liée à des facteurs externes, comme un meilleur accès au financement ou à des ressources spécifiques.

Indicateur : % de jeunes conservent leur emploi salarié ou travaillent indépendamment pendant au moins un mois (SOYI2.1.1)

Questions :

Cet indicateur est mesuré d'après 3 questions :

Si Formation métier :

1. Avez-vous actuellement un contrat de travail ou en avez-vous eu un au cours des 6 derniers mois ? Il peut s'agir d'un contrat formel, écrit, ou implicite comme un accord oral ou une poignée de main., 2. Recevez-vous ou avez-vous reçu une rémunération pour le travail que vous effectuez dans le cadre de ce contrat ?

3b. Avez-vous exercé un travail rémunéré pendant un mois civil ou plus depuis que vous avez commencé à travailler ?

Si Entrepreneuriat :

1. Exercez-vous ou avez-vous exercé des activités indépendantes pour produire des biens ou fournir des services pendant au moins 7 jours au cours des 6 derniers mois ?

2. Avez-vous généré des ventes en espèces ou en nature par le biais de transactions



commerciales ?

3. Avez-vous exercé des activités indépendantes pendant un mois civil ou plus depuis que vous avez commencé ?

Notation :

Chaque question doit être répondue par “oui” ou par “non”.

Calcul :

Pour être compté dans le numérateur, le répondant doit répondre “Oui” aux 3 questions.

Parmi les adolescents et jeunes ayant suivi une formation métier depuis au moins 6 mois, **15,0%** sont parvenus à sécuriser et à garder un emploi rémunéré pendant au moins 1 mois.

Parmi les adolescents et jeunes ayant suivi une formation en entrepreneuriat, **75,9%** sont parvenus à développer une AGR et à la maintenir opérationnelle pendant au moins 1 mois.

Indicateur : % d'adolescents et de jeunes, en particulier d'adolescentes et de jeunes femmes, qui participent activement à des initiatives menées par des jeunes pour l'égalité des sexes (LDI 1)

Questions :

Pour pouvoir mesurer cet indicateur, 6 questions sont posées aux répondants concernant : adhésion, fréquence des réunions, prise de décision démocratique et représentation inclusive de l'organisation, accès à l'information et communication ouverte, analyse, action et orientation vers le changement, participation égale et libre, méthodologies inclusives, gestion des ressources et des finances, égalité des sexes au niveau organisationnel, suivi, évaluation et apprentissage, opinions critiques et gestion des conflits.

- Les membres ont-ils tous accès à l'information ?
- Les membres disposent-ils d'un espace/plateforme ouvert pour communiquer librement entre eux ?
- Les membres de votre organisation/club prennent-ils conscience des changements (politiques, socio-économiques, culturels...) qui surviennent dans le contexte environnemental ?
- Votre organisation/club compte-t-il des personnes handicapées ?
- Votre organisation/club prend-elle en compte toutes les diversités (classes sociales, ethniques, religieuses etc.) ?
- Vous sentez-vous traité.e/motivé.e de manière égale dans votre organisation/club ?

Notation :

Chaque question doit être répondue par Oui ou par Non.

Calcul :

Pour être considéré comme un membre actif, un adolescent ou un jeune doit être en mesure de fournir des informations sur les éléments suivants : adhésion, fréquence des réunions, prise de décision démocratique et représentation inclusive de l'organisation, accès à l'information et communication ouverte, participation égale et libre, et égalité des sexes au niveau organisationnel. En d'autres mots, il doit répondre « oui » à toutes les questions.



Cet indicateur mesure l'engagement des adolescents et des jeunes dans les initiatives communautaires en faveur de l'égalité des sexes.

Les 315 répondants auprès desquels cet indicateur est mesuré appartiennent à un club et sont issus des établissements scolaires et des centres de formation des communautés de Nioro, de Kaolack et de Thiès. L'ensemble compte 230 adolescentes et jeunes femmes et 85 adolescents et jeunes hommes, ou 19 adolescents entre 10 et 14 ans, 144 adolescents entre 15 et 17 ans et 152 jeunes entre 18 et 24 ans.

N.B. : Pour garantir une cohérence au niveau du groupe d'âge interrogé, les jeunes de plus de 24 ans ont été exclus de l'échantillon malgré que certain.e.s parmi eux aient été bénéficiaires des activités du programme.

La valeur globale de cet indicateur est de 34,9%. Elle varie significativement entre les filles et les garçons - 40,9% contre 18,8% - et selon le groupe d'âge.

À mi-parcours, le taux de participation était de 22% (30% pour les filles et 8% pour les garçons), bien en dessous des attentes (35% de participation totale, avec 40% pour les filles et 30% pour les garçons). À l'évaluation finale, ce taux a augmenté pour atteindre 34% au total (40% pour les filles et 17% pour les garçons). De manière générale, la cible finale de 45% n'a pas été atteinte. La valeur obtenue parmi les filles (40%) s'approche de leur cible de 50% mais ne l'atteint pas, alors que la valeur obtenue parmi les garçons (17%) reste bien en dessous de leur cible de 40%. Ce score traduit une dynamique d'engagement sélective, où les exigences de l'indicateur (répondre « oui » à l'ensemble des six critères de participation active) reflètent un niveau élevé d'appropriation organisationnelle par les jeunes.

Ce retard s'explique par la peur de la stigmatisation masculine, des résistances culturelles et une perception du projet comme étant exclusivement réservé aux filles. A cela s'ajoute un niveau faible concernant la cible de moins de 14 ans, des obstacles logistiques comme le faible ratio d'encadrement (un animateur pour six communes) et la mobilité des jeunes leaders diplômés ont rompu la continuité des activités de terrain.

Enfin, des malentendus locaux sur le concept de « genre », parfois associé à des thématiques hostiles, peuvent être évoqués comme limite de l'adhésion de certains acteurs.

En effet, la cible de 45 % n'a pas été atteinte, plafonnant à 34,9 %, principalement en raison du désengagement marqué des adolescents de la tranche 10-14 ans. Pour ce groupe, la participation est restée quasi inexistante (proche de 0 % chez les garçons à mi-parcours), ce qui a lourdement pesé sur la moyenne globale. Ce déficit peut s'expliquer par une immaturité sociale face aux concepts complexes de genre, mais aussi par une conception stratégique où les jeunes ont été davantage cantonnés à l'exécution des activités plutôt qu'à leur conception, limitant ainsi leur sentiment d'appropriation et leur motivation à porter des initiatives autonomes.

La différence de mobilisation entre les filles (40,9 %) et les garçons (18,8 %) s'explique d'abord par le choix stratégique d'un ciblage prioritaire, le programme ayant réservé 70 % de ses quotas aux adolescentes et jeunes femmes. Pour ces dernières, les enjeux d'égalité et de protection sont perçus comme des priorités vitales pour leur propre épanouissement, garantissant leur assiduité. À l'inverse, l'engagement des garçons comme « alliés » reste un défi majeur, freiné par la persistance de stéréotypes masculins traditionnels et une difficulté à percevoir leur intérêt direct dans la remise en question des normes de genre.

La question du signalement constitue le principal point de blocage thématique de cet indicateur. Alors que le programme visait un taux de confiance de 90 % pour dénoncer des abus, seuls 30 % des jeunes se disent réellement prêts à le faire, par crainte des représailles sociales ou du poids du secret familial (*Soutoura*). Par ailleurs, les questions liées à la gestion démocratique et financière des clubs ont révélé que la prise de décision reste souvent l'apanage d'un petit groupe de leaders ou des encadrants adultes, empêchant une grande partie des membres de valider les critères de "participation active" au sens strict du terme.

Sexe	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Femme	136	59,1%			
Homme	69	81,2%			
Total	205	65,1%			

La valeur de l'indicateur est plus élevée parmi les jeunes (18-24 ans) que parmi les adolescents (10-14 ans et 15-17 ans). Elle passe du simple au double entre les adolescents plus âgés et les jeunes. L'écart marqué entre les filles (40,9 %) et les garçons (18,8 %) s'explique par la nature transformatrice du projet. Les adolescentes, premières bénéficiaires des enjeux d'égalité et de protection, perçoivent les clubs comme des espaces vitaux de conquête de droits. Pour elles, la participation active n'est pas seulement une activité, mais un levier de changement de leur condition sociale.

Le faible taux chez les garçons, bien qu'en progression depuis la mesure de cet indicateur à mi-parcours (passant de 8 % à près de 19 %), souligne la difficulté de déconstruire les privilèges de genre. Engager les garçons comme "alliés" exige de lever des résistances culturelles profondes où l'égalité est parfois perçue, à tort, comme une perte d'influence masculine.

Age	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Entre 10 et 14 ans	7	36,8%	12	63,2%	19
Entre 15 et 17 ans	110	76,4%	34	23,6%	144
Entre 18 et 24 ans	88	57,9%	64	42,1%	152
Total	205	65,1%	110	34,9%	315

Le passage du taux de participation de 23,6 % (15-17 ans) à 42,1 % (18-24 ans) démontre que l'engagement actif est fortement lié à la maturité cognitive et sociale. Les jeunes adultes disposent d'une plus grande autonomie de mouvement et d'une meilleure maîtrise des processus démocratiques au sein des clubs, leur permettant de satisfaire aux critères exigeants de prise de décision et de gestion de l'information.

En ce qui concerne, le cas des 10-14 ans, le taux de 63,2 % dans cette tranche doit être interprété avec prudence en raison de la taille réduite de l'échantillon (19 répondants), mais il suggère une forte malléabilité et un enthousiasme des plus jeunes lorsqu'ils sont encadrés dans des environnements scolaires protégés.

Les résultats régionaux montrent que Kaolack a obtenu des résultats plus favorables – 53,9% - tandis que les résultats à Thies étaient plus faibles – 18,6%.



Département	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Kaolack	66	46,1%	77	53,9%	143
Nioro	25	78,1%	7	21,9%	32
Thies	114	81,4%	26	18,6%	140
Total	205	65,1%	110	34,9%	315

Avec 53,9 %, Kaolack dépasse la cible globale. Ce succès peut être attribué à une synergie efficace entre les clubs scolaires et les leaders communautaires (GIPEG), créant un environnement porteur où l'engagement des jeunes est valorisé et soutenu par les adultes.

Le faible taux à Thiès (18,6 %) pourrait traduire une dispersion des initiatives ou une concurrence avec d'autres sollicitations urbaines. La rigueur des critères de l'indicateur a probablement mis en exergue des faiblesses dans la communication interne ou la fréquence des réunions des clubs dans cette zone, nécessitant un renforcement de la structuration associative.

Indicateur : % de membres de la communauté qui encouragent le changement des normes sociales pour offrir un environnement protecteur aux adolescentes et aux jeunes femmes (LDI 2)

Questions :

Section A : "Nous aimerions savoir ce que vous pensez de certaines normes sociales dans votre communauté."

- Dans la société sénégalaise, les hommes doivent être favorisés par rapport aux femmes,
- Les enfants doivent se taire lorsqu'ils sont avec des adultes,
- Une femme doit se taire en présence d'un homme,
- Il n'est pas nécessaire pour une fille d'aller à l'école car son avenir dépendra de son mari,
- Une femme ne peut pas être un bon leader,
- Les femmes sont traditionnellement des artisanes de la paix.,
- Les hommes sont considérés comme les principaux héritiers de la famille,
- Les travaux domestiques et les soins aux enfants, malades et personnes âgées doivent être réservés aux femmes,
- Les hommes doivent être totalement responsables de la protection et de la subsistance de la famille,
- Seules les filles doivent aider leur mère dans les tâches ménagères,
- C'est la responsabilité d'une femme d'avoir des enfants de sexe masculin,
- Les jeunes filles devraient être subordonnées aux hommes,
- Les femmes devraient limiter leur implication dans la sphère publique (ex. le travail hors de la maison, l'implication dans la politique, dans la société civile, etc.) et rester dans la sphère privée (ex. s'occuper de la maison,
- Les hommes devraient être les seuls soutiens de famille.,
- Les hommes devraient être responsables de la sécurité (financière, physique, émotionnelle) de la famille.

Section B : "Explorons maintenant votre compréhension de la violence à l'égard des adolescentes et des jeunes filles et des femmes. À votre avis, les actes suivants sont-ils justifiés ?"

1. Le mariage des enfants,

2. Le sororat,
3. Le lévirat,
4. La violence sexuelle,
5. La violence exercée par le partenaire intime,
6. La violence émotionnelle ou psychologique,
7. Le châtiment physique

Section C : “Veuillez donner votre avis sur l'affirmation suivante ?”

1. Les parents devraient marier leur fille de 19 ans à un homme riche pour pallier aux problèmes familiaux.,
2. Il est normal de battre son enfant/conjoint pour toute erreur commise.,
3. Il est très humain d'offrir un emploi à un jeune de 15 ans issu d'une famille pauvre.,
4. Il est normal de refuser de la nourriture à un enfant qui a eu de mauvais résultats à l'école.,
5. Tant que vous êtes frères et sœurs, vous pouvez partager des chambres à coucher.

Section D : “Pouvez-vous identifier des actions qui peuvent être entreprises pour répondre et prévenir la violence et les abus contre les adolescentes et les jeunes femmes ?”

Notation :

L'échelle de réponse varie pour chaque section :

Section A : 1 – pas du tout d'accord, 2- pas complètement d'accord, 3 – ni d'accord, ni pas d'accord, 4, en partie d'accord ou complètement d'accord

Section B : 1. Oui, 2. Non, 3. Parfois

Section C : 1. Vrai, 2. Faux, 3. Incertain

Calcul :

Cet indicateur a été calculé sur la base de quatre critères définis comme suit :

A : être en total désaccord avec au moins 7/15 des normes sociales négatives ;

B : rapporter qu'au moins 5/7 pratiques violentes ne sont pas justifiées ;

C : répondre « Faux » à au moins 3/5 affirmations ;

D : proposer au moins 2 actions à entreprendre pour prévenir et répondre à la violence et aux abus contre les adolescentes et les jeunes femmes.

L'indicateur global est calculé par l'effectif total des membres de la communauté qui respectent ces quatre critères, divisée par le total des membres de la communauté enquêtés.

Cet indicateur cherche à évaluer les perceptions des membres de la communauté concernant les normes sociales ayant un impact et les composantes d'un environnement sûr dans leurs communautés respectives.

Les répondants auprès desquels cet indicateur est mesuré sont les **leaders communautaires** (83 leaders communautaires), répartis sur deux régions du Sénégal : Thiès (59%), Kaolack (41%).

L'ensemble compte par sexe : 67,5% de femmes et 32,5% d'hommes. Les tranches d'âge représentées : 25-54 ans (78,3%), 55 ans et plus : 14 leaders (16,9 %) et 18-24 ans : 4 leaders (4,8 %). Niveau d'éducation varié : primaire (24,1%), supérieur (21,69%), secondaire inférieur (19,28%).

La valeur globale de cet indicateur est **de 90,4%**. Elle est plus élevée parmi les femmes – 94,6% - que parmi les hommes – 81,5%.



Sexe	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Femme	3	5,4%	53	94,6%	56
Homme	5	18,5%	22	81,5%	27
Total	8	9,6%	75	90,4%	83

Avec un taux de **94,6 %**, les femmes leaders affichent une quasi-unanimité. Ce chiffre s'explique par le fait que les femmes sont les premières victimes des normes restrictives (tâches ménagères, subordination) et des violences. Leur engagement traduit une volonté de rompre avec des modèles traditionnels qui freinent leur propre épanouissement et celui de leurs filles.

Bien que plus faible (**81,5 %**), le taux des hommes a doublé depuis la mesure de cet indicateur à mi-parcours (40,9%). Cette progression spectaculaire montre que le plaidoyer du projet a réussi à déconstruire certains privilèges masculins, même si un noyau de résistance persiste, souvent lié au poids des traditions sur le rôle de "chef de famille" et de "seul soutien financier".

Elle est également plus élevée à Kaolack – 95,0% - et à Thiès – 91,8% - qu'à Nioro – 78,6%.

Sexe	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Kaolack	1	5%	19	95,0%	20
Nioro	3	21,4%	11	78,6%	14
Thiès	4	8,2%	45	91,8%	49
Total	8	9,6%	75	90,4%	83

Le taux de 95,0 % à Kaolack est remarquable. Il suggère une efficacité particulière des Groupes Intergénérationnels (GIPEG) dans cette zone, où le dialogue entre leaders religieux, coutumiers et jeunes a permis de créer un consensus social fort autour de la protection de l'enfance et de l'égalité de genre. Nioro, le taux de 78,6 % (et 0 % pour les hommes leaders interrogés dans certaines strates) souligne la persistance de poches de conservatisme. Dans ces zones rurales, les normes liées au mariage des enfants et à la répartition traditionnelle des rôles domestiques sont plus ancrées, nécessitant une approche de sensibilisation encore plus localisée et continue.

Tenant compte de l'âge, elle est plus élevée chez les leaders de moins de 25 ans – 100%. Cependant, la composition de l'échantillon (très peu de jeunes) nous empêche de considérer cette différence (échantillon insuffisant).

Age	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total	Total
18-24 ans	0	0%	4	100,0%	4	100%
25-54 ans	7	10,7%	58	89,2%	65	100%
55 ans et plus	1	7,1%	13	92,9%	14	100%
Total	8	9,6%	75	90,4%	83	100%

Le taux de 100 % chez les 18-24 ans (leaders de demain) et de 92,9 % chez les 55 ans et plus (gardiens de la tradition) montre que le changement n'est pas seulement le fait de la jeunesse. Le projet a réussi le pari de faire basculer les aînés, dont l'influence est capitale pour valider les

nouveaux comportements communautaires (abandon du lévirat, du sororat ou des châtiments corporels).

	Non	Oui	Total général	%
Kaolack	1	19	20	95%
Femme		11	11	100%
25-54 ans		11	11	100%
Homme	1	8	9	89%
25-54 ans	1	7	8	88%
55 ans et plus		1	1	100%
Nioro	3	11	14	79%
Femme	2	11	13	85%
25-54 ans	2	10	12	83%
55 ans et plus		1	1	100%
Homme	1		1	0%
25-54 ans	1		1	0%
Thiès	4	45	49	92%
Femme	1	31	32	97%
18-24 ans		3	3	100%
25-54 ans		21	21	100%
55 ans et plus	1	7	8	88%
Homme	3	14	17	82%
18-24 ans		1	1	100%
25-54 ans	3	9	12	75%
55 ans et plus		4	4	100%
Total général	8	75	83	90%

L'objectif à moyen terme était de 65% au total, avec 70% pour les femmes et 60% pour les hommes. À mi-parcours, 56% des membres de la communauté soutenaient ce changement des normes sociales (74% pour les femmes et 41% pour les hommes). À l'évaluation finale, ce taux a significativement augmenté pour atteindre 90% au total, avec 95% pour les femmes et 81% pour les hommes. Cela montre que les membres de la communauté, en particulier les femmes, ont largement soutenu le changement des normes sociales, mais les hommes sont restés moins engagés que les femmes.

Les résultats par région montrent que les femmes de Kaolack et de Thiès ont exprimé un soutien massif pour le changement des normes sociales, avec des taux de 80% et 95% respectivement. Cependant, dans certaines régions comme Nioro, l'engagement des hommes reste faible, ce qui montre la nécessité d'un travail de sensibilisation ciblé pour impliquer davantage les hommes dans la promotion d'un environnement protecteur pour les jeunes filles et jeunes femmes.

Un travail plus intensif doit être mené pour impliquer les hommes et les garçons dans la transformation des normes sociales et dans la création d'un environnement protecteur pour les



jeunes filles et les jeunes femmes. Des programmes de sensibilisation intergénérationnels et communautaires peuvent être des leviers efficaces.

Indicateur : % des mécanismes communautaires de protection de l'enfance et de la famille soutenus par le programme qui assurent des processus fonctionnels d'identification, d'orientation et de suivi de la gestion des cas de violence (LDI 3)

Questions :

Partie 1 :

- 1a. Les principaux acteurs de la communauté sont activement impliqués au sein de l'organisation,
- 1b. Les figures d'autorité (telles que les chefs traditionnels ou religieux) sont activement impliquées au sein de l'organisation,
- 2a. est dirigée par la communauté,
- 2b. est construite sur des structures et des pratiques traditionnelles,
- 2c. est liée au système officiel de protection de l'enfance, L'organisation comprend des mécanismes efficaces et adaptés à l'âge pour,
- 3a. une participation active des enfants,
- 3b. une participation active des adolescents,
- 3c. une participation active des jeunes,
- 4a. inclut les femmes et les hommes dans les capacités de leadership,
- 4b. comprend les groupes linguistiques ou ethniques minoritaires,
- 5a. les membres de l'organisation comprennent clairement leurs rôles et leurs responsabilités,
- 6a. l'organisation fait partie des mécanismes efficaces de renvoi des affaires de protection de l'enfance,
- 7a. les organisations surveillent et suivent efficacement les enfants et les familles à risque/vulnérables

Partie 2 :

- Votre MCPEF a organisé plusieurs événements à destination de la communauté pour les informer des risques de violence et des droits de l'enfant.
- Ces événements ont permis d'informer un nombre significatif et un groupe diversifié de membres de la communauté.
- Votre MCPEF a organisé plusieurs événements à destination de la communauté pour les informer au sujet des services et acteurs de la protection de l'enfance (y compris le MCPEF), de leur fonctionnement et de la manière d'y accéder.
- Ces événements ont permis d'informer un nombre significatif et un groupe diversifié de membres de la communauté.

Partie 3 :

- Au cours des 3 derniers mois, combien de cas de violence à l'égard des enfants, adolescents et jeunes ont été identifiés ou signalés à votre institution ?
- Au cours des 3 derniers mois, combien de ces cas avez-vous (c'est-à-dire votre MCPEF) référé à un autre acteur de la protection ?
- Quelle(s) forme(s) a pris l'appui que vous avez apporté aux survivant(e)s de la violence ?

Notation :

Dans la première section (qui correspond à l'indicateur PROO3.3.1), les réponses sont notées pour chaque critère comme suit, sur la base des réponses obtenues lors du discussion de groupe : Vrai (il

s'applique) - score 2 ; Partiellement vrai (il s'applique partiellement) - score 1, Pas vrai (ne s'applique pas) - score 0.

Dans la seconde section, chaque fois que la structure arrive à fournir des évidences sur chaque question, elle reçoit un point (NB : dans une même structure, un point est attribué pour chaque mention, c'est-à-dire 4 au maximum). Les réponses peuvent être : 1. Vrai, 2. Partiellement vrai, 3. Faux.

Dans la troisième section, la structure doit répondre :

- Au moins 1 cas signalé/identifié ;
- Au moins 1 cas référé ;
- Au moins 1 forme de soutien à la/au survivant.e.

Calcul de l'indicateur :

Pour être compté dans le numérateur, le mécanisme doit répondre à 3 conditions :

Partie 1 : Un score de 20 ou plus est considéré comme une réussite.

Partie 2 (information et sensibilisation) : Un score de 4 ou plus est considéré comme une réussite.

Partie 3 (identification/signalement, référencement et appui) : Les trois conditions doivent être remplies.

Cet indicateur a été mesuré auprès de 11 mécanismes communautaires de protection soutenus par le programme.

Indicateur LDI Impact MCPE	# de Non	% de Non	# de Oui	% de Oui	Total
Kaolack	3	100,00%		0,00%	3
Nioro	2	66,67%	1	33,33%	3
Thiès	3	60,00%	2	40,00%	5
Total	8	72,73%	3	27,27%	11

L'indicateur concernant le pourcentage des mécanismes communautaires de protection de l'enfance et de la famille soutenus par le programme qui assurent des processus fonctionnels d'identification, d'orientation et de suivi de la gestion des cas de violence (LDI 3) a montré un écart significatif entre les résultats à mi-parcours et l'évaluation finale, soulignant des améliorations substantielles.

À mi-parcours, seulement 11% des mécanismes fonctionnaient efficacement, bien en dessous de l'objectif à moyen terme de 40%. Cela indique qu'au début et à mi-parcours de la mise en œuvre, une grande partie des mécanismes communautaires ne remplissaient pas encore les critères minimaux pour garantir une gestion adéquate des cas de violence. **A l'évaluation finale, la valeur a évolué positivement pour atteindre 27,5%, mais elle n'atteint pas la cible finale de 40%.** En outre, des différences marquées sont observables entre les 3 régions. Kaolack reste en retrait avec 0% des MCPE évalués qui sont pleinement fonctionnels.

Il importe cependant d'observer les résultats atteints pour chaque partie :

- Le critère 1 est rempli par 10 MCPE sur les 11 évalués ;
- Le critère n°2 est rempli par 8 MCPE sur les 11 évalués ;

- Le critère n°3 n'est rempli que par 3 MCPE sur les 11 évalués.

Le critère n°3 porte sur l'identification/le signalement, le référencement de cas et l'appui apporté aux survivant.e.s. Les chiffres rapportés par les MCPE interrogés à propos des 3 derniers mois sont faibles.

	Au cours des 3 derniers mois, combien de cas de violence à l'égard des enfants, adolescents et jeunes ont été identifiés par ou signalés à votre institution ?	Au cours des 3 derniers mois, combien de ces cas avez-vous référé à un autre acteur de la protection ?	Ratio
Kaolack (3 MCPE)	4	4	100%
Nioro (3 MCPE)	7	1	14,3%
Thiès (5 MCPE)	5	2	40%
Total (11 MCPE)	16	7	43,8%

A la question "Quelle(s) forme(s) a pris l'appui que vous avez apporté aux survivant(e)s de la violence ?", les réponses collectées varient :

- Pas de cas signalé ou pris en charge (3)
- Pas de réponse (1)
- Appui moral (1)
- Règlement par médiation (1)
- Dénonciation (1)

Quand les résultats (valeur globale de l'indicateur) sont croisés avec d'autres variables, on peut noter plusieurs constats :

- La durée d'activité du MCPE semble influencer positivement sur la valeur de l'indicateur.

Tableau : Influence de la durée d'activité des MCPE sur leur fonctionnalité

Durée d'activité du MCPE évalué	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total	Total
1. Deux ans et +	3	60%	2	40%	5	100 %
2. Entre 1 an et 2 ans	3	75%	1	25%	4	100 %
3. Moins d'1 an	2	100%		0%	2	100 %
Total	8	72,7%	3	27,3%	11	100 %

L'analyse des données par durée d'activité montre une corrélation claire entre l'ancienneté des MCPE et leur performance. En effet, 60 % des MCPE ayant plus de deux ans d'activité remplissent les critères de fonctionnalité, contre 100 % des mécanismes actifs depuis moins d'un an, mais avec une portée limitée. Ces résultats suggèrent que les mécanismes plus anciens

bénéficient d'une stabilité et d'une expérience qui leur permettent d'être plus opérationnels et efficaces, tandis que ceux en début d'existence restent souvent en phase de consolidation.

- L'absence d'un appui matériel ou financier dans les 24 mois qui précèdent semble influencer négativement sur la valeur de l'indicateur.

Tableau 4. Impact de l'appui matériel ou financier sur la performance des MCPE

Appui matériel ou financier au cours des 24 derniers mois	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total	Total
1.Oui	5	62.5%	3	37.5%	8	100%
2.Non	3	100.0%	0	0.00%	3	100%
Total	8	72.7%	3	27.3%	11	100%

L'absence de soutien matériel ou financier se traduit par une absence totale de fonctionnement pour certains MCPE, en particulier dans les zones rurales. En effet, 100 % des mécanismes ayant reçu un appui ont atteint un niveau de performance acceptable, tandis que ceux qui n'ont pas bénéficié de soutien matériel ou financier restent non fonctionnels. Cela met en évidence l'importance de l'accompagnement matériel pour assurer la pérennité des structures locales et maximiser leur efficacité.

- La formation des membres du MCPE dans les 24 mois qui précèdent semble influencer positivement sur la valeur de l'indicateur.

Tableau 5. Formation des membres des MCPE et son impact sur leur fonctionnalité

Membres MCPE formés au cours des 24 derniers mois	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total	Total
1.Oui	7	70.0%	3	30.0%	10	100%
2.Non	1	100.0%		0.0%	1	100%
Total	8	72.7%	3	27.3%	11	100%

La formation des membres des MCPE semble jouer un rôle déterminant dans leur capacité à remplir efficacement leurs fonctions. En effet, 70 % des MCPE ayant bénéficié de formations récentes répondent aux critères de réussite, contre 100 % des mécanismes n'ayant pas été formés, ce qui suggère que la formation continue est un levier essentiel pour garantir la pérennité et l'efficacité des mécanismes de protection.

Tableau : Fréquence des réunions des MCPE

A quelle fréquence réunissez-vous ?	#	%
1.Une fois par 6 mois	7	63.6%
2.Une fois par trimestre	3	27.3%
3.Une fois par mois	1	9.1%



Total	11	100%
--------------	-----------	-------------

L'analyse de la fréquence des réunions des MCPE indique que la majorité de ces mécanismes se réunissent seulement deux fois par an, ce qui peut limiter leur réactivité et leur capacité à traiter les problèmes en temps réel. Une fréquence de réunion plus élevée, telle que mensuelle ou trimestrielle, pourrait améliorer leur efficacité opérationnelle et permettre une gestion plus rapide des cas de protection.

Tableau : Existence d'un plan d'action annuel pour les MCPE

Avez-vous un plan d'action annuel contenant les activités à destination de la communauté ?	#	%
1.Oui	5	45.4%
2.Non	6	54.6%
Total	11	100%

L'absence de planification systématique dans plus de la moitié des MCPE (54,6 %) constitue une faiblesse importante dans la gestion de leurs activités. Un plan d'action annuel est essentiel pour garantir la cohérence des actions et la continuité des initiatives de protection de l'enfance. Le manque de planification entrave la capacité de ces mécanismes à planifier à long terme et à maintenir une orientation stratégique claire.

Tableau : Existence d'un plan d'action annuel pour les MCPE

Avez-vous des outils (écrits) pour vous organiser ?	#	%
1.Oui	8	72.7%
2.Non	3	27.3%
Total	11	100%

Les données montrent que 72,7 % des MCPE disposent d'outils écrits pour organiser leurs activités, ce qui est un indicateur positif de leur structuration. Toutefois, l'absence d'outils formalisés dans 27,3 % des cas suggère que certains MCPE ne bénéficient pas des ressources organisationnelles nécessaires à une bonne gestion.

R1 : Les adolescents et les jeunes, en particulier les adolescentes et les jeunes femmes (10-24 ans), bénéficient d'un environnement scolaire sûr, inclusif et égalitaire et sont renforcés à identifier et lutter contre la violence et les VBG en milieu scolaire

Le Résultat 1 du programme DGD 22-26 vise à garantir que les adolescents et les jeunes, en particulier les adolescentes et les jeunes femmes, bénéficient d'un environnement scolaire sûr, inclusif et égalitaire. L'objectif principal est de renforcer les capacités des jeunes à identifier et à lutter contre la violence et les violences basées sur le genre (VBG) en milieu scolaire. Ce résultat joue un rôle central dans la construction d'un cadre éducatif qui protège et valorise tous les élèves, en mettant particulièrement l'accent sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des filles.

Le Résultat 1 impliquait la mise en œuvre des politiques de protection dans les écoles, la sensibilisation des jeunes, et la promotion d'un environnement scolaire sécurisé et inclusif. Les activités menées dans le cadre de ce résultat ont inclus des formations pour les jeunes, les enseignants, ainsi que des actions de sensibilisation communautaire. Des ateliers "Champions du changement" ont été organisés, touchant un large éventail de jeunes, notamment des filles et des garçons, dans les régions de Kaolack et Thiès. Ces formations ont permis aux participants de développer des compétences sur des thématiques clés telles que la masculinité positive, la prévention des violences sexistes et la prise de parole en public. En outre, des initiatives de plaidoirie locale ont été mises en place, avec la participation active des jeunes dans des forums décisionnels, notamment au niveau des communes.

Les principales réalisations incluent l'organisation de sessions de formation en genre et en droits humains, la création de comités consultatifs de jeunes dans les deux régions d'intervention, ainsi que la mobilisation communautaire autour de la question de la violence basée sur le genre dans les écoles.

Des indicateurs clés tels que le pourcentage d'écoles ayant mis en place des mécanismes de protection, le taux de participation des jeunes à des initiatives pour l'égalité des sexes, et le niveau de connaissance des jeunes sur la protection de l'enfance, sont utilisés pour mesurer l'impact du programme. À travers l'analyse de ces indicateurs (ci-dessous), ce rapport met en évidence les progrès réalisés dans l'intégration des pratiques de protection dans les écoles, tout en soulignant les défis à relever, notamment en matière d'engagement des jeunes et des enseignants et de la gestion de l'inclusivité scolaire.

Vue d'ensemble des indicateurs

Indicateurs	Résultat de référence	Objectif à moyen terme	Résultat à mi-parcours	Objectif à terme	Résultats évaluation finale
-------------	-----------------------	------------------------	------------------------	------------------	-----------------------------



% d'écoles qui ont mis en place des politiques et des processus de protection et les mettent en œuvre efficacement (IQEO4.2.1)	5%	20%	50%	65%	90%
% d'adolescents et de jeunes qui démontrent une connaissance des risques et des comportements liés à la protection de l'enfance (PROO1.1.1)	Total : 42% Filles : 43% Garçons : 40 %	Total : 62% Filles : 62% Garçons : 62 %	Total : 52% Filles : 51% Garçons : 55%	Total : 87% Filles : 87% Garçons : 87 %	Total : 85,0% Filles : 85,6% Garçons : 83,9%
% d'adolescents et de jeunes qui estiment avoir suffisamment confiance en eux pour pouvoir signaler une atteinte à leur protection à une structure de signalement (PROO1.4.1)	Filles : 78% Garçons : 85 %	Total : 90% Filles : 90% Garçons : 90 %	Total : 30,4 % Filles : 30,7 % Garçons : 29,7 %	Total : 95 % Filles : 95% Garçons : 95 %	Total : 29,0 % Filles : 27,2% Garçons : 32,1 %
% d'enseignants qui emploient de plus en plus de pratiques favorisant l'apprentissage et le bien-être de tous les élèves – filles et garçons (IQEO5.1.1)	Enseignantes : 5 % Enseignants : 7 %	Total : 15 % Enseignantes : 15 % Enseignants : 15 %	Total : 56 % Enseignantes : 60 % Enseignants : 54%	Total : 25% Enseignantes : 25 % Enseignants : 25 %	Total : 88,9% Enseignantes : 93.33% Enseignants : 85.71%
% d'adolescents et de jeunes qui indiquent que leur école offre un environnement d'apprentissage favorable pour tous (IQEO4.1.6)	Total : 62% Filles : 67% Garçons : 57 %	Total : 70% Filles : 70% Garçons : 70%	Total : 55% Filles : 54% Garçons : 57%	Total : 80% Filles : 80% Garçons : 80%	Total : 97,7% Filles : 97,7% Garçons : 97,7%

Indicateur : % d'écoles qui ont mis en place des politiques et des processus de protection et les mettent en œuvre efficacement (IQEO4.2.1)

Questions :

Les 10 questions posées étaient :

- Le bien-être social et émotionnel des élèves est-il assuré, avec une politique de protection en place et un personnel formé à protéger les EAJ ?
- Tous les membres du personnel, les élèves ainsi que les membres des structures de gestion et de gouvernance de l'école et les parents connaissent-ils les politiques de protection ?
- Le personnel a-t-il été formé à l'apprentissage social et émotionnel, dans le cadre du

programme d'enseignement ?

- Les installations de l'école comprennent-elles des salles de classe, des aires de jeux et des installations d'assainissement propres et sûres ?
- Les installations d'assainissement répondent-elles aux besoins des filles en matière d'hygiène menstruelle ?
- Les installations d'assainissement sont-elles séparées pour les garçons et les filles ?
- Les mesures de sécurité et de sûreté font-elles l'objet d'examen réguliers, qui débouchent sur des plans d'amélioration prévoyant des mesures, un budget et des délais spécifiques ?
- Y a-t-il des politiques et des codes de conduite pour le personnel et les élèves, et sont-ils mis en œuvre de façon efficace pour prévenir la violence et les mauvais traitements et y faire face, tant dans les écoles qu'aux alentours ?
- Existe-t-il des mécanismes sûrs et efficaces pour signaler les incidents d'abus, de violence, de harcèlement ou d'intimidation et en faire un suivi ?
- Y a-t-il des mécanismes et des systèmes d'orientation ?

Notation :

Chaque question posée devait être répondue par « Oui » ou par « Non ».

Calcul (inspiré des spécifications de l'indicateur IQEO4.2.3) :

Respect de 0 à 3 des critères : non conforme aux normes
 Respect de 4 à 5 des critères : plus ou moins conforme aux normes
 Respect de 6 à 8 des critères : conformité acceptable aux normes
 Respect de 9 à 10 des critères : très bonne conformité aux normes

% d'écoles ayant une très bonne conformité aux normes correspond au % d'écoles qui ont obtenu un score de 9 ou 10

Cet indicateur a été mesuré auprès de 10 écoles qui ont été soutenues par le programme, dont 5 écoles du secondaire inférieur et 5 écoles du secondaire supérieur.

La valeur globale de l'indicateur est **90,0%**.

Table 1: IQEO4.2.1% d'écoles qui disposent de politiques et de processus de protection, et qui les mettent en œuvre de manière efficace

DEPARTMENT	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total	Total
Kaolack		0,00%	3	100 %	3	100 %
Nioro		0,00%	2	100 %	2	100 %
Thies	1	20,00%	4	80,00%	5	100 %
Total	1	10,00%	9	90,00%	10	100 %

TYPE ECOLE	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total	Total
2.Secondaire inférieur	1	20,00%	4	80,00%	5	100 %
3.Secondaire supérieur		0,00%	5	100 %	5	100 %
Total	1	10,00%	9	90,00%	10	100 %



La valeur est un peu plus basse pour les écoles du département de Thiès ou pour les écoles du secondaire inférieur. Cependant, la composition de l'échantillon (peu d'écoles dans les sous-groupes) nous empêche de considérer cette différence (échantillon insuffisant).

À mi-parcours, 50% des écoles avaient mis en place des politiques de protection efficaces, bien au-dessus de l'objectif à moyen terme de 20%. Lors de l'évaluation finale, **ce taux a augmenté à 90%, et a donc largement dépassé l'objectif à terme de 65%**. Par région, Kaolack et Nioro ont obtenu un taux de 100% pour la mise en œuvre des politiques de protection, tandis que Thiès présente un taux de 80%.

Indicateur : % d'adolescents et de jeunes qui démontrent une connaissance des risques et des comportements liés à la protection de l'enfance (PROO1.1.1)

Questions :

A1 : Quels sont les différents types de violence contre les enfants que tu connais ?

A2 : Peux-tu peut-être mentionner d'autres types de violence ?

B1. Lorsque tu te sens menacé e, y a-t-il des personnes à qui tu peux en parler ?

B2. Si vous ou quelqu'un d'autre subit des violences, pensez-vous que vous devriez en parler ?

B3. Lorsque tu te sens menacé existe-il des lieux sûrs où tu peux aller pour te protéger ?

B4. Connais-tu quelles sont les façons "sûres et dangereuses" dont d'autres personnes pourraient te toucher ?

B5. Peux-tu dire quand quelqu'un est sur le point de te faire du mal ?

B6. Sais-tu quoi dire si tu commences à te sentir en danger en présence d'un adulte ?

C1. As-tu l'impression de pouvoir exprimer par la parole tes sentiments et tes pensées la plupart du temps ?

Notation :

Section A : chaque catégorie comportant un ou plusieurs exemples compte pour 1 point ;

Section B : chaque réponse positive (oui) compte pour 1 point, et la Section C : une réponse positive compte pour un point 1.

Pour la section A, questions 1 à 5 ; une note de 3 ou plus est considéré comme satisfaisant ; pour les sections B et C, questions 6 à 12, une note de 4 est considérée comme satisfaisant, et une note totale de 7 et plus indique que les critères de l'indicateur dans son ensemble sont remplis

Calcul :

Nombre : Nombre de répondant qui satisfont aux critères

Pourcentage : (Nombre de jeunes ayant obtenu à la fois un score de 3 ou plus dans la partie A, ET un score de 4 ou plus dans les parties B et C) divisé par le nombre total de jeunes (âgés de 10 à 24 ans) interrogés * 100

Il faut désagréger les données en fonction des deux sujets explorés :

- Compréhension de la violence : nombre de personnes interrogées ayant obtenu une note de 3 ou plus dans la section A, divisé par le nombre de personnes enquêtées *100

- Connaissance de l'autoprotection : # nombre de personnes interrogées ayant obtenu une note de 4 ou plus dans les sections B et C, divisé par le nombre de personnes enquêtées *100

Cet indicateur a été mesuré auprès de 389 EAJ dans trois départements du Sénégal (Thiès, Kaolack, Nioro) pour évaluer leurs connaissances sur la violence, leurs mécanismes de protection et l'impact d'un projet d'intervention communautaire. Ces EAJ sont soit des élèves d'une école soutenue par le programme, soit des adolescents déscolarisés ou non scolarisés ayant participé à une activité au niveau communautaire (ex : activité CoC, formations sur différentes thématiques, activités de démultiplication). L'ensemble compte 243 répondantes et 137 répondants, ou 37 adolescents plus jeunes (10-14 ans), 155 adolescents plus âgés (15-17ans) et 188 jeunes (18-24 ans).

N.B. : Pour garantir une cohérence au niveau du groupe d'âge interrogé, les jeunes de plus de 24 ans ont été exclus de l'échantillon malgré que certain.e.s parmi eux aient été bénéficiaires des activités du programme.

La valeur globale de cet indicateur est de **85,0%**. Il n'y a pas de différence entre les filles/femmes et les garçons/hommes. L'analyse selon le sexe révèle une absence de disparité significative, avec 85,6 % pour les filles et 83,9 % pour les garçons. Cette parité est un succès majeur du projet, prouvant que les messages sur la protection de l'enfance et l'intégrité physique ont été assimilés de manière égale. Elle indique que le programme a réussi à briser les barrières de genre sur une thématique souvent jugée taboue, en dotant garçons et filles d'un langage commun sur la sécurité.

Sexe	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Femme	35	14,40%	208	85,60%	243
Homme	22	16,06%	115	83,94%	137
Total	57	15,00%	323	85,00%	380

La valeur de cet indicateur varie selon le groupe d'âge ; elle semble augmenter avec l'âge. On observe une corrélation directe entre l'âge et le niveau de connaissance, le taux passant de 64,8 % chez les 10-14 ans à 89,3 % chez les 18-24 ans. Cet écart s'explique par la maturité cognitive nécessaire pour appréhender des concepts complexes comme les types de violence (Section A) ou les nuances des "touchers sûrs et dangereux" (Section B). Si les jeunes adultes maîtrisent mieux les mécanismes d'autoprotection (97,9 %), le score plus faible des plus jeunes souligne la nécessité d'adapter les outils pédagogiques à leur niveau de vulnérabilité spécifique.

Age	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
10-14 ans	13	35,14%	24	64,86%	37
15-17 ans	24	15,48%	131	84,52%	155
18-24 ans	20	10,64%	168	89,36%	188
Total	57	15,00%	323	85,00%	380

La valeur de cet indicateur varie selon le département. Elle est très élevée à Kaolack – 98,3% - et

Nioro – 98,3% - et moins élevée à Thiès – 73,4%. Les performances sont quasi parfaites à Kaolack et Nioro (98,3 %), ce qui traduit une imprégnation exceptionnelle des activités de sensibilisation au sein de ces communautés. À l'inverse, le taux de 73,4 % à Thiès révèle des zones de fragilité. Ce décalage peut s'expliquer par un environnement urbain plus complexe à Thiès, où les canaux de communication existe mais sont plus diffus, ou par une densité moindre des activités de démultiplication communautaire par rapport aux zones rurales de Nioro et Kaolack.

Age	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Kaolack	2	1,71%	115	98,29%	117
Nioro	1	1,67%	59	98,33%	60
Thies	54	26,60%	149	73,40%	203
Total	57	15,00%	323	85,00%	380

Cet indicateur permet également de mesurer séparément la compréhension de la violence et la connaissance de l'autoprotection par les personnes enquêtées. L'analyse désagrégée montre que les jeunes sont plus performants en autoprotection (95,5 %) qu'en compréhension théorique de la violence (86,8 %). Cela signifie que même si certains jeunes ont du mal à nommer précisément tous les types de violence, ils savent quasi tous comment réagir s'ils se sentent menacés (connaissance des lieux sûrs, personnes de confiance). Ce résultat est positif car il privilégie la sécurité opérationnelle et le réflexe de protection, qui sont les objectifs ultimes du programme.

Concernant la compréhension de la violence, la valeur est de 86,8%. Il n'y a quasi aucune différence selon le genre (F : 87,2% ; H : 86,1%) mais une valeur plus basse – 64,9% - parmi les adolescents plus jeunes, contre 15-17 ans : 88,4% et 18-24 ans : 89,9%.

Concernant la connaissance de l'autoprotection, la valeur est de 95,5%. Il n'y a quasi aucune différence selon le genre (F : 96,3% ; H : 94,2%) mais une valeur croissante selon l'âge des personnes enquêtées : 10-14 ans : 89,2% ; 15-17 ans : 94,2%, et 18-24 ans : 97,9%.

À mi-parcours, 52% des jeunes avaient démontré une connaissance des risques et des comportements liés à la protection de l'enfance, avec des taux de 51% pour les filles et 55% pour les garçons. Ce taux a augmenté à 85% à l'évaluation finale, ce qui a permis de presque atteindre la cible de 87%. Le taux plus faible parmi les adolescents plus jeunes et celui plus faible parmi les EAJ qui vivent à Thiès révèlent cependant un besoin d'explorer ce qui a manqué dans l'approche envers ces groupes et de renforcer la sensibilisation auprès d'eux.

Indicateur : % d'adolescents et de jeunes qui estiment avoir suffisamment confiance en eux pour pouvoir signaler une atteinte à leur protection à une structure de signalement (PROO1.4.1)

Questions :

Demandez : peux-tu nous dire si tu sais quoi faire s'il t'arrive quelque chose ? Pour chacune des questions suivantes, dis-moi où tu irais pour obtenir de l'aide :

1. Si quelqu'un est violent à ton égard, par exemple s'il te fait mal ou te traite très durement, à qui t'adresserais-tu pour obtenir de l'aide ? Si l'enfant se contente de mentionner sa famille, demandez : en dehors de ta famille, vers quels autres personnes ou endroits te tournerais-tu pour obtenir de l'aide ?
2. Et si tu étais abandonné·e ou livré·e à toi-même ? Où irais-tu chercher de l'aide ? Si l'enfant se contente de mentionner sa famille, demandez : en dehors de ta famille, vers quels autres personnes ou endroits te tournerais-tu pour obtenir de l'aide ?
3. Si tu étais victime d'abus sexuels, par exemple si quelqu'un était trop proche de toi physiquement où te touchait d'une manière qui te met mal à l'aise, vers qui te tournerais-tu pour obtenir de l'aide ? Si l'enfant se contente de mentionner sa famille, demandez : en dehors de ta famille, vers quels autres personnes ou endroits te tournerais-tu pour obtenir de l'aide ?
4. Si quelqu'un t'obligeait à faire pour lui/elle un travail que tu ne veux pas faire, à qui te plaindrais-tu ? S'il n'est fait mention que de la famille, demandez : en dehors de ta famille, vers quels autres personnes ou endroits te tournerais-tu pour t'en plaindre ?
Notation : Identifiez d'abord les structures/mécanismes d'information pertinents disponibles qu'un répondant pourrait utiliser dans ce lieu. Chaque mention d'une structure de signalement valable (c'est-à-dire en dehors de la famille et des amis) reçoit un point (NB : s'il s'agit de la même structure mentionnée dans plus d'une question, un point est attribué pour chaque mention, c'est-à-dire 4 au maximum). Un score de 2 ou plus est considéré comme une volonté de signaler et de demander de l'aide.
Calcul: # Nombre de répondants ayant obtenu 2 points ou plus aux questions, divisé par le nombre total de répondants interrogés dans la communauté * 100

Cet indicateur a été mesuré auprès de 380 EAJ. Ces EAJ sont soit des élèves d’une école soutenue par le programme, soit des adolescents déscolarisés ou non scolarisés ayant participé à une activité au niveau communautaire (ex : activité CoC, formations sur différentes thématiques, activités de démultiplication). L’ensemble compte 243 répondantes et 137 répondants, ou 37 adolescents plus jeunes (10-14 ans), 155 adolescents plus âgés (15-17ans) et 188 jeunes (18-24 ans).

La valeur globale de cet indicateur est de **29,0%**. Il y a une légère différence entre les filles/femmes et les garçons/hommes : 27,2% contre 32,1%.

Sexe	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Femme	177	72.8%	66	27.2%	243
Homme	93	67.9%	44	32.1%	137
Total	270	71.1%	110	29.0%	380

Les filles affichent un taux de confiance inférieur (27,2 %) à celui des garçons (32,1 %). Cet écart s'explique par le fait que les filles sont plus souvent victimes de violences (notamment sexuelles) entourées d'une forte charge de honte et de pudeur sociale. Pour une jeune femme, briser le

silence signifie affronter non seulement l'agresseur, mais aussi le risque d'être stigmatisée ou indexée par la communauté.

On note aussi que les garçons, bénéficiant d'une plus grande autonomie de mouvement, se sentent légèrement plus aptes à solliciter des structures extérieures (police, chefs de village) sans craindre l'impact sur leur réputation sociale de la même manière que les filles.

La valeur de cet indicateur varie entre les groupes d'âge. Elle est la plus basse parmi les adolescents plus âgés (15-17 ans) : 21,9%.

Age	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
10-14 ans	21	56.8%	16	43.2%	37
15-17 ans	121	78.1%	34	21.9%	155
18-24 ans	128	68.1%	60	31.9%	188
Total	270	71.1%	110	29.0%	380

L'enquête révèle que c'est dans cette tranche d'âge que la confiance est la plus basse (21,9 %). À cet âge charnière, les adolescents sont souvent plus exposés aux violences mais craignent le plus les conséquences sociales d'une dénonciation. Ils se sentent moins protégés par le cadre scolaire que les plus petits et moins autonomes que les jeunes adultes (18-24 ans) qui, avec 31,9 %, commencent à mieux maîtriser leurs droits. La peur des représailles est exacerbée chez les mineurs qui dépendent totalement de leur cellule familiale, rendant le signalement d'un abus commis par un proche (inceste) quasiment impossible.

La valeur de cet indicateur **varie fortement entre les départements**. Elle est la plus basse parmi les répondants interrogés à Thiès : 12,8%. Le taux alarmant de 12,8 % à Thiès (contre 58,3 % à Nioro) met en lumière une résistance communautaire spécifique. Les préjugés associant les programmes de genre à des influences étrangères ont créé un climat de méfiance. À Thiès, le signalement est perçu comme une menace pour l'unité familiale, et les structures officielles sont souvent vues comme intrusives plutôt que protectrices. Le score de 58,3 % à Nioro suggère que les mécanismes communautaires de proximité y sont mieux identifiés et perçus comme plus bienveillants, facilitant ainsi une volonté de recours plus élevée.

Département	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Kaolack	68	58.1%	49	41.9%	117
Nioro	25	41.7%	35	58.3%	60
Thies	177	87.2%	26	12.8%	203
Grand Total	270	71.1%	110	29.0%	380

À mi-parcours, seulement 30,4% des jeunes se sentaient suffisamment confiants pour signaler une atteinte à leur protection. À la fin du projet, ce taux n'a pas évolué (29,0%) et a même très légèrement diminué. **La cible finale de 95% n'a donc pas du tout été atteinte.**



Cela montre qu'il existe un manque de confiance généralisé dans les structures de signalement, et des efforts supplémentaires sont nécessaires, notamment à Thiès, pour améliorer cette confiance. Plusieurs tabous culturels et freins sociaux majeurs ont été signalés par les jeunes enquêtés qui expliquent cette réticence profonde au signalement par plusieurs facteurs :

- ✓ Le poids du « Soutoura » (Secret familial) : la volonté de préserver l'honneur de la famille et de ne pas disloquer ses liens est un obstacle central. Les familles privilégient souvent le règlement à l'amiable en interne pour éviter de porter l'affaire sur la place publique.
- ✓ La peur des représailles : de nombreux jeunes craignent des conséquences physiques ou sociales s'ils dénoncent un abus, incluant parfois des menaces de mort.
- ✓ La crainte du jugement social : la peur d'être stigmatisé, indexé comme « menteur » ou jugé par la communauté empêche les victimes de s'exprimer.
- ✓ Le silence autour de l'inceste : dans la zone de Thiès, il est rapporté que les cas de viol d'origine incestueuse sont particulièrement étouffés par la communauté pour éviter que la famille ne soit bannie ou indexée.
- ✓ La honte et la pudeur sociale : les victimes de violences sexuelles sont souvent freinées par un sentiment de honte et par l'éducation reçue qui n'encourage pas la prise de parole sur ces sujets sensibles.
- ✓ Le manque de confiance dans la confidentialité : beaucoup d'élèves doutent que leur situation restera discrète une fois signalée aux structures officielles ou aux adultes.
- ✓ Préjugés sur le concept de genre : certains leaders et membres de la communauté à Thiès manifestent une hostilité envers le terme « genre », l'associant à tort à la promotion de l'homosexualité, ce qui braque les populations contre les initiatives du projet.

Indicateur : % d'enseignants qui emploient de plus en plus des pratiques promouvant l'apprentissage et le bien-être de tous les élèves – filles et garçons (IQEO5.1.1)

Questions :

Pour chaque question, le guide d'observation guide la réponse à travers la vérification de plusieurs éléments à observer :

- ✓ Les enseignements promeuvent-ils l'apprentissage social et émotionnel ainsi que l'atteinte de résultats en matière d'apprentissage académiques ?
- ✓ Les enseignant.e.s encouragent-ils et motivent-ils leurs élèves, en saluant leurs accomplissements et en employant une discipline positive ?
- ✓ Les enseignant.e.s promeuvent-ils l'égalité de genre, tant en salle de classe qu'en dehors, en évitant les stéréotypes et les rôles restrictifs ?
- ✓ Les enseignant.e.s adoptent-ils et encouragent-ils des comportements positifs et solidaires en matière de genre, de capacité et d'appartenance ethnique, et relativement à d'autres facteurs d'exclusion ?
- ✓ Les enseignant.e.s encouragent-ils les EAJ à participer à un éventail d'activités hors de la salle de classe, quels que soient leur sexe et leurs capacités ?

Notation :

Pour chacune des 5 questions, évaluer alignement sur une échelle de 1 à 4 :

- Pas aligné du tout ou pas suffisamment aligné = 1
- Quelque peu aligné (les éléments de base du domaine sont là) = 2 (ou, pas d'application)
- Aligné dans une large mesure = 3
- Entièrement aligné = 4

Calcul :

- Sur la base des notes pour les 5 questions individuelles, procéder à une évaluation globale de la mesure ;
- Pour chaque enseignant.e, vous devriez indiquer la note globale et la note pour les critères individuels, avec des détails qualitatifs à l'appui sur les points forts et les points faibles, afin d'éclairer les priorités en matière de programmation et d'influence à l'avenir ;
- Les enseignant.e.s qui sont compté.e.s dans le numérateur sont ceux/celles qui obtiennent un score de 16 pts minimum (le score maximum est 20).

Cet indicateur a été mesuré auprès de 36 enseignant.e.s formés par le projet DGD, sélectionnés selon un choix raisonné privilégiant les points focaux genre ainsi que les enseignants de disciplines spécifiques telles que l'économie familiale ou les Sciences de la Vie et de la Terre (SVT, etc.). Ces enseignant.e.s issu.e.s des établissements scolaires couverts par le programme, retenu.e.s ont aussi été choisis sur la base de critères de disponibilité, de participation aux interventions du projet et de représentativité des profils. L'ensemble compte 21 enseignants (hommes) et 15 enseignantes (femmes).

La valeur de cet indicateur est de **88,9%**. Elle est plus élevée parmi les femmes enseignantes et parmi les enseignant.e.s de Nioro.

	Oui #	Oui %	Non #	Non %	Total
1.Masculin	18	85.71%	3	14.29%	21
2.Féminin	14	93.33%	1	6.67%	15
Total	32	88.89%	4	11.11%	36

	Oui #	Oui %	Non #	Non %	Total
Kaolack	7	100.00%		0.00%	7
Nioro	9	100.00%		0.00%	9
Thiès	16	80.00%	4	20.00%	20
Total	32	88.89%	4	11.11%	36

À mi-parcours, 56% des enseignants employaient des pratiques favorisant l'apprentissage et le bien-être. **Ce taux a augmenté à 88,9% lors de l'évaluation finale. La cible finale de 25% est atteinte.**



Malgré les défis statistiques mentionnés, les témoignages du personnel éducatif formé par le projet DGD révèlent une satisfaction profonde et une forte appropriation des objectifs du programme dans les zones d'intervention lors des entretiens individuels. Les responsables d'établissements, notamment au CEFEP de Thiès, affirment que la stratégie de sensibilisation « commence à porter ses fruits », tandis que d'autres soulignent que le projet est désormais « bien accueilli dans toutes les écoles » grâce au soutien des autorités académiques. Cette dynamique positive est illustrée par des engagements institutionnels forts, comme à Nioro où la direction a signé une note officielle pour « encourager les enseignants à adopter l'approche sensible au genre » au sein de leur établissement.

Indicateur : % d'adolescents et de jeunes qui indiquent que leur école offre un environnement d'apprentissage favorable pour tous (IQEO4.1.6)

Questions :

Les 10 questions posées sont :

1. Ton ou tes enseignants s'assurent-ils que tout le monde est impliqué dans toutes les activités que vous faites en classe, et que personne n'est mis de côté ?
2. Penses-tu qu'une personne qui a besoin d'un soutien supplémentaire dans ses leçons (par exemple, parce qu'elle trouve que les leçons sont difficiles, elle a des difficultés pour comprendre la langue d'enseignement de l'enseignant ou elle ne peut pas bien voir ou entendre) reçoit cette aide de la part de ton ou tes enseignant(s) ?
3. Penses-tu que toi-même ou une personne de ta classe avez des difficultés en raison de ton/son sexe, de ton/son groupe ethnique, de la langue que tu/qu'elle parle(s) à la maison, de ton/son handicap ou pour toute autre raison ?
4. Tous les élèves sont-ils encouragés à participer à une variété d'activités en dehors de la salle de classe, par exemple des activités sportives ou d'autres activités périscolaires, quel que soit leur sexe ou leur handicap ?
5. En général, les efforts et les accomplissements des élèves sont-ils reconnus, et es-tu félicité(e) pour ce que tu fais en salle de classe et en dehors – par exemple, si tu as été gentil(le) et aidé une personne pour quelque chose qu'elle n'arrive pas à faire seule ?
6. Attend-on des élèves qu'ils se soutiennent et s'aident mutuellement dans leurs études et y sont-ils encouragés (par exemple, des travaux en groupe dans la salle de classe ou des groupes d'étude hors de la salle de classe) ?
7. Attend-on des élèves qu'ils se soutiennent et s'aident mutuellement en dehors de la salle de classe et y sont-ils encouragés (par exemple, en aidant des élèves souffrant d'un handicap à se rendre à l'école et à en revenir en toute sécurité ainsi qu'à accéder à des installations d'assainissement et de lavage dans l'école) ?
8. Y a-t-il des règles claires et bien comprises concernant les comportements, entre ce qui est autorisé ou non à l'école, et quelle mesure sera prise si des élèves ou des enseignants ne se respectent pas et ne se traitent pas de façon appropriée (par exemple, si quelqu'un est agressif ou adopte un comportement qui relève du harcèlement) ?
9. Les filles sont-elles traitées de façon équitable par rapport aux garçons, tant en salle de classe qu'en dehors, avec les mêmes attentes à leur égard concernant ce qu'elles font, ce qu'elles étudient et leurs accomplissements à l'école ?
10. Y a-t-il des femmes enseignantes disponibles pour soutenir et encadrer les filles, vers lesquelles les filles peuvent se tourner pour parler des sujets qui les préoccupent ou pour demander de l'aide à l'école ?

Calcul de scores : 2 points maximum par question. 0 : pas du tout, 1 : partiellement, 2 : complètement Résultats sur la mesure dans laquelle l'environnement est favorable pour les EAJ dans toute leur diversité : de 0 à 5 : pas du tout, de 6 à 14 : partiellement, de 15 à 20 complètement Notation: 2 points maximum par question. 0 : pas du tout, 1 : partiellement, 2 : complètement. Résultats sur la mesure dans laquelle l'environnement est favorable pour les EAJ dans toute leur diversité : de 0 à 5 : pas du tout, de 6 à 14 : partiellement, de 15 à 20 complètement. Calcul : Nombre d'EAJ dont le résultat est supérieur ou égal à 15 divisé par le nombre d'EAJ interrogés * 100

Cet indicateur a été mesuré auprès de 261 élèves répartis géographiquement comme suit : 153 à Thiès, 54 à Kaolack et 54 à Nioro L'échantillon est majoritairement féminin, avec 66,3 % de filles et 33,7 % de garçons. L'ensemble compte 173 répondantes et 88 répondants, ou 63 adolescents plus jeunes (10-14 ans), 152 adolescents plus âgés (15-17ans) et 45 jeunes (18-24 ans).

N.B. : Pour garantir une cohérence au niveau du groupe d'âge interrogé, les jeunes de plus de 24 ans ont été exclus de l'échantillon malgré que certain.e.s parmi eux aient été bénéficiaires des activités du programme.

La valeur globale de cet indicateur est de **97,7%**. Il n'y a pas de différence entre les filles/femmes et les garçons/hommes.

Table 2 IQE4.1.6% d'EAJ qui indiquent que leur école offre un environnement d'apprentissage favorable pour tous, selon le genre

Sexe	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Femme	4	2,3%	169	97,7%	173
Homme	2	2,3%	85	97,7%	87
Total	6	2,3%	254	97,7%	260

Il n'y a pas non plus de différence selon le groupe d'âge ou le département.

Tableau 1 IQE4.1.6% d'EAJ qui indiquent que leur école offre un environnement d'apprentissage favorable pour tous, selon l'âge

Age	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
10-14 ans		0%	63	100,0%	63
15-17 ans	3	2%	149	98,0%	152
18-24 ans	3	6,7%	42	93,3%	45
Total	6	2,3%	254	97,7%	260

Tableau 2 IQE4.1.6% d'EAJ qui indiquent que leur école offre un environnement d'apprentissage favorable pour tous, selon le département

Département	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Kaolack	2	3,7%	52	96,3%	54
Nioro	2	3,7%	52	96,3%	54

Thiès	2	1,3%	151	98,7%	153
Total	6	2,3%	255	97,7%	261

Le taux de 55% à mi-parcours a augmenté à 97,7% à l'évaluation finale, ce qui est un progrès notable et **permet de dépasser largement la cible finale.**

R2 : Les jeunes (15-24 ans), en particulier les jeunes femmes, développent leurs compétences et les mettent à profit en vue d'exercer un emploi salarié ou indépendant.

Le Résultat 2 du programme DGD 22-26 visait à développer les compétences professionnelles des jeunes, en particulier des jeunes femmes, et à les préparer à l'exercice d'un emploi salarié ou indépendant. L'objectif est de renforcer les capacités des jeunes âgés de 15 à 24 ans, pour qu'ils puissent utiliser leurs compétences nouvellement acquises pour accéder à des opportunités professionnelles durables, contribuant ainsi à leur autonomisation économique.

Les activités réalisées dans le cadre de ce résultat ont inclus des formations techniques et professionnelles adaptées aux besoins du marché du travail local, ainsi que des initiatives de mentorat et de mobilisation communautaire. Des sessions de formation en compétences de base et spécialisées ont été organisées, avec une attention particulière portée aux jeunes femmes, pour les aider à surmonter les obstacles économiques et sociaux auxquels elles sont confrontées. En outre, le projet a mis en place des mécanismes de soutien à l'insertion professionnelle, en facilitant l'accès au financement et à des opportunités d'emploi via des partenariats avec des acteurs locaux du marché du travail.

Les principales réalisations de ce résultat incluent la formation de jeunes dans des domaines clés comme les métiers techniques, la gestion d'entreprise, et les compétences entrepreneuriales, ainsi que le développement de programmes de stage et d'apprentissage pour faciliter l'intégration professionnelle. Le projet a également mis en œuvre des actions visant à soutenir l'insertion salariale et la création d'entreprises autonomes, notamment pour les jeunes femmes.

Les indicateurs à mesurer incluent le taux d'insertion professionnelle des jeunes formés, leur capacité à créer ou à gérer des micro-entreprises, ainsi que leur niveau de satisfaction par rapport aux formations suivies. En outre, des mesures seront prises pour évaluer l'impact des actions de formation sur l'autonomie économique des jeunes, en particulier dans les zones rurales où les opportunités sont plus limitées.

Les principaux constats et résultats de cette évaluation finale suites aux enquêtes mixtes sont présentes ci-dessous par indicateur.

Vue d'ensemble des indicateurs

Indicateurs	Résultat de référence	Objectif à moyen terme	Résultat à mi-parcours	Objectif à terme	Résultats évaluation finale
-------------	-----------------------	------------------------	------------------------	------------------	-----------------------------



% de jeunes démontrant une aptitude à entreprendre à la fin de leur formation (SOYO1.1.2)	N / A	Total : 50% Filles : 50% Garçons : 50%	Total : 57% Filles : 60% Garçons : 51 %	Total : 60% Filles : 60% Garçons : 60 %	Total : 89,2% Filles : 87% Garçons : 97 %
% de jeunes démontrant des compétences professionnelles à la fin de leur formation (SOYO1.1.3)	N / A	Filles : 15% Garçons : 20 %	Total : 94% Filles : 95% Garçons : 91 %	Filles : 20% Garçons : 25 %	Total : 98,9% Filles : 98,6% Garçons : 100 %
Niveau de formation acquis par les jeunes au cours des 6 derniers mois et souhaitant par la suite créer leur propre entreprise (SOYO1.3.1)	N / A	Total : 40% Filles : 40% Garçons : 40 %	Total : 74% Filles : 72% Garçons : 78 %	Total : 50% Filles : 50% Garçons : 50%	Total : 90,7% Filles : 89,8% Garçons : 93,5%
Niveau de formation acquis par les jeunes au cours des 6 derniers mois et qui ont ensuite recherché un emploi rémunéré (SOYO1.3.2)	N / A	Total : 15% Filles : 15% Garçons : 15 %	Total : 79% Filles : 72% Garçons : 85 %	Total : 25% Filles : 25% Garçons : 25 %	Total : 81,6% Filles : 78,6% Garçons : 87,8 %
% de jeunes déclarant bénéficier du soutien de leur famille pour s'inscrire à des formations SOYEE et saisir les opportunités d'emploi salarié ou d'activité indépendante de leur choix (SOYO2.1.1)					Total : 100,0% Filles : 100,0% Garçons : 100,0%

% de jeunes déclarant que les membres de leur communauté les encouragent à participer aux formations SOYEE et à saisir les opportunités d'emploi salarié ou d'activité indépendante de leur choix (SOYO2.2.2)					Apprenants « métier » : 100% Apprenants « entrepreneuriat » : 94,6% F : 94,42% H : 95,16%
---	--	--	--	--	--

Indicateur : % de jeunes démontrant une aptitude à entreprendre à la fin de leur formation (SOYO1.1.2)

Questions :

Chaque répondant répond à 5 questions :

- Dans quelle mesure est-il probable que vous réussissiez à présenter votre idée de projet, business model, ou plan d'affaires en une minute ?
- Dans quelle mesure est-il probable que vous réussissiez à identifier et de décrire les clients et leurs demandes ?
- Dans quelle mesure est-il probable que vous réussissiez à identifier et décrire les opportunités/déficiences du marché ?
- Dans quelle mesure est-il probable que vous réussissiez à identifier et décrire la structure des coûts ?
- Dans quelle mesure est-il probable que vous réussissiez à présenter votre idée de projet, business model, ou plan d'affaires en une minute ?

Il/elle répond par : « Très peu probable » ; « Peu probable » ; « Assez probable » ; « Probable » ; « Très probable ».

Notation :

Selon la réponse, un nombre de points est comptabilisé : « Très peu probable » : 1 point ; « Peu probable » : 2 points ; « Assez probable » : 3 points ; « Probable » : 4 points ; « Très probable » : 5 points. Total maximum de points est 25.

Calcul :

Pour être compté dans le numérateur, le répondant/la répondante atteint un nombre total de points de minimum 20 points.

Cet indicateur a été mesuré auprès de 259 adolescents et jeunes qui ont suivi une formation en

entrepreneuriat (de courte durée). L'ensemble compte 197 adolescentes et jeunes femmes et 62 adolescents et jeunes hommes, ou 10 adolescents de 15 à 17 ans et 249 jeunes de 18 à 24 ans.

À quel(s) module(s) de formation étiez-vous inscrit ?	Femme	Homme	Total
Agriculture	2	2	4
Aviculture	6		6
Coiffure	2		2
Coiffure Couture	1		1
Coiffure Entrepreneuriat	1		1
Couture	25		25
Education financière	7	1	8
Employabilité	14	3	17
Entrepreneuriat	107	38	145
Entrepreneuriat Agriculture	1	2	3
Entrepreneuriat Education financière	8	10	18
Entrepreneuriat Education financière Informatique		1	1
Entrepreneuriat Education financière Informatique Photographie professionnelle		1	1
Entrepreneuriat Employabilité	12		12
Entrepreneuriat Photographie professionnelle	1		1
Entrepreneuriat Pisciculture	1		1
Entrepreneuriat Transformation produits locaux (par ex. céréales, fruits et légumes, etc.)	1		1
Entrepreneuriat Transformation produits locaux (par ex. céréales, fruits et légumes, etc.) Education financière	1		1
Informatique Entrepreneuriat Education financière		1	1
Photographie professionnelle Education financière	1		1
Transformation produits locaux (par ex. céréales, fruits et légumes, etc.)	4	2	6
Transformation produits locaux (par ex. céréales, fruits et légumes, etc.) Entrepreneuriat Education financière	2	1	3
Total	197	62	259

La valeur globale de cet indicateur est de 89,2%. Ce résultat positif repose sur des formations pratiques jugées en parfaite adéquation avec les réalités économiques locales, incluant la gestion financière et l'élaboration de business plans. L'approche « Champions du Changement » a également été déterminante, transformant la timidité des participants en un leadership affirmé, particulièrement chez les jeunes femmes qui affichent des aptitudes supérieures à celles des garçons.

L'intégration d'une stratégie de genre transformatrice a particulièrement favorisé les jeunes femmes, leur permettant de briser les stéréotypes et de gagner une autonomie décisionnelle

accrue au sein de leurs foyers. Enfin, l'accès aux financements de démarrage et l'appui technique pour des projets collectifs ont servi de leviers concrets pour transformer les acquis théoriques en entreprises opérationnelles et rentables. Les résultats varient de manière significative entre les filles et les garçons.

Sexe	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Femme	26	13,2%	171	86,8%	197
Homme	2	3,2%	60	96,8%	62
Total	28	10,8%	231	89,2%	259

Elle semble varier selon l'âge mais ceci ne peut être affirmé car l'échantillon d'adolescents 15 à 17 ans est trop réduit pour permettre une comparaison.

Age	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
15-17 ans	4	40,00%	6	60,00%	10
18-24 ans	24	9,64%	225	90,36%	249
Total	28	10,81%	231	89,19%	259

Département	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Kaolack	4	8,51%	43	91,49%	47
Nioro	4	12,50%	28	87,50%	32
Thiès	20	11,11%	160	88,89%	180
Total	28	10,81%	231	89,19%	259

La valeur de l'indicateur **varie très peu selon le département** : 87,5% à Nioro contre 91,5% à Kaolack.

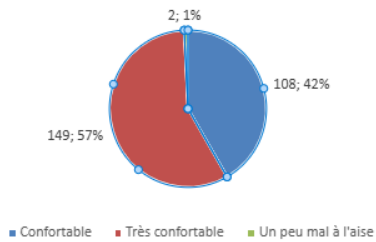
L'indicateur des aptitudes à entreprendre montre que 89% des jeunes ont démontré une aptitude à entreprendre à la fin de leur formation, **surpassant largement l'objectif final de 60%**.

Les garçons ont montré une aptitude plus forte (97%) par rapport aux filles (87%). Cela met en évidence un écart entre les sexes, suggérant que les garçons bénéficient de plus d'opportunités ou de ressources pour entreprendre. Ce constat souligne l'importance de continuer à promouvoir l'entrepreneuriat chez les filles pour assurer une égalité d'opportunités.

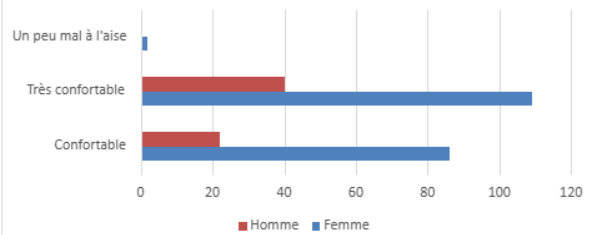
En outre, la collecte de données a permis de rassembler des informations concernant la satisfaction des participants à l'égard des formations.



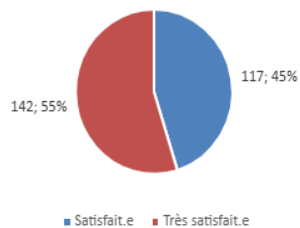
Dans quelle mesure étiez-vous à l'aise pour suivre cette formation ou cet apprentissage de métier ?



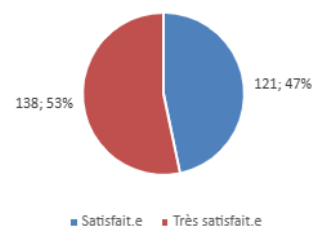
Dans quelle mesure étiez-vous à l'aise pour suivre cette formation ou cet apprentissage de métier ?



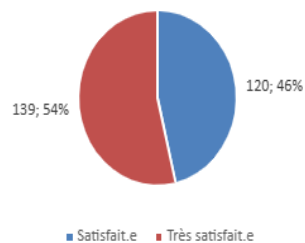
Dans quelle mesure êtes-vous satisfait.e du format de la formation (taille du groupe, disposition..)?



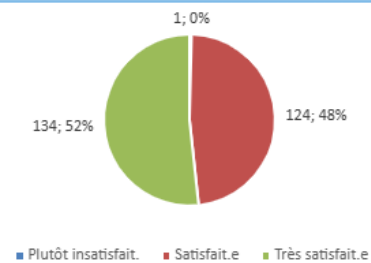
Dans quelle mesure êtes-vous satisfait.e du contenu de la formation (équilibre entre théorie et pratique, clarté du langage, etc.)?



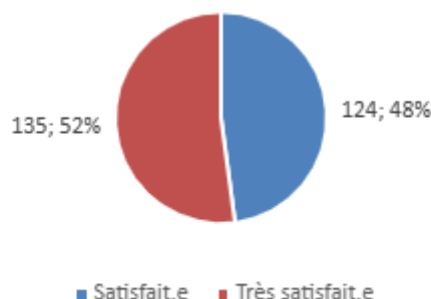
Dans quelle mesure êtes-vous satisfait.e de la logistique et des équipements ou du matériel (matières d'œuvre) de formation disponibles ?



Dans quelle mesure êtes-vous satisfait.e de la supervision et du coaching que vous recevez dans le cadre de cette formation ?



Dans quelle mesure avez-vous été satisfait.e de l'inclusion dans la formation de participants divers (liés au sexe, au handicap, à l'ethnicité, etc.) ?



✓ Incertitudes face à l'impact des formations de courte durée

Bien que 99 % des jeunes démontrent des compétences professionnelles en fin de cursus, les avis qualitatifs révèlent une doléance persistante des interrogés liée à la brièveté des formations (souvent de 4 à 10 jours), jugée insuffisante pour garantir une maîtrise technique approfondie et une réelle compétitivité sur le marché. Les bénéficiaires et les directeurs de centres soulignent que ce format court ne permet pas de mémoriser et de consolider l'ensemble des modules complexes, laissant subsister des « zones d'ombre » techniques qui freinent la confiance des apprenants au moment de s'installer à leur compte.

Il est vrai que les formations de courte durée aient montré des résultats positifs en termes de développement des compétences des jeunes, cependant il reste une certaine incertitude concernant leur impact à long terme sur l'employabilité. Les jeunes, surtout les jeunes femmes, pourraient bénéficier d'une analyse plus approfondie sur la durabilité de ces compétences acquises, et sur leur adéquation avec les exigences du marché du travail.

✓ Manque de suivi post-formation et faible accès au financement

L'évaluation finale souligne la nécessité de consolider les mécanismes de suivi post-formation pour accompagner les jeunes entrepreneurs dans la phase critique de lancement de leur activité. Si les jeunes acquièrent des compétences pendant les formations, l'absence d'un suivi concret et d'opportunités d'accès au financement limite leur capacité à concrétiser ces acquis en opportunités professionnelles, tant en tant qu'employés que travailleurs indépendants.

Le passage de la formation à l'emploi effectif est entravé par une absence critique (difficultés d'accès) de matériel de démarrage professionnel et de systèmes de coaching rigoureux, empêchant la transformation des connaissances théoriques en réussites économiques concrètes. Le financement demeure le « nœud de la guerre », les jeunes se heurtant à l'éloignement géographique des institutions de microfinance et à des taux d'intérêt prohibitifs, ce qui explique pourquoi seulement 12 % des formés accèdent à un emploi salarié malgré un fort désir d'entreprendre.

✓ Faible intégration avec les activités de protection

Bien que le projet lie l'autonomisation économique à la justice sociale, les données qualitatives suggèrent que les activités de formation professionnelle (R2) et les mécanismes de protection communautaire (R3) fonctionnent encore trop souvent en silos. L'évaluation pointe ainsi une fragmentation des initiatives, où les ponts entre les cellules de protection scolaire et les parcours d'insertion économique ne sont pas encore assez solides pour offrir un paquet de services holistique aux jeunes les plus vulnérables. Certains acteurs estiment que cette faible synergie empêche d'obtenir les résultats escomptés, car les structures de formation ne sont pas toujours assez impliquées dans les mécanismes de signalement et de veille communautaire, privant les apprenants d'un environnement de protection transversale.

On peut retenir donc que les activités liées à la protection des jeunes ne sont pas suffisamment intégrées dans les parcours de développement des compétences. Une meilleure synergie entre ces deux volets pourrait renforcer l'accompagnement des jeunes, leur offrir une plus grande sécurité et leur permettre de se concentrer davantage sur la mise en pratique de leurs compétences dans un environnement favorable. Une intégration plus forte permettrait d'utiliser les espaces de formation comme des plateformes de sensibilisation continue sur les violences basées sur le genre (VBG), transformant les centres de formation en véritables environnements protecteurs.

Indicateur : % de jeunes démontrant des compétences professionnelles à la fin de leur formation (SOYO1.1.3)

Questions :

Quatre affirmations sont présentées au répondant :

- 1 Vous êtes capable d'identifier les différentes étapes de production dans votre métier ;
- 2 Vous êtes capable de pratiquer les différentes étapes de production dans votre métier ;
- 3 Vous êtes capable de bien utiliser les équipements ou matériels de production ;
- 4 Vous êtes capable de produire un bien ou service lié à votre domaine de formation en toute autonomie.

Pour chacune, il/elle est appelée à se prononcer : Tout à fait d'accord ; Plutôt d'accord ; Ni d'accord, ni pas d'accord ; Plutôt pas d'accord.

Notations :

Les réponses « Plutôt pas d'accord » correspondent à 1 point ; « Ni d'accord, ni pas d'accord » à 2 points ; « Plutôt d'accord » à 3 points tandis que les réponses « Tout à fait d'accord » correspondent à 4 points. Le nombre maximum de points est de 16.

Calcul :

Pour être compté dans le numérateur, le répondant obtient un score total de 12 points ou plus.

Cet indicateur a été mesuré auprès de 191 adolescents et jeunes qui ont suivi une formation « métier ». Les critères de sélection incluent la répartition par sexe, par tranche d'âge et par type

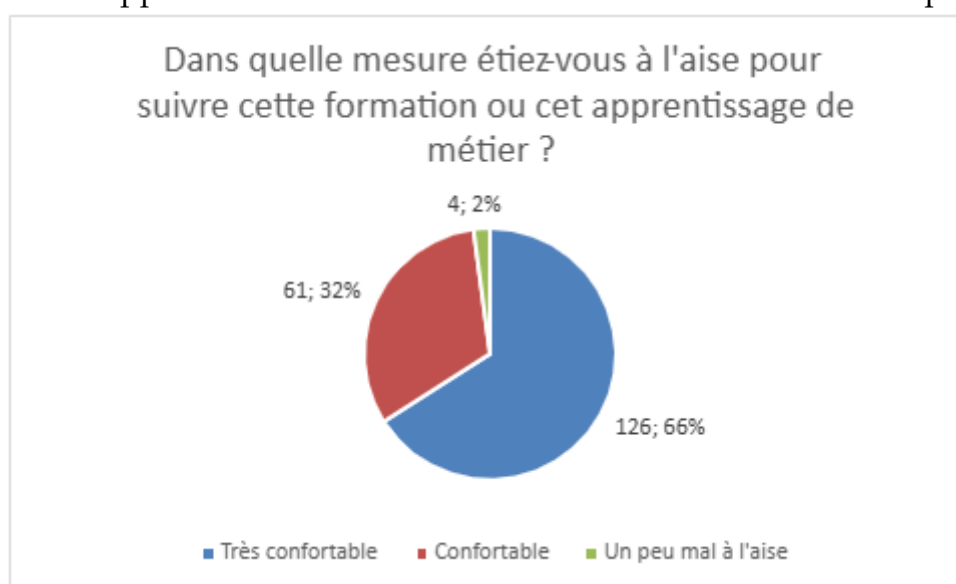
de formation suivie, assurant ainsi une représentativité des différents profils dans l'analyse des résultats. L'ensemble compte 141 adolescentes et jeunes femmes et 50 adolescents et jeunes hommes, ou 5 adolescents entre 15 et 17 ans et 186 jeunes entre 18 et 24 ans.

À quel(s) module(s) de formation étiez-vous inscrit ?	Femme	Homme	Total
Agriculture	1	7	8
Agriculture Aviculture	2	2	4
Aviculture	14	5	19
Aviculture Entrepreneuriat Education financière		1	1
Coiffure	11		11
Coiffure Entrepreneuriat	1		1
Couture	22		22
Education financière	1	1	2
Entrepreneuriat	7	7	14
Entrepreneuriat Agriculture	1		1
Entrepreneuriat Transformation produits locaux (par ex. céréales, fruits et légumes, etc.)	2		2
Entrepreneuriat Transformation produits locaux (par ex. céréales, fruits et légumes, etc.) Education financière		1	1
Informatique Education financière		1	1
Informatique Education financière Entrepreneuriat		1	1
Informatique Entrepreneuriat Aviculture		1	1
Informatique Entrepreneuriat Education financière	2	3	5
Mécanique	1		1
Pâtisserie	6		6
Pâtisserie Restauration	4		4
Photographie professionnelle		1	1
Photographie professionnelle Entrepreneuriat	1		1
Photographie professionnelle Entrepreneuriat Education financière	1	2	3
Pisciculture	4	8	12
Restauration	35		35
Restauration Entrepreneuriat	1		1
Restauration Pâtisserie	4		4
Sérigraphie		1	1
Transformation produits locaux (par ex. céréales,	13	2	15

fruits et légumes, etc.)

Transformation produits locaux (par ex. céréales, fruits et légumes, etc.)	1		1
Aviculture			
Transformation produits locaux (par ex. céréales, fruits et légumes, etc.)	1	1	2
Entrepreneuriat			
Transformation produits locaux (par ex. céréales, fruits et légumes, etc.)	2	2	4
Entrepreneuriat Education financière			
Élevage	1	3	4
Energie solaire	1		1
Commerce	1		1
Total	141	50	191

Les enquêté.e.s ont rapporté se sentir très à l'aise dans le cadre des formations qu'ils ont suivies.



La valeur globale de l'indicateur est de 99,0%. Il y a une légère différence entre les femmes et les hommes : 2 femmes ne remplissent pas les critères de cet indicateur. La valeur calculée pour les répondants âgés de 15 à 17 ans est plus basse que celle calculée pour les jeunes mais l'échantillon d'adolescents est trop faible pour que l'on puisse considérer les adolescents séparément.

Sexe	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total	Total
Femme	2	1,4%	139	98,6%	141	100 %
Homme		0%	50	100%	50	100 %
Total	2	1,1%	189	98,9%	191	100 %

Age	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total	Total
15-17 ans	1	20%	4	80%	5	100 %

18-24 ans	1	0,5%	185	99,5%	186	100 %
Total	2	1,1%	189	98,9%	191	100 %

La valeur de l'indicateur varie légèrement selon le département ; elle est un peu plus basse parmi les répondants interviewés à Kaolack : 96,6% contre 100% à Nioro et Thiès.

Département	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total	Total
Kaolack	2	3,4%	57	96,6%	59	100 %
Nioro		0%	18	100%	18	100 %
Thiès		0%	114	100%	114	100 %
Total	2	1,1%	189	98,9%	191	100 %

Les résultats de l'évaluation à mi-parcours révélaient que 94% des jeunes avaient démontré des compétences professionnelles, mais ce taux a encore augmenté pour atteindre 99% à l'évaluation finale, **dépassant largement l'objectif final de 20% pour les filles et 25% pour les garçons**. Cela montre que le programme a bien préparé les jeunes à des compétences professionnelles solides, avec des résultats équitables pour les garçons et les filles.

Indicateur : Degré de formation acquis par les jeunes au cours des 6 derniers mois et ayant ensuite cherché à créer leur propre entreprise (SOYO1.3.1)

Questions :

L'indicateur permet d'évaluer si les jeunes qui ont suivi une formation SOYEE ont progressé dans la création ou le démarrage de leur entreprise ou activité à leur compte.

Les jeunes sont considérés comme ayant terminé la formation SOYEE s'ils ont assisté à au moins 80 % des séances de formation et ont reçu un certificat d'achèvement ("achèvement" défini conformément aux conditions prévues par le projet individuel).

Type réponse : oui/non

Cinq questions sont posées à chaque répondant :

1. Avez-vous ébauché une idée, un plan ou un modèle d'entreprise et/ou un prototype de bien ou de service ?
2. Avez-vous acheté ou acheté/obtenu des intrants (matières premières) ou des équipements ?
3. Avez-vous préparé un plan financier d'entreprise qui tient compte des dépenses et des recettes de l'entreprise ?
4. Avez-vous identifié ou obtenu un espace de travail adapté à vos besoins spécifiques ?
5. Avez-vous entrepris des démarches pour vous faire enregistrer auprès des autorités locales ?

Notation :

Chaque réponse positive donne droit à 1 point.

Calcul :

Un score total de 0 équivaut à aucun progrès accompli. Un score total de 2 ou plus est considéré comme une réussite (c.-à-d. avoir fait des progrès).

Cet indicateur a été mesuré auprès de 259 adolescents et jeunes qui ont suivi une formation en entrepreneuriat (de courte durée) depuis au moins 6 mois. L'ensemble compte par localité Thiès (69,5 %), Kaolack (18,2 %), Nioro (12,4 %) adolescentes et jeunes femmes 76 % et 24% adolescents et jeunes hommes, ou 86% adolescents entre 15 et 17 ans et 14% jeunes entre 18 et 24 ans.

La valeur globale de l'indicateur est de **90,7%**. Il y a une légère différence entre les filles et les garçons : 90,0% contre 93,6%.

Sexe	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Femme	20	10,2%	177	89,8%	197
Homme	4	6,5%	58	93,5%	62
Total	24	9,27%	235	90,7%	259

Age	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
15-17 ans		0%	10	100%	10
18-24 ans	24	9,6%	225	90,4%	249
Total	24	9,3%	235	90,7%	259

L'analyse par âge montre que tous les jeunes de la tranche 15-17 ans ont montré des progrès, tandis que 90,4 % des jeunes adultes de 18-24 ans ont également fait des avancées, ce qui confirme une large adoption des compétences entrepreneuriales à travers toutes les tranches d'âge. Ce résultat, en forte progression par rapport à 74 % à mi-parcours, témoigne de l'impact positif de la formation sur les jeunes et de l'augmentation de leur intention de créer une activité génératrice de revenus.

Département	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Kaolack		0%	47	100%	47
Nioro	2	6,2%	30	93,8%	32
Thiès	22	12,2%	158	87,8%	180
Total	24	9,3%	235	90,7%	259

En termes géographiques, les jeunes des régions de Kaolack et Nioro se distinguent avec des taux de réussite de 100 %, soulignant une forte dynamique d'entrepreneuriat dans ces zones. Cependant, Thiès présente un taux légèrement inférieur (87,8 %), suggérant qu'il pourrait être nécessaire de renforcer les actions dans cette région pour améliorer les résultats.

Le taux des jeunes ayant progressé dans la création ou le démarrage de leur entreprise ou activité à leur compte après avoir acquis des compétences est de 91%, bien supérieur à **l'objectif final de 50%**. À mi-parcours, ce taux était de 74%, ce qui montre une amélioration significative dans l'intention d'entreprendre des jeunes au fil du programme. Les garçons ont un taux plus élevé (94%) que les filles (90%), mais les deux groupes montrent un fort intérêt pour

l'entrepreneuriat. Par région, Kaolack et Nioro ont montré des taux de 100%, ce qui montre un engagement élevé envers l'entrepreneuriat, tandis que Thiès a enregistré un taux légèrement plus bas (88%).

Indicateur : Degré de formation acquis par les jeunes au cours des 6 derniers mois et qui ont ensuite recherché un emploi rémunéré (SOYO1.3.2)

Questions :

Chaque répondant doit répondre par oui ou par non à quatre questions :

1. Avez-vous recherché des offres d'emploi (par exemple, en ligne ou dans un centre pour l'emploi) ?
2. Avez-vous participé à des journées de recrutement ou à des salons de l'emploi ?
3. Avez-vous préparé une demande d'emploi écrite ou exprimé votre intérêt pour un emploi à un employeur (verbalement ou par écrit) ?
4. Avez-vous déjà passé un entretien d'embauche (formel ou informel) ?

Notation :

Chaque répond positive correspond à 1 point.

Calcul :

Un score total de 0 équivaut à aucun progrès accompli. Un score total de 2 ou plus est considéré comme une réussite (c.-à-d. avoir fait des progrès).

Cet indicateur a été mesuré auprès de 147 adolescents et jeunes qui avaient terminé leur formation métier depuis au moins 6 mois au moment de la collecte (filtre appliqué). L'ensemble compte 98 adolescentes et jeunes femmes et 49 adolescents et jeunes hommes, ou 4 adolescents entre 15 et 17 ans et 143 jeunes entre 18 et 24 ans.

La valeur globale de l'indicateur est de 81,6% témoigne d'une forte mobilisation des jeunes diplômés du programme. Ce résultat indique que plus de quatre jeunes sur cinq ont entrepris des démarches concrètes (préparation de CV, entretiens, prospection) pour intégrer le marché du travail dans les six mois suivant leur formation, démontrant ainsi l'efficacité du renforcement de leur employabilité.

Sexe	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Femme	21	21,4%	77	78,6%	98
Homme	6	12,2%	43	87,8%	49
Total	27	18,4%	120	81,6%	147

Il y a une **différence significative entre les filles et les garçons**. Les jeunes hommes affichent un taux de recherche active de 87,8 %, contre 78,6 % pour les jeunes femmes. Cet écart de près de 10 points peut s'expliquer par une plus grande facilité de mouvement des hommes pour se

rendre dans des salons de l'emploi ou des centres de recrutement. Bien que très actives (78,6 %), les jeunes femmes peuvent être freinées dans leurs démarches par des contraintes domestiques ou une perception du marché de l'emploi salarié comme étant moins accessible pour elles, les orientant parfois plus précocement vers l'auto-emploi à domicile plutôt que vers la recherche d'un travail dans une organisation avec un chef ou un patron.

Age	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
15-17 ans		0%	4	100%	4
18-24 ans	27	18,9%	116	81,1%	143
Total	27	18,4%	120	81,6%	147

Le taux de 100 % chez les adolescents (bien que sur un échantillon très réduit de 4 personnes) illustre l'espoir placé dans la formation comme porte de sortie vers l'indépendance. Pour la grande majorité des bénéficiaires (81,1 %), la recherche d'emploi est devenue une activité structurée. Le passage par des entretiens ou la rédaction de demandes écrites prouve que les modules sur les "techniques de recherche d'emploi" ont été bien assimilés et mis en pratique.

La valeur de l'indicateur **varie légèrement selon le département** ; elle est plus basse parmi les répondants interviewés à Thiès : 79,0% contre 87,5% à Kaolack et 94,1% à Nioro. Avec 94,1 % de réussite à Nioro, cette zone se distingue par une intensité de recherche remarquable. Cela suggère que les jeunes de Nioro ont une confiance élevée dans les opportunités locales ou que l'accompagnement post-formation y est particulièrement rigoureux.

Le taux de 78,9 % à Thiès, bien qu'élevé, est le plus bas des trois zones. Dans un contexte urbain plus compétitif et parfois saturé comme celui de Thiès, certains jeunes peuvent se sentir découragés plus rapidement face à la complexité des procédures de recrutement formel, nécessitant un soutien accru pour maintenir leur motivation.

Département	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total
Kaolack	2	12,5%	14	87,5%	16
Nioro	1	5,9%	16	94,1%	17
Thiès	24	21,1%	90	78,9%	114
Total	27	18,4%	120	81,6%	147

Au-delà des chiffres, cet indicateur reflète une hausse de la confiance en soi. Un jeune qui passe un entretien d'embauche ou qui prépare une demande écrite démontre qu'il se sent désormais légitime et "employable" grâce aux compétences acquises durant le cycle de formation du projet DGD. Le résidu de 18,4 % de jeunes "non-actifs" dans la recherche peut s'expliquer par un basculement immédiat vers l'entrepreneuriat individuel (AGR) dès la fin de la formation, rendant la recherche d'un emploi salarié "chez un tiers" non prioritaire pour eux.

De plus, les témoignages révèlent que les garçons bénéficient souvent de réseaux sociaux plus étendus et d'une moindre pression des tâches domestiques, leur libérant du temps pour multiplier les démarches de prospection physique (salons, centres d'emploi). La participation aux salons de l'emploi ou journées de recrutement (Question 2) est souvent le critère le plus difficile à remplir, car ces événements sont rares ou localisés uniquement dans les grands centres urbains, limitant l'accès pour les jeunes des zones rurales.

SOYO1.3.2 Degré de formation acquis par les jeunes au cours des 6 derniers mois et ayant ensuite recherché un emploi salarié (à mesurer 6 mois après la fin de la formation ou de l'activité SOYEE).

Étiquettes de lignes	DENOMINATEUR	RESPONSES FAVORABLES	%
Kaolack	59	41	69%
Femme	56	38	68%
Ente 15 et 17 ans	2	1	50%
Entre 18 et 24 ans	54	37	69%
Homme	3	3	100%
Entre 18 et 24 ans	3	3	100%
Nioro	18	16	89%
Femme	9	9	100%
Entre 18 et 24 ans	9	9	100%
Homme	9	7	78%
Entre 18 et 24 ans	9	7	78%
Thies	114	90	79%
Femme	76	57	75%
Ente 15 et 17 ans	3	3	100%
Entre 18 et 24 ans	73	54	74%
Homme	38	33	87%
Entre 18 et 24 ans	38	33	87%
Total général	191	147	81,6%

Le taux de jeunes ayant recherché un emploi rémunéré après leur formation est de **81,6%**, **bien au-delà de la cible finale de 25%**. À mi-parcours, ce taux était de 79%, montrant une certaine stabilité dans la recherche d'emploi. Cependant, il reste des disparités entre les sexes et entre les zones, qui seront explorées dans ce rapport.

Indicateur : % de jeunes déclarant bénéficier du soutien de leur famille pour s'inscrire à des formations SOYEE et saisir les opportunités d'emploi salarié ou d'activité indépendante de leur choix (SOYO2.1.1)

Questions :

Chaque répondant doit répondre par oui ou par non à sept questions :

1. Votre famille vous soutient-elle pour participer à la formation SOYEE en dehors de votre domicile ou de votre village ?
2. Votre famille vous soutient-elle pour rechercher des opportunités d'emploi en dehors de votre domicile ou de votre village ?
3. Votre famille respecte-t-elle vos aspirations et vos choix, indépendamment des stéréotypes

et des rôles traditionnels liés au genre ?

4. Votre famille reconnaît-elle que vos revenus vous appartiennent ?
5. Votre famille vous fournit-elle les ressources nécessaires pour que vous puissiez poursuivre vos études et/ou vous inscrire à des programmes de formation ?
6. Votre famille vous dispense-t-elle des tâches ménagères afin que vous puissiez suivre une formation ou exercer un emploi ?
7. Votre famille vous encourage-t-elle à retarder votre mariage afin de suivre des formations et de saisir des opportunités d'emploi ?

Calcul :

Pour être pris en compte au numérateur, les jeunes doivent avoir répondu « oui » à au moins trois questions.

Cet indicateur a été mesuré deux fois, auprès des 191 adolescents et jeunes qui ont suivi une formation « métier » et auprès des 259 adolescents et jeunes qui ont suivi une formation en entrepreneuriat (de courte durée) depuis au moins 6 mois. L'échantillon inclut des jeunes hommes et femmes, répartis par tranche d'âge et par type de formation, afin de garantir une couverture équilibrée des différents profils et de fournir une analyse représentative des résultats en termes d'employabilité et d'autonomisation.

La valeur atteinte est de **100% dans les deux cas.**

SEXE DE L'APPRENANT.E	Indicateur SOYO2.1.1: Favorable	Total
Femme	141	141
Homme	50	50
Total	191	191

SEXE DE L'APPRENANT.E	Indicateur SOYO2.1.1: Favorable	Total
Femme	197	197
Homme	62	62
Total	259	259

Indicateur : % de jeunes déclarant que les membres de leur communauté les encouragent à participer aux formations SOYEE et à saisir les opportunités d'emploi salarié ou d'activité indépendante de leur choix (SOYO2.2.2)

Questions :

Chaque répondant doit répondre par oui ou par non à quatre questions :

1. Votre communauté vous encourage-t-elle à participer à des formations en compétences de la vie courante, en formation professionnelle et en entrepreneuriat en dehors de votre foyer

- ou de votre village ?
2. Votre communauté vous encourage-t-elle à saisir des opportunités d'emploi en dehors de votre foyer ou de votre village ?
 3. Votre communauté vous encourage-t-elle à décider du type de travail que vous aimeriez exercer ?
 4. Votre communauté respecte-t-elle vos aspirations et vos choix, indépendamment des stéréotypes et des rôles traditionnels liés au genre ?
 5. Votre communauté vous encourage-t-elle à décider de l'utilisation des revenus tirés de votre travail ?
- Calcul :
- Pour être pris en compte au numérateur, les jeunes doivent avoir répondu « oui » à au moins trois questions.

Cet indicateur a été mesuré deux fois, auprès des 191 adolescents et jeunes qui ont suivi une formation « métier » et auprès des 259 adolescents et jeunes qui ont suivi une formation en entrepreneuriat (de courte durée) depuis au moins 6 mois. L'échantillon inclut des jeunes hommes et femmes, répartis par tranche d'âge et par type de formation, afin de garantir une couverture équilibrée des différents profils et de fournir une analyse représentative des résultats en termes d'employabilité et d'autonomisation.

La valeur atteinte est de **100%** parmi les apprenants « métier » et de **94,6%** parmi les apprenants « entrepreneuriat ».

SEXE DE L'APPRENANT.E	Favorable #	Favorable %	Total
Femme	141	100,0%	141
Homme	50	100,0%	50
Total	191	100,0%	191

SEXE DE L'APPRENANT.E	Favorable #	Favorable %	Non favorable #	Non favorable %	Total
Femme	186	94,42%	11	5,58%	197
Homme	59	95,16%	3	4,84%	62
Total	245	94,59%	14	5,41%	259

R3 : Les parents, les jeunes et les autres acteurs communautaires, les autorités s'engagent pour fournir un environnement protecteur aux adolescentes et jeunes femmes et favorable à leur émancipation et autonomisation

Le Résultat 3 du programme DGD 22-26 se concentre sur l'engagement des parents, des jeunes, des autorités locales et des autres acteurs communautaires pour fournir un environnement protecteur aux adolescentes et jeunes femmes, tout en favorisant leur émancipation et autonomisation. L'objectif principal était de sensibiliser et mobiliser les communautés, en particulier les leaders communautaires et les autorités locales, pour qu'ils jouent un rôle actif dans la protection des jeunes contre les violences et dans la promotion de l'égalité des genres.

Les activités réalisées dans le cadre de ce résultat ont impliqué des actions de sensibilisation et de mobilisation communautaire, notamment à travers des formations et des ateliers destinés aux parents, tuteurs, autorités locales, et autres acteurs communautaires. Des dialogues intergénérationnels ont été organisés pour favoriser la participation des jeunes et des adultes dans des discussions sur la violence basée sur le genre, l'égalité des sexes et la protection des enfants. En parallèle, des actions de plaidoyer ont été menées pour influencer les politiques locales et inciter les autorités à prendre des mesures concrètes pour améliorer l'environnement protecteur des jeunes.

Les principales réalisations de ce résultat incluent l'implication active des parents et des leaders communautaires dans des actions de soutien à la protection des jeunes et à leur émancipation, ainsi que la création de mécanismes de protection communautaire. Des comités de protection communautaire ont été formés pour assurer un suivi régulier des cas de violence et pour renforcer les liens entre les différentes parties prenantes, notamment les autorités locales, les éducateurs, et les services de protection sociale.

Les indicateurs à mesurer incluent le taux d'engagement des parents et des autorités locales dans des actions de protection, la participation des jeunes à des initiatives de changement de normes sociales, ainsi que l'efficacité des mécanismes de protection mis en place au niveau communautaire. Un suivi sera également effectué sur la manière dont les autorités locales adoptent des politiques et des actions concrètes pour promouvoir l'émancipation des jeunes et assurer leur protection contre les violences.

Les principaux constats et résultats de cette évaluation finale suites aux enquêtes mixtes sont présentes ci-dessous par indicateur.

Vue d'ensemble des indicateurs

Indicateurs	Résultat de référence	Objectif à moyen terme	Résultat à mi-parcours	Objectif à terme	Résultats évaluation finale
-------------	-----------------------	------------------------	------------------------	------------------	-----------------------------



% de mécanismes communautaires de protection de l'enfance et de la famille qui répondent aux normes minimales de qualité (PROO3.3.1)	10%	35%	44%	65%	91%
% de parents et de tuteurs qui déclarent utiliser des pratiques parentales positives (PROO2.1.1)	Femmes : 55% Hommes : 47%	Femmes : 65% Hommes : 55%	Total : 91% Femmes : 88,3 % Hommes : 93,4 %	Femmes : 70% Hommes : 65 %	Total : 96,9% Femmes : 98,3% Hommes : 92,6%
% d'enfants et/ou d'adolescents de sexe féminin et masculin déclarant avoir été encouragés par des adultes à discuter et à exprimer leurs points de vue sur la violence et les abus (PROO3.5.1)	Filles : 56% Garçons : 58 %	Filles : 61% Garçons : 63 %	Total : 30% Filles : 26% Garçons : 36 %	Filles : 66% Garçons : 68 %	Total : 29,5% Filles : 31,0% Garçons : 26,9%
Mesure dans laquelle les dirigeants traditionnels, religieux et/ou communautaires remettent publiquement en question les pratiques de violence à l'encontre des enfants et des jeunes, en particulier des jeunes femmes (PROO3.4.7)	Femmes : 10% Hommes : 5%	Femmes : 20% Hommes : 15 %	Total : 69,6 % Femmes : 82,9 % Hommes : 59,1 %	Femmes : 30% Hommes : 25 %	Total : 98,8 % Femmes : 98,2% Hommes : 100 %

Indicateur : % de mécanismes communautaires de protection de l'enfance et de la famille qui répondent aux normes minimales de qualité (PROO3.3.1)

Questions :

La liste de contrôle qui guide la discussion de groupe comprend 13 questions, traitant de la fonctionnalité du MCPE.

Pour chaque question ci-dessous, les représentants du MCPE doivent s'accorder sur une réponse :

1a. Les principaux acteurs de la communauté sont activement impliqués au sein de l'organisation,

- 
- 1b. Les figures d'autorité (telles que les chefs traditionnels ou religieux) sont activement impliquées au sein de l'organisation,
 - 2a. est dirigée par la communauté,
 - 2b. est construite sur des structures et des pratiques traditionnelles,
 - 2c. est liée au système officiel de protection de l'enfance,
 - L'organisation comprend des mécanismes efficaces et adaptés à l'âge pour,
 - 3a. une participation active des enfants,
 - 3b. une participation active des adolescents,
 - 3c. une participation active des jeunes,
 - 4a. inclut les femmes et les hommes dans les capacités de leadership,
 - 4b. comprend les groupes linguistiques ou ethniques minoritaires,
 - 5a. les membres de l'organisation comprennent clairement leurs rôles et leurs responsabilités,
 - 6a. l'organisation fait partie des mécanismes efficaces de renvoi des affaires de protection de l'enfance,
 - 7a. les organisations surveillent et suivent efficacement les enfants et les familles à risque/vulnérables

Notation :

Les réponses sont notées pour chaque critère comme suit, sur la base des réponses obtenues lors du discussion de groupe : Vrai (il s'applique) - score 2 ; Partiellement vrai (il s'applique partiellement) - score 1, Pas vrai (ne s'applique pas) - score 0.

Calcul :

Un score de 20 ou plus est considéré comme une réussite. Pour calculer le pourcentage de l'indicateur, le numérateur devient le nombre de mécanismes qui répondent aux critères, soit qui ont un score supérieur ou égale à 20, divisé par le dénominateur, nombre total de mécanismes étudiés 10, * 100.

Cet indicateur a été mesuré auprès de 11 mécanismes communautaires de protection de l'enfance qui situés dans 10 communes parmi les 27 communes d'intervention du projet. La sélection des 11 mécanismes communautaires de protection repose sur un choix raisonné concerté avec les partenaires APROFES et RSJ, afin de garantir une représentativité équilibrée entre les zones rurales et semi-urbaines des régions de Thiès et de Kaolack. Cette stratégie privilégie la comparabilité statistique en ciblant les 10 communes déjà enquêtées lors des phases de référence et de mi-parcours, permettant ainsi de mesurer avec précision l'évolution de leur fonctionnalité tout au long du cycle du projet.

% de mécanismes communautaires de protection de l'enfance et de la famille qui répondent à des normes de qualité minimales

	Efficace	Inefficace	Total général	pourcentage
Kaolack	2	1	3	67%
Nioro	3		3	100%
Thiès	5		5	100%



Total général	10	1	11	91%
---------------	----	---	----	-----

L'indicateur concernant le pourcentage des mécanismes communautaires de protection de l'enfance et de la famille soutenus par le programme qui assurent des processus fonctionnels d'identification, d'orientation et de suivi de la gestion des cas de violence a montré un écart significatif entre les résultats à mi-parcours et l'évaluation finale, soulignant des améliorations substantielles.

À mi-parcours, 44% des mécanismes fonctionnaient efficacement. La cible à mi-parcours de 35% avait été atteinte. A l'évaluation finale, le programme a **largement dépassé la cible finale de 65% avec un taux de 91%**. Alors que Nioro et Thiès ont atteint 100% d'efficacité, Kaolack reste en retrait avec 67%, suggérant que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer les mécanismes dans cette région. Cela reflète une amélioration marquée, indiquant que les efforts déployés pour renforcer les capacités des partenaires, sensibiliser les communautés et mettre en place des processus fonctionnels ont porté leurs fruits. Cette amélioration pourrait résulter d'une série d'initiatives et de formations intensifiées, ainsi que de la mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation renforcés tout au long du projet. Cela montre l'impact des actions correctives entreprises au cours du projet, mais aussi l'importance d'un suivi rigoureux pour maximiser les résultats.

Indicateur : % de parents et de tuteurs qui déclarent utiliser des pratiques parentales positives (PROO2.1.1)

Questions :

A. Vie quotidienne

« Nous aimerions connaître le déroulement de la vie quotidienne dans votre famille. Veuillez considérer les affirmations suivantes et indiquer à quelle fréquence cela se produit habituellement chez vous, à savoir si cela n'arrive jamais, presque jamais, parfois, souvent ou toujours : »

A1. Vous avez une conversation amicale avec votre enfant

A2. Vous jouez à des jeux ou faites d'autres choses amusantes avec votre enfant

A3. Vous interrogez votre enfant sur sa journée à l'école

A4. Vous aidez votre enfant à faire ses devoirs

A5. Vous parlez calmement avec votre enfant lorsque vous êtes en colère contre lui

A6. Vous vous en tenez à vos règles et ne changez pas d'avis.

A7. La punition que vous donnez à votre enfant dépend de votre humeur

A8. Vous menacez de punir votre enfant et ne le punissez pas réellement

A9. Vous travaillez en équipe avec votre partenaire (mari/femme) dans l'éducation des enfants

A10. Votre partenaire (mari/femme) vous discrédite devant vos enfants ou vice-versa

A11. Vous n'êtes pas d'accord avec votre partenaire (mari/femme) sur les règles du

ménage

A12. Vous dites à votre enfant quand il fait du bon travail

A13. Lorsque votre enfant se comporte mal, vous lui expliquez pourquoi il a fait quelque chose de mal

A14. Vous félicitez votre enfant lorsqu'il a bien fait quelque chose

A15. Lorsque votre enfant fait quelque chose de mal, vous lui donnez autre chose à faire (pour le distraire)

A16. Vous dites à votre enfant que vous aimez quand il/elle vous aide à la maison

A17. Lorsque votre enfant se comporte mal, vous lui interdisez quelque chose qu'il aime ou lui dites qu'il ne peut pas sortir

B : Ressenti en tant que parent.

« Je vais vous lire quelques déclarations sur votre ressenti en tant que parent : veuillez me dire si vous êtes pas du tout d'accord, pas complètement d'accord, ni d'accord ni pas d'accord, en partie d'accord ou complètement d'accord. »

B1. J'ai confiance en moi pour élever mes enfants.

B2. Avec le temps, je suis devenu e plus apte à élever mes enfants.

B3. Je peux être en désaccord avec mes parents sur la façon d'élever mes enfants.

Notation :

Section A : Pour les questions 1-6, 9, et 12-17 : les réponses « jamais » =1 point, « presque jamais » = 2 points, « parfois » = 3 points, « souvent » = 4 points, « toujours » = 5 points. Pour les questions 7, 8, 10 et 11 : Toujours=1, Souvent= 2, Parfois=3, Presque jamais=4, Jamais=5

Section B : Les réponses « pas du tout d'accord » reçoivent 1 point, « pas complètement d'accord » 2 points, « ni d'accord ni pas d'accord » 3 points, « en partie d'accord » 4 points et « tout à fait d'accord » 5 points

Maximum de points : 100.

Pour la section A, questions 1 à 17, une note totale de 50 ou plus est considéré comme satisfaisant ; pour la section B, les questions 18 à 20, une note totale de 9 est considérée comme satisfaisant. Un répondant doit réussir à la fois la section A ET la section B pour être compté dans le numérateur.

Calcul de l'indicateur :

Nombre : Nombre de personnes qui satisfont aux critères

Pourcentage : (Nombre de personnes ayant obtenu à la fois un score de 50 ou plus dans la partie A et un score de 9 ou plus dans la partie B) divisé par le nombre total de personnes interrogés, *100

Désagréé : Vous pouvez analyser les scores pour chaque section :

Comportements parentaux positifs : nombre de personnes interrogées ayant obtenu une note de 50 ou plus dans la section A, divisé par le nombre de répondants enquêtées *100

Auto-efficacité : nombre de personnes interrogées ayant obtenu une note de 9 ou plus dans la section B, divisé par le nombre de personnes enquêtées *100

Cet indicateur a été mesuré auprès de 84 parents et tuteurs qui résident dans les régions de Kaolack et Thiès et sont parent ou tuteur d'un adolescent ou d'un jeune (âgé de 10 à 24 ans) ayant été bénéficiaire direct des interventions du projet, notamment à travers les clubs scolaires, les formations professionnelles ou les initiatives des "Champions du Changement". L'ensemble compte **67,5% de femmes** et 32,5% d'hommes.

Le processus d'échantillonnage a visé une représentativité géographique rigoureuse dans 10 communes des régions de Thiès et Kaolack, tout en assurant une forte inclusion des femmes (représentant 76,3 % des parents interrogés) pour évaluer l'impact des activités sur les dynamiques domestiques et la parentalité positive.

L'identification des répondants s'est effectuée via la base de données des bénéficiaires du programme et avec l'appui des partenaires de mise en œuvre (APROFES et RSJ), afin de cibler les parents ayant effectivement participé aux sessions de sensibilisation sur la protection de l'enfance et l'égalité de genre.

La valeur globale de l'indicateur est de 96,9%. Cette valeur est un peu plus basse parmi les hommes que parmi les femmes : 92,6% contre 98,3%. Avec un taux de 98,3 %, les mères et tutrices confirment leur rôle pivot dans la transformation du climat domestique. Bien que légèrement inférieur (92,6 %), le score des hommes témoigne d'une évolution significative de la figure paternelle. Les pères s'impliquent davantage dans le travail en et délaissent progressivement les sanctions basées sur l'humeur au profit d'explications pédagogiques.

Sexe	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total	Total
Femme	3	171	1,7%	98,3%	174	100 %
Homme	4	50	7,4%	92,6%	54	100 %
Total	7	221	3,1%	96,9%	228	100 %

Elle est également plus basse à Thiès – 95,7% - qu'à Kaolack et Nioro – 100,0%. Les scores parfaits de 100 % à Kaolack et Nioro suggèrent une transformation culturelle totale au sein des foyers ciblés. Dans ces zones, l'éducation bienveillante est devenue une norme partagée, favorisée par un suivi communautaire étroit. Le taux de 95,7 % à Thiès, bien qu'excellent, reflète la complexité du milieu urbain où la diversité des situations matrimoniales (célibat, veuvage) et les pressions économiques peuvent parfois fragiliser la stabilité du cadre parental.

Sexe	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total	Total
Kaolack		42	0%	100%	42	100 %
Nioro		23	0%	100%	23	100 %
Thies	7	156	4,3%	95,7%	163	100 %
Total	7	221	3,07%	96,93%	228	100 %

Elle est plus basse chez les parents et tuteurs ayant bénéficié d'un accès à l'enseignement supérieur – 79,2% - et chez ceux/celles qui sont veufs – 80,0%. Un constat frappant est le taux plus faible chez les parents ayant un niveau d'enseignement supérieur (79,2 %). Ce chiffre

pourrait s'expliquer par un niveau d'exigence et d'autocritique plus élevé chez ces parents, ou par une persistance de méthodes d'éducation plus rigides axées sur la performance scolaire, rendant le respect de l'ensemble des 17 critères de la parentalité positive plus complexe à atteindre pour eux.

A l'inverse, les parents sans éducation formelle affichent un taux de 100 %. Cela démontre que les outils de sensibilisation du projet (activités CoC, causeries) ont été parfaitement adaptés aux réalités locales, prouvant que la parentalité positive ne dépend pas du niveau d'instruction mais d'une volonté de changement de comportement.

Niveau éducation	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total	Total
Pas d'éducation du tout		51	0,00%	100%	51	100 %
Pas d'éducation formelle, mais quelques études (par exemple, l'étude du Coran).		37	0%	100%	37	100 %
Primaire	2	62	3,1%	96,9%	64	100 %
Secondaire inférieur		33	0%	100%	33	100 %
Secondaire supérieur		19	0%	100%	19	100 %
Enseignement supérieur	5	19	20,8%	79,2%	24	100 %
Total	7	221	3,1%	96,9%	228	100 %

Situation matrimoniale	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total	Total
1.Marié.e	5	206	2,4%	97,6%	211	100 %
2.Célibataire	1	5	16,7%	83,3%	6	100 %
3. Modeste		1	0%	100%	1	100 %
3.Divorcé(e)		5	0%	100%	5	100 %
4. Veuf(ve)	1	4	20%	80%	5	100 %
Total	7	221	3,1%	96,9%	228	100 %

L'indicateur PROO2.1.1 affiche une performance exceptionnelle avec **96,9 % des parents et tuteurs déclarant utiliser des pratiques parentales positives, dépassant largement l'objectif initial de 70% pour les femmes et 65% pour les hommes.**

Ce résultat traduit une mutation profonde des méthodes éducatives, passant d'une autorité basée sur la crainte et la sanction physique à une éducation fondée sur le dialogue, l'écoute et la responsabilité. Cette évolution contribue à instaurer un environnement familial protecteur et



plus équitable, favorisant ainsi l'épanouissement des jeunes et le respect durable de leurs droits au sein des foyers.

Comportements parentaux positifs : 1 seul individu sur les 228 interrogés n'a pas atteint le seuil d'une note de 50 ou plus dans la section A. Il y a donc 99,6% des parents et tuteurs interrogés qui peuvent être considérés comme ayant adopté des comportements parentaux positifs.

Auto-efficacité : 6 individus sur les 228 interrogés n'ont pas atteint le seuil d'une note de 9 ou plus dans la section B. Il y a donc 97,4% des parents et tuteurs interrogés qui ont confiance dans leurs propres capacités en tant que parents.

Ce résultat découle d'une approche intégrée où le parent n'est pas seulement un spectateur, mais un partenaire de l'autonomisation de son enfant. Le lien créé entre les activités des jeunes (Clubs, CoC) et la sensibilisation des parents a créé une synergie protectrice cohérente. Les parents veufs ou célibataires (80-83 %) peuvent être plus vulnérables au stress éducatif dû à l'absence de travail en équipe, ce qui pèse sur leur score global. L'absence de soutien du partenaire rend l'application constante des règles de parentalité positive plus difficile au quotidien.

Indicateur : % d'enfants et/ou d'adolescents de sexe féminin et masculin déclarant avoir été encouragés par des adultes à discuter et à exprimer leurs points de vue sur la violence et les abus (PROO3.5.1)

Questions :

Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence tes parents ou tes tuteurs ont discuté ou vous ont-ils réconforté pour discuter et exprimer ton opinion sur la violence et les abus ?

Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence tes parents ou tes tuteurs ont-ils respecté ton sens de la liberté d'exprimer ton opinion sur la violence et les abus ?

Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence tes parents ou tes tuteurs vous ont-ils soutenu ou encouragé pour discuter et exprimer ton opinion sur la violence et les abus ?

Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence tes parents ou tes tuteurs ont-ils communiqué ouvertement et honnêtement avec toi sur la violence et les abus ?

Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence tes parents ou tes tuteurs vous ont-ils prêté attention et écouté pour discuter et exprimer ton opinion sur la violence et les abus ?

Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence tes parents ou tes tuteurs ont-ils passé du temps avec toi pour discuter et exprimer ton opinion sur la violence et les abus ?

Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence tes parents ou tes tuteurs vous ont-ils témoigné de l'affection pour faciliter une discussion et une expression de ton opinion sur la violence et les abus ?

Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence tes parents ou tes tuteurs vous ont-ils donné des conseils pour t'aider à te protéger contre la violence et les abus ?

Au cours des 30 derniers jours, combien de fois tes parents ou tuteurs vous ont-ils félicité pour avoir discuté et exprimé ton opinion sur la violence et les abus ?

Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence tes parents ou tes tuteurs ont-ils fourni les

choses dont tu as besoin pour discuter et exprimer ton opinion sur la violence et les abus ?

Notation :

Toujours : 5 points ; La plupart du temps : 4 points ; Parfois : 3 points ; Rarement : 2 points ; Jamais : 1 point

Maximum de points : 50 points

Calcul:

Pourcentage: Nombre d'enfants et/ou d'adolescents de sexe féminin et masculin qui ont obtenu au moins 30 points divisé par le Nombre total d'enfants/adolescents interrogés

Cet indicateur a été mesuré auprès de 359 adolescents et jeunes : des élèves sensibilisés dans les écoles et membres de clubs, les jeunes formés en métier et en entrepreneuriat le plus dans les centres de formation et les jeunes formés des communautés dans les zones d'intervention du projet DGD. L'ensemble compte 63,75% de femmes et 36,25% d'hommes.

N.B. : Pour garantir une cohérence au niveau du groupe d'âge interrogé, les jeunes de plus de 24 ans ont été exclus de l'échantillon malgré que certain.e.s parmi eux aient été bénéficiaires des activités du programme.

La valeur globale de cet indicateur est de **29,5%**.

Table 3 PROO3.5.1 Valeur finale de l'indicateur, selon le genre

Sexe	Non #	Oui #	Non %	Oui %	Total
Femme	158	71	69,00%	31,00%	229
Homme	95	35	73,08%	26,92%	130
Total	253	106	70,47%	29,53%	359

Les **adolescentes et les jeunes femmes** sont plus nombreuses à déclarer avoir été encouragés par des adultes à discuter et à exprimer leurs points de vue sur la violence et les abus.

Table 4 PROO3.5.1 Valeur finale de l'indicateur, selon l'âge

Age	Non #	Oui #	Non %	Oui %	Total
10-14 ans	28	9	75,68%	24,32%	37
15-17 ans	108	44	71,05%	28,95%	152
18-24 ans	117	53	68,82%	31,18%	170
Total	253	106	70,47%	29,53%	359

Il y a une légère différence selon le groupe d'âge. Les **adolescents plus âgés** semblent davantage encouragés par des adultes à discuter et à exprimer leurs points de vue sur la violence et les abus.

Département	Non #	Oui #	Non %	Oui %	Total
Kaolack	72	24	75,00%	25,00%	96
Nioro	24	36	40,00%	60,00%	60
Thies	157	46	77,34%	22,66%	203
Total	253	106	70,47%	29,53%	359

Il y a une différence importante selon le département. Les adolescents vivant à **Nioro** sont moins nombreux à pouvoir discuter à exprimer leurs points de vue sur la violence et les abus.

Cet indicateur révèle un défi persistant en matière de soutien adulte dans les discussions sur la violence et les abus. À l'évaluation finale, 30,6% des filles et 26,2% des garçons ont déclaré avoir été encouragés par des adultes à discuter de ces sujets. Ces **taux s'inscrivent dans la continuité des résultats obtenus à mi-parcours (pas de progression)** et sont **bien en dessous des objectifs finaux de 61% pour les filles et 63% pour les garçons.**

Analyse par question :

% de EAJ qui ont répondu « Jamais » ou « Rarement » à la question :	
Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence tes parents ou tes tuteurs ont discuté ou vous ont-ils réconforté pour discuter et exprimer ton opinion sur la violence et les abus ?	65%
Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence tes parents ou tes tuteurs ont-ils respecté ton sens de la liberté d'exprimer ton opinion sur la violence et les abus ?	62%
Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence tes parents ou tes tuteurs vous ont-ils soutenu ou encouragé pour discuter et exprimer ton opinion sur la violence et les abus ?	59%
Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence tes parents ou tes tuteurs ont-ils communiqué ouvertement et honnêtement avec toi sur la violence et les abus ?	57%
Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence tes parents ou tes tuteurs vous ont-ils prêté attention et écouté pour discuter et exprimer ton opinion sur la violence et les abus ?	55%
Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence tes parents ou tes tuteurs ont-ils passé du temps avec toi pour discuter et exprimer ton opinion sur la violence et les abus ?	57%
Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence tes parents ou tes tuteurs vous ont-ils témoigné de l'affection pour faciliter une discussion et une expression de ton opinion sur la violence et les abus ?	59%
Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence tes parents ou tes tuteurs vous ont-ils donné des conseils pour t'aider à te protéger contre la violence et les abus ?	52%
Au cours des 30 derniers jours, combien de fois tes parents ou tuteurs vous ont-ils félicité pour avoir discuté et exprimé ton opinion sur la violence et les abus ?	53%
Au cours des 30 derniers jours, à quelle fréquence tes parents ou tes tuteurs ont-ils fourni les choses dont tu as besoin pour discuter et exprimer ton opinion sur la violence et les abus ?	59%

Indicateur : Mesure dans laquelle les dirigeants traditionnels, religieux et/ou communautaires remettent publiquement en question les pratiques de violence à l'encontre des enfants et des jeunes, en particulier des jeunes femmes (PROO3.4.7)

Questions:

Pour mesurer cet indicateur, incorporez des questions dans le cadre d'une enquête ou d'un entretien avec les dirigeants communautaires (hommes et femmes) afin d'évaluer si les dirigeants ciblés ont fait l'une des choses suivantes. Dans chaque cas, les réponses peuvent être oui/non/non applicable :

Au cours des six derniers mois, veuillez nous dire si vous avez :

1. Soutenu la protection contre tous les types de violence pour les EAJ, en particulier les jeunes femmes, dans leur vie personnelle/familiale.
2. Parlé avec d'autres personnes de l'importance de soutenir la protection contre tous les types de violence pour les jeunes, en particulier les jeunes femmes, dans leur vie personnelle/familiale.
3. Pris la parole lors d'une manifestation publique ou dans les médias pour soutenir la protection des jeunes, en particulier des jeunes femmes, contre tous les types de violence.
4. Réunir les membres de la communauté pour réfléchir et discuter des raisons pour lesquelles il est important de soutenir la protection contre tous les types de violence pour les jeunes filles et les jeunes hommes.

Score:

Il faut compter le nombre de réponses positives (« Oui »).

Calcul :

Pour être considéré comme ayant contesté publiquement, un répondant individuel doit répondre oui à au moins deux des quatre questions.

Cet indicateur a été mesuré auprès de 83 leaders, dont 56 femmes et 27 hommes, des régions de Kaolack et Thiès.

La valeur globale de **98,8 %** pour cet indicateur témoigne d'une mobilisation quasi totale et sans précédent des leaders traditionnels, religieux et communautaires. Ce résultat indique que la quasi-unanimité des autorités locales influentes a franchi le pas de la dénonciation publique, transformant la protection des jeunes femmes en une priorité sociale partagée dans les régions de Kaolack et Thiès. Ce résultat découle d'un travail de plaidoyer ciblé auprès des "gardiens de la tradition". La valeur globale de cet indicateur est **98,8%**. Il n'y a pas de différence significative entre les femmes et les hommes.

	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total	Total
Femme	1	55	1,8%	98,2%	56	100 %
Homme	27	0%	100%		27	100 %
Total	1	82	1,2%	98,8%	83	100 %

Il n'y a pas de différence significative selon le département.

	Non #	Non %	Oui #	Oui %	Total	Total
Kaolack		20	0%	100%	20	100 %
Nioro		14	0%	100%	14	100 %
Thiès	1	48	2,0%	98%	49	100 %
Total	1	82	1,2%	98,8%	83	100 %

C'est la question 3 qui a obtenu le moins de réponses positives (1 répondant sur 8 s'est exprimé par la négative) : « Avez-vous une fois pris la parole lors d'une manifestation publique ou dans les médias pour soutenir la protection des jeunes, en particulier des jeunes femmes, contre tous les types de violence ? »

L'indicateur de remise en question des pratiques de violence par les dirigeants communautaires montre des progrès importants. À l'évaluation finale, 98,80% des leaders interrogés ont rapporté avoir remis publiquement en question les pratiques de violence envers les enfants et les jeunes : 98,2% des femmes (55 sur 56) et 100% des hommes (27 sur 27), un contraste marqué avec les résultats à mi-parcours, où seulement 69,6% des leaders avaient engagé cette réflexion. Cette valeur élevée permet aussi de largement atteindre et même dépasser la cible finale de cet indicateur : Femmes : 30% ; Hommes : 25 %.

Ce résultat positif chez les leaders traditionnels, religieux et communautaires qui remettent publiquement en question les pratiques de violence à l'encontre des enfants et des jeunes, est directement lié aux activités de renforcement de capacités et aux dialogues communautaires qui ont permis de transformer les mentalités des leaders sur les questions de protection. Cette réussite s'explique aussi par la transformation des leaders d'opinion en alliés stratégiques qui intègrent désormais des messages de protection dans leurs prêches et exigent des actes de naissance avant les baptêmes pour garantir les droits des enfants. Bien que l'adhésion communautaire au changement des normes soit passée de 56 % à 90 %, on observe une plus forte mobilisation des femmes leaders par rapport aux hommes, soulignant des résistances masculines persistantes dans certaines zones rurales. L'efficacité de cet engagement est attribuée aux stratégies de dialogue intergénérationnel (GIPEG) qui ont permis de lever des tabous historiques et de déconstruire les stéréotypes de genre au cœur des communautés.

NB : Il faut juste noter que la cible concerne des leaders formés ou ayant participé à des actions de sensibilisation du projet et conscients des enjeux.

L'intégration de l'approche sur la masculinité positive a favorisé une prise de conscience chez les leaders masculins, les encourageant à devenir des défenseurs publics des droits des jeunes femmes. En remettant publiquement en question des normes sociales ancrées, ces leaders agissent comme des vecteurs de changement durable, renforçant ainsi l'environnement protecteur nécessaire à l'émancipation des adolescentes

R4 : Les capacités des partenaires de mise en œuvre, les synergies et complémentarités sont renforcées.

Le projet a investi dans le renforcement institutionnel des trois partenaires locaux (APROFES, YMCA et RSJ). Les formations ont porté sur la sauvegarde, l'approche de genre transformatrice, le suivi-évaluation et la gestion financière etc. L'utilisation de l'outil « Outcome Mapping » (cartographie des incidences) a permis aux partenaires de suivre leurs propres changements de comportement organisationnel.

L'évaluation finale et les rapports de performance du programme DGD au Sénégal soulignent une dynamique de renforcement mutuel entre Plan International et ses partenaires, tout en mettant en relief une participation des jeunes qui dépasse le simple cadre consultatif.

Vue d'ensemble des indicateurs

Indicateurs	Valeur de référence	Objectif à moyen terme	Résultat à mi-parcours	Objectif à terme	Résultat final
# d'organisations partenaires qui, au cours de la troisième année, atteignent au moins 50 % des attentes [définies dans le journal des incidences], et au cours de la cinquième année, 100 % des attentes et 20 % des souhaits.	0	3	1	3	1
# de nouvelle(s) synergie(s) d'action ou complémentarité(s) avec des Acteurs de la Coopération non gouvernementale (ACNG) et acteurs de la société civile.	0	5	3	0	6

Résultats de l'évaluation du projet selon les critères OCDE-DAC

Le champ temporel de l'évaluation couvre la période du 1er mai 2022 au 28 février 2026.

1. Analyse des résultats sur le critère : pertinence du Programme

Rappel des questions d'évaluation :

- Dans quelle mesure l'intervention était-elle adaptée aux besoins des adolescentes et des jeunes femmes ?
- Les objectifs du programme correspondent-ils aux besoins, aux politiques et aux priorités (des bénéficiaires, des partenaires et du pays) ?

L'évaluation finale du programme DGD (2022-2026) révèle un fort consensus sur la pertinence de l'intervention, laquelle répond directement aux besoins prioritaires des jeunes en matière de sécurité, d'égalité de genre et de formation professionnelle. La pertinence repose aussi sur son adéquation avec les cadres stratégiques nationaux et les besoins spécifiques des bénéficiaires en matière d'autonomisation et de protection. Les données quantitatives confirment cette adéquation, avec 99,24 % des élèves et 97,7 % des jeunes de la communauté estimant que les activités proposées sont bien adaptées aux enjeux locaux de sécurité et d'égalité.

1. Adaptation de l'intervention aux besoins des adolescentes et des jeunes femmes

L'intervention a été conçue pour répondre aux besoins prioritaires identifiés par des études de base et des analyses de marché, révélant des barrières socioculturelles majeures à l'emploi et des risques élevés de Violences Basées sur le Genre (VBG).

• Identification et spécificités :

Le programme a intégré des mesures concrètes pour les jeunes femmes, telles qu'un quota de 70 % de femmes pour l'enrôlement aux formations professionnelles. Des besoins spécifiques comme la gestion de l'hygiène menstruelle et la mise en place de « salles nounous » pour les filles-mères ont été intégrés pour faciliter la rétention en formation.

• Satisfaction des bénéficiaires :

L'adaptation des interventions aux besoins des bénéficiaires a été largement reconnue, avec 99,24 % des élèves confirmant une amélioration de la sécurité et de l'inclusion à l'école, et un niveau de satisfaction de 99 % à 100 % chez les apprenantes des formations professionnelles. Le programme a fortement renforcé l'autonomisation économique des jeunes femmes, dont le taux d'indépendance est passé de 35 % au démarrage à 84 % à l'évaluation finale, atteignant même 89 % à Thiès. Environ 60 % des jeunes femmes formées ont créé une activité génératrice de revenus, tandis que 92 % des participantes aux formations en leadership déclarent disposer de plus de liberté dans leurs choix de vie et leurs engagements. Le plaidoyer porté par les jeunes leaders a également permis d'obtenir des avancées institutionnelles concrètes, notamment la signature d'arrêtés municipaux en faveur de blocs sanitaires sensibles au genre et de la distribution de serviettes hygiéniques. Enfin, le programme a soutenu durablement les cibles les plus vulnérables grâce à des mesures inclusives comme les salles nounous pour les filles-mères et un accompagnement renforcé des élèves en situation de handicap, dans un contexte où les filles apparaissent comme les principales actrices du changement.

En fin, grâce aux activités, les bénéficiaires témoignent d'un changement réel dans leur manière d'aborder le futur, grâce à des activités qui ont renforcé leur autonomie et facilité leur accès à de nouvelles opportunités économiques.



Pertinence des résultats R1, R2 et R3 :

- R1 (Milieu scolaire) : Le renforcement de l'environnement scolaire est jugé pertinent par 98 % des adolescents qui indiquent que leur école offre désormais un cadre favorable.
- R2 (Emploi/Entrepreneuriat) : Ce volet répond à l'absence d'indépendance économique. Le taux de jeunes devenant indépendants et opérationnels est passé de 40 % à mi-parcours à 86 % lors de l'évaluation finale (84 % pour les filles et 90 % pour les garçons).
- R3 (Engagement communautaire) : L'implication des parents et leaders est important pour briser les tabous. 90 % des membres de la communauté encouragent désormais le changement des normes sociales, contre 56 % à mi-parcours.

2. Correspondance aux besoins, politiques et priorités (des bénéficiaires, des partenaires et du pays)

Les objectifs du programme manifestent une cohérence étroite avec les priorités de l'État du Sénégal et les engagements internationaux.

- **Alignement stratégique et légal :**

Le programme s'aligne sur l'Objectif de Développement Durable 5 (Égalité des sexes) et l'ODD 8 (Travail décent). Il respecte le cadre législatif national, notamment le Code de la famille, le Code du travail et la loi sur la traite des êtres humains. L'intervention est également en phase avec le Plan Sénégal Émergent (PSE) et avec la stratégie nationale de transformation Sénégal 2050, pour un Sénégal juste, prospère et souverain. Le Programme est aussi aligné à la Stratégie Nationale pour l'Égalité et l'Équité de Genre, en particulier avec l'appui des clubs genre et la formation des enseignant-e-s sur la pédagogie sensible au genre.

- **Implication des partenaires techniques :**

La pertinence institutionnelle est renforcée par la collaboration systématique avec les services de l'État. L'Inspection d'Académie (IA) et l'Inspection de l'Éducation et de la Formation (IEF) ont facilité l'accès aux écoles et la formation des enseignants. Les Comités Départementaux de Protection de l'Enfant (CDPE) et l'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) ont été des piliers dans la mise en place et la formation des 16 Comités Communaux de Protection de l'Enfance (CCPE) à Kaolack et 11 à Thiès. D'autres collaborations sont aussi à relever au niveau local, notamment avec le ministère de la Famille et le ministère de la Jeunesse, qui ont assuré la cohérence entre les activités du projet, les messages partagés lors de sessions de sensibilisation, et la facilitation des échanges.

- **Analyse régionale et par sexe :**

L'engagement des leaders varie selon les zones. À Thiès, 71,7 % des leaders font la promotion du changement des normes, contre 33,3 % à Nioro, soulignant des résistances socioculturelles persistantes dans certaines localités rurales. Les femmes leaders sont plus actives dans cette promotion (74,3 %) que leurs homologues masculins (40,9 %).

Prise en compte du genre

La prise en compte de la diversité et des vulnérabilités s'est concrétisée par l'application de critères d'inclusion stricts (filles-mères, adolescentes mariées, jeunes en situation de handicap) et l'adoption d'un quota de 70 % de femmes dans les formations professionnelles. À titre



d'exemple, le programme a intégré avec succès des jeunes vivant avec un handicap, comme à Mont Rolland où huit d'entre eux ont bénéficié d'une formation en aviculture. Les autres jeunes ciblés lors de cette formation vivaient d'autres situations de vulnérabilité, par exemple en termes de background socioéconomique ou de situation familiale (jeunes orphelins, etc.), ce qui montre une approche intersectionnelle et une attention particulière aux critères de vulnérabilité de la cible.

Pour répondre aux besoins spécifiques des adolescentes et garantir leur rétention, le projet a mis en place des mesures pratiques innovantes :

- La création de « salles nounous » a permis aux filles-mères de poursuivre leur apprentissage dans des conditions optimales en facilitant l'allaitement et la garde des enfants.
- La distribution de plus de 1 000 serviettes hygiéniques, fruit d'un plaidoyer réussi auprès des autorités locales, a considérablement réduit l'absentéisme scolaire lié aux menstruations. Les serviettes hygiéniques ont aussi été achetées lors des activités et mises à disposition des participantes.
- Les sessions d'orientation sur la sauvegarde et la prévention des cas d'abus et de violence en amont des activités de formation, afin d'informer les jeunes sur les risques et sur les canaux à utiliser pour signaler un cas de VBG ou d'abus, ce qui a contribué à créer un environnement sécurisant.

La pertinence du programme est aussi établie par sa capacité à répondre aux besoins identifiés en matière de lutte contre les VBG. En renforçant les mécanismes communautaires (CCPE, CVPE) et scolaires, le projet a facilité le signalement et la prise en charge des cas de violence, tout en obtenant des engagements politiques concrets, tels que la signature d'arrêtés municipaux pour la construction de blocs hygiéniques sensibles au genre. L'évaluation finale confirme que les approches de genre et d'inclusion ont été rigoureusement adaptées au contexte socioculturel à travers une démarche transformative visant les causes profondes des inégalités. Les interventions ont intégré des spécificités culturelles fortes, notamment en impliquant les hommes et les garçons, en ce compris les leaders religieux, comme alliés pour déconstruire les stéréotypes limitant l'épanouissement des filles.

Avis des enquêtés sur la pertinence du projet DGD

Les jeunes interrogés dans le cadre de l'enquête quantitative expriment un fort consensus sur la pertinence des interventions, adaptées à leurs besoins en matière de sécurité, d'égalité des genres et de formation professionnelle. Parmi les 261 élèves interrogés, 99,2% jugent les activités (clubs, causeries) très bien adaptées aux enjeux de sécurité et d'égalité, avec 78,9% estimant qu'elles sont très bien adaptées. Chez les 389 adolescents et jeunes de la communauté (dont leaders AEJ), 97,7% considèrent les actions bien ciblées, tandis que les 450 jeunes formés en centres (191 en métiers, 259 en entrepreneuriat) affichent 100% de satisfaction quant à l'adéquation des modules aux réalités locales comme la restauration ou la couture.

Les élèves rapportent 98,1% d'implication dans des activités inclusives, et 94,8% des adolescents participent activement aux initiatives d'égalité des genres. Les jeunes des centres de formation soulignent à 100% l'acquisition de compétences autonomes, confirmant l'adaptation aux besoins socio-économiques des jeunes femmes et hommes.



L'enquête qualitative a révélé que la majorité des enquêtés considèrent que le projet DGD répond de manière pertinente aux besoins des jeunes, en particulier des jeunes femmes, dans les zones de Thiès et Kaolack. La pertinence du projet est perçue à travers plusieurs dimensions, notamment l'adéquation des activités proposées avec les réalités locales, la prise en compte des besoins spécifiques des jeunes et des femmes, et l'impact mesurable sur leur autonomie et leurs opportunités économiques.

Avis des bénéficiaires

Les jeunes bénéficiaires, tant masculins que féminins, ont exprimé un fort sentiment de satisfaction concernant les activités du programme. **S D, 22 ans, de Thiès**, une bénéficiaire du programme, a déclaré : *"Le programme m'a permis de développer des compétences que je n'avais pas avant, surtout en matière d'entrepreneuriat. Avant, je n'osais même pas penser à créer ma propre entreprise. Aujourd'hui, je gère une petite boutique et j'en suis fière."* Cette citation illustre non seulement la pertinence de la formation en entrepreneuriat, mais aussi l'impact direct sur l'autonomisation économique des jeunes femmes.

De son côté, **M. G, 17 ans, de Kaolack**, a souligné l'importance de l'implication des jeunes dans les processus de décision : *"Les ateliers et les forums de discussion nous ont permis de prendre la parole sur des sujets importants. Je me sens plus impliqué dans ma communauté et je sais maintenant comment défendre mes droits, surtout en tant que garçon."* Cette déclaration met en évidence l'efficacité des activités de sensibilisation et de formation à l'égalité des genres et à la participation citoyenne, et en particulier des actions de sensibilisation sur la masculinité positive.

Mme Diop, enseignante à Thiès, a également partagé son point de vue :

"Les formations données aux enseignants sur les méthodes d'enseignement inclusives ont été un véritable atout. Cela a permis de mieux intégrer les jeunes filles dans les discussions en classe et d'encourager leur participation active. Le projet a vraiment contribué à améliorer l'environnement scolaire." Cette citation confirme la pertinence du programme en matière de sensibilisation et de formation des enseignants, afin de créer un environnement scolaire égalitaire et inclusif.

Avis d'acteurs institutionnels et communautaires

Les leaders communautaires et les autorités locales soulignent l'utilité transformatrice du projet, notamment dans la déconstruction des tabous liés aux violences basées sur le genre (VBG).

- **Un relais communautaire de Seokhay affirme** : « *Le projet DGD est utile sur tous les plans dans la mesure où cela a permis de conscientiser plus d'un dans la commune de Seokhay. Grâce au projet nous avons des outils nécessaires pour participer à la lutte contre les VBG et promouvoir l'égalité de genre* ».
- **L'adjointe au maire de Taïba Niassène déclare** : « *Nous accueillons ce projet à bras ouverts car il vient renforcer les efforts budgétaires et humains de la mairie en faveur de nos populations les plus vulnérables* ».

Perception de parents : le projet DGD est perçu comme un "remède" aux maux locaux

Certains parents interrogés voient dans le projet une réponse concrète aux défis de vulnérabilité et de timidité auxquels leurs enfants étaient confrontés avant l'intervention.

- **Un parent de Kaolack témoigne de l'aspect curatif du projet** : « *J'ai observé une transformation profonde chez les jeunes de ma localité. Les activités du projet DGD n'ont pas*



seulement été des "occupations", elles ont agi comme un remède précis aux maux que nous vivions ».

- **Une mère de Khombole souligne l'autonomisation acquise :** *« Elle a su comment entreprendre, elle fait maintenant son petit commerce... ce qui lui a permis de se prendre en charge d'abord ensuite fructifier ses ventes tout en prenant quelques charges de la famille ».*
- **Un autre parent note l'évolution de la maturité :** *« Je pense que oui [les activités ont répondu aux besoins] dans la mesure où mon enfant, malgré son jeune âge montre une maturité sans faille et une vision claire pour atteindre ses obligations ».*

Avis des bénéficiaires : inclusion et compétences de vie

Les jeunes, particulièrement les jeunes femmes et les personnes en situation de handicap, saluent la prise en compte de leurs besoins spécifique.

- **Une apprenante de centre de formation (CFP) exprime sa satisfaction :** *« Le besoin d'avoir des compétences entrepreneuriales pour pouvoir entreprendre et y réussir est comblé au point de ne plus attendre l'emploi salarial ».*
- **Un élève leader souligne le changement de regard sur le handicap :** *« Pour les handicapés, il y a une égalité totale. Souvent, on voit même dans les classes que ce sont eux les meilleurs. Ce changement de regard est dû au projet ».*

Alignement stratégique et limites identifiées

Enfin, la pertinence se manifeste par un alignement étroit avec les politiques nationales (PSE, ODD 5 et 8) et une collaboration fluide avec les services de l'État (IA, IEF, CDPE). Toutefois, certains acteurs locaux soulignent une limite dans la conception initiale concernant la tranche d'âge : le projet se limite aux moins de 24 ans, alors que les besoins d'insertion au Sénégal concernent les jeunes jusqu'à **35 ans**. À ce titre, une jeune de Thiès recommande : *« Il faut élargir l'âge limite de la formation parce que 24 ans c'est petit... jusqu'à 30 ans ou 35 ans ce serait mieux parce que y a des mamans qui ont 30 ans et qui veulent faire la formation ».*

Conclusions

La pertinence du programme DGD (2022-2026) repose sur son adéquation étroite avec les cadres stratégiques nationaux, tels que le Plan Sénégal Émergent et la stratégie Sénégal 2050, la Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre, ainsi qu'avec les Objectifs de Développement Durable, particulièrement l'ODD 5 (égalité des sexes) et l'ODD 8 (travail décent).

La pertinence du projet repose sur une approche transformative de genre adaptée aux contextes socioculturels de Thiès, Kaolack et Nioro, visant à transformer durablement les normes sociales pour l'émancipation des adolescentes et des jeunes. Conçu à partir d'études de base ayant identifié des barrières socioculturelles majeures, le projet répond directement aux besoins prioritaires de protection contre les violences basées sur le genre (VBG) et d'autonomisation économique des adolescents.e.s. Le dispositif démontre une forte adéquation aux réalités du terrain grâce à un ancrage institutionnel solide auprès des services techniques de l'État et à une flexibilité stratégique permettant d'ajuster les cibles et les modules de formation aux besoins des cibles. Les acteurs institutionnels et communautaires confirment cet alignement, affirmant que le projet cible des problématiques historiquement ancrées, indispensables à résoudre pour favoriser le leadership des jeunes et le développement local.



Sur le terrain, cette pertinence se traduit par un consensus massif des bénéficiaires, avec 99,24 % des élèves et 97,7 % des jeunes de la communauté jugeant les activités parfaitement adaptées à leurs défis de sécurité et d'équité. Le programme se distingue par des mesures d'inclusion concrètes et innovantes, notamment le respect d'un quota de 70 % de femmes dans les formations, la création de « salles nounous » pour les filles-mères et la distribution de serviettes hygiéniques pour réduire l'absentéisme scolaire. Ces interventions sont perçues par les parents et les leaders comme un « remède » efficace aux maux locaux, ayant permis de lever des tabous et de transformer durablement les mentalités au sein des foyers et des écoles.

Les avis des enquêtés sur le volet qualitatif prouvent aussi que le projet DGD répond efficacement aux besoins des jeunes, en particulier des jeunes femmes, à travers des formations pertinentes et un accompagnement adapté. Les bénéficiaires et les acteurs locaux reconnaissent l'impact positif du projet, bien qu'ils soulignent la nécessité de renforcer certains aspects pour améliorer encore les résultats, notamment en matière d'insertion professionnelle et d'opportunités concrètes de stage.

2. Analyse des résultats sur le critère : cohérence du Programme

Rappel des questions d'évaluation :

- Dans quelle mesure les activités de Plan International complètent-elles celles d'autres acteurs (c'est-à-dire le gouvernement et/ou des partenaires), au lieu de faire double emploi ?

La cohérence du programme DGD (2022-2026) au Sénégal s'articule autour d'une complémentarité stratégique avec les acteurs institutionnels et d'une synergie opérationnelle entre ses différentes composantes internes.

1. Cohérence externe et complémentarité avec les acteurs tiers

L'intervention de Plan International s'inscrit dans un écosystème de collaboration étroite avec les structures étatiques et les organisations non gouvernementales pour maximiser l'impact des ressources.

- **Collaboration avec les structures étatiques :**

Le projet travaille en synergie directe avec les inspections d'académie (IA) et de l'éducation et de la formation (IEF) pour l'accès aux établissements scolaires, ainsi qu'avec l'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) et les Comités Départementaux de Protection de l'Enfant (CDPE) pour la gestion des cas de violences basées sur le genre (VBG). Pour le volet employabilité, une collaboration est établie avec les Centres de Formation Professionnelle (CFP) et l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (ANPEJ) afin d'aligner les formations aux standards nationaux.

- **Coordination avec les ACNG et cadres de concertation :**

Plan International participe activement au Cadre Stratégique Commun (CSC) et à la synergie PKIO, regroupant des acteurs de la coopération belge comme SOS Village d'Enfants et Dynamo, afin d'harmoniser les politiques de sauvegarde et d'éviter la duplication des efforts. Des synergies avec Sensorial Handicap Coopération ont également permis de renforcer l'inclusion des personnes handicapées, et de renforcer un partenaire commun de Plan International et SHC, notamment l'Institut National d'éducation et de formation des jeunes aveugles (INEFJA), afin



de garantir une pédagogie inclusive, sensible au genre et au handicap.

Une synergie avec Enabel est aussi à saluer dans la zone de Kaolack, surtout en termes d'engagement avec les clubs de jeunes filles dynamisés par Enabel, des journées de plaidoyer fort comme la Journée internationale de la fille en 2025, et le concours régional de plaidoyer organisé à Kaolack en novembre et décembre 2025.

- **Synergies opérationnelles spécifiques :**

Des passerelles concrètes ont été établies avec d'autres programmes mis en œuvre par Plan International pour capitaliser les acquis :

- Avec le projet **YOUCA et le projet Coup d'envoi pour le leadership des filles 2**, pour la mise en œuvre des modules « Champions du changement », l'élaboration de mécanismes de redevabilité et la coordination dans les activités de football féminin.
- Avec le projet **DEFERS**, pour le partage des listes de relais communautaires et l'intégration de formations en énergies renouvelables (fours solaires) destinées aux femmes.
- Avec le projet **OSEER**, pour l'intégration de recommandations issues de leurs succès en matière d'employabilité des jeunes.

2. Cohérence interne et synergies entre les résultats (R1-R4)

La structure du programme repose sur l'interdépendance de ses quatre résultats, où chaque axe renforce les conditions de réussite des autres.

- **Articulation École-Emploi-Protection (R1, R2, R3) :**

La création d'un environnement scolaire sûr (R1) et l'engagement des parents pour un cadre familial protecteur (R3) sont des prérequis identifiés pour garantir la rétention des jeunes filles dans les parcours de formation professionnelle (R2). Par exemple, les séances de sensibilisation auprès des parents (R3) lèvent les barrières socioculturelles qui freinent l'enrôlement des filles en formation (R2). Les sessions d'enrôlement au niveau communautaire ont aussi permis aux jeunes et à leurs parents de connaître les opportunités fournies par les CFP et d'encourager les jeunes, surtout les jeunes femmes, à s'inscrire à une formation.

Les forums de mise en relation avec les employeurs et d'orientation sur les métiers porteurs ont aussi été des occasions, pour les CoC, de porter des communications sur la masculinité positive, les droits des filles et la lutte contre les VBG.

- **Complémentarité des expertises thématiques :**

Les partenaires de mise en œuvre (APROFES, YMCA RSJ) exploitent leurs expertises respectives (protection pour les uns, employabilité pour les autres) pour offrir un paquet de services holistique aux bénéficiaires. Cette approche garantit qu'une jeune femme formée techniquement (R2) bénéficie simultanément d'un renforcement de ses capacités de leadership (R1) et d'un mécanisme de signalement fonctionnel en cas de violence (R3). Il est à noter que ce constat est plus valable pour les jeunes des communautés que ceux en formation dans les CFP.

Avis des jeunes sur la cohérence du programme DGD

Les jeunes perçoivent une cohérence élevée entre les messages du programme DGD et leurs environnements quotidiens, évitant les doublons et favorisant les synergies. Chez les 261 élèves, 100% (65,9% toujours, 34,1% souvent) confirment que les messages sur l'égalité filles-garçons et



la protection en classe correspondent à ceux des clubs. Les 389 adolescents et jeunes de la communauté notent 98,8% d'alignement des actions communautaires avec les objectifs de protection, tandis que les formés en centres rapportent 100% de cohérence interne entre formations et besoins pratiques.

Cette cohérence externe avec les acteurs étatiques (IA, CDPE) et internes (R1-R4) est validée par 98,8% des leaders AEJ (jeunes communauté), qui soulignent la complémentarité avec les écoles et formations. Globalement, 100% des jeunes des trois groupes (élèves, centres, communauté) observent une logique unifiée renforçant leur engagement.

Conclusions

Le programme DGD (2022-2026) présente une bonne cohérence, tant au niveau externe qu'interne, favorisant une mise en œuvre efficace et une synergie entre ses composantes. En ce qui concerne la cohérence externe, le programme bénéficie d'une collaboration étroite avec les structures étatiques, les organisations non gouvernementales et les acteurs locaux, permettant de maximiser l'impact des ressources et d'assurer la complémentarité des actions. Cette coordination est également renforcée par l'intégration de synergies avec d'autres projets de Plan International et les ACNG de la coopération belge au Sénégal, optimisant ainsi les acquis et les résultats obtenus. Sur le plan interne, l'interdépendance des quatre résultats garantit que chaque axe renforce les conditions de réussite des autres, une logique validée par 100 % des élèves qui confirment l'alignement total des messages entre le cadre scolaire et les clubs.

Sur le plan interne, les quatre résultats du programme (R1-R4) sont interconnectés de manière stratégique. L'articulation entre les activités scolaires, professionnelles et de protection permet de garantir une prise en charge holistique des jeunes, notamment des jeunes femmes, en renforçant les conditions nécessaires à leur réussite. Les résultats montrent une complémentarité efficace entre les différentes actions menées dans le programme, garantissant une approche cohérente et inclusive. Les avis des jeunes, qu'ils soient élèves, jeunes formés ou membres des communautés, soulignent l'alignement des messages du programme avec leurs réalités quotidiennes et la cohérence entre les différentes initiatives, renforçant ainsi leur engagement et leur participation active.

Évaluation du dispositif de mise en œuvre du projet

L'évaluation du dispositif de mise en œuvre du projet DGD a permis d'analyser la coordination interne, la collaboration avec les partenaires externes, ainsi que la participation active des jeunes dans le processus d'exécution des activités. Ces éléments sont essentiels pour déterminer l'efficacité du projet dans l'atteinte de ses objectifs, ainsi que pour identifier les forces et les défis rencontrés tout au long de la mise en œuvre.

1. Coordination du projet

La coordination interne entre les différentes équipes du projet a été globalement efficace, mais elle a parfois rencontré des défis liés à la taille du programme et à la diversité des acteurs impliqués. Les équipes locales, composées de professionnels ayant des expertises diverses, ont travaillé de manière collaborative pour assurer la réalisation des activités.

Les réunions régulières de coordination ont permis de renforcer la communication entre les équipes de Plan International Sénégal, les partenaires locaux, . Des ateliers de planification



annuelle ont été organisés pour assurer que les activités soient bien alignées avec les objectifs du programme et qu'elles répondent aux besoins identifiés au niveau local.

Un acteur rencontré à Nioro affirme : "La coordination entre les équipes locales et les partenaires externes a été facilitée par des réunions régulières. Cependant, nous avons parfois eu des difficultés à gérer la logistique dans les zones éloignées, ce qui a ralenti certaines activités". Ce retour met en lumière le défi lié à l'étendue géographique des zones d'intervention, qui a nécessité des réajustements logistiques.

2. Collaboration avec les partenaires

Le lien avec les partenaires locaux a constitué un élément clé de la mise en œuvre du programme. Les organisations partenaires ont été impliquées dès les premières étapes du projet et ont joué un rôle essentiel dans la réalisation des activités sur le terrain. La gestion de ces partenariats a nécessité une communication constante pour garantir que les attentes des différentes parties étaient alignées. Le partenariat avec les autorités locales, en particulier les services de l'éducation et de la protection, a été crucial pour l'implantation des mécanismes de protection et pour la promotion des activités d'éducation et de sensibilisation.

L'un des principaux facteurs de succès a été l'implication des partenaires communautaires, tels que les associations de parents, les leaders communautaires, et les organisations féminines, qui ont facilité l'appropriation des activités au sein des communautés. La collaboration avec les partenaires externes, notamment les autorités locales et les acteurs communautaires, a été un point fort de la mise en œuvre du programme. Pour Mme A., une responsable de l'éducation à Kaolack, affirme : "Les partenariats avec les autorités locales ont permis d'assurer l'intégration des mécanismes de protection de l'enfance dans les politiques locales. Cette collaboration a été essentielle pour ancrer les actions du programme dans les priorités locales". Ce partenariat stratégique avec les services de l'éducation et les comités de protection de l'enfance a favorisé une intégration des actions dans les plans de développement locaux, garantissant ainsi leur pérennité.

Des synergies ont été développées avec d'autres projets de Plan International, à travers la mise en place de mécanismes de complémentarité visant à renforcer la cohérence des interventions et à éviter les doublons. À titre d'exemple, une articulation a été assurée avec les projets YOUCA et Coup d'envoi, notamment autour des activités liées aux Champions of Change et au football féminin.

3. Participation des jeunes

La participation des jeunes dans la mise en œuvre du programme a été un élément fondamental du succès du projet. Les jeunes ont été impliqués à chaque étape, non seulement en tant que bénéficiaires, mais aussi en tant que partenaires actifs dans le processus. Cette approche participative a été particulièrement visible à travers l'engagement des jeunes champions du changement (CoC), qui ont joué un rôle de facilitateurs dans la sensibilisation des autres jeunes aux questions de genre, de droits de l'enfant, et de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG). Pour une fille de 17 rencontrée dans un établissement de Kaolack, note : "*Les jeunes ont été impliqués à chaque étape du programme. Nous avons pris part à des activités de sensibilisation et de plaidoyer, ce qui a renforcé notre sentiment d'appartenance et notre rôle dans la communauté*". Cette participation active des jeunes a permis de renforcer la légitimité des actions menées et de créer



un impact durable sur les comportements sociaux, notamment en ce qui concerne l'égalité des sexes et la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG).

Les comités de jeunes ont également pris en charge des activités de plaidoyer et de sensibilisation dans les écoles et les communautés. Cette mobilisation des jeunes a permis d'assurer la légitimité et la continuité des actions entreprises. Cependant, il a été noté que la diversité de l'engagement des jeunes variera selon les régions, les communautés et les normes sociales locales. Les jeunes des zones urbaines de Thiès et de Kaolack ont montré une plus grande participation active que ceux des zones rurales, principalement en raison de l'accès plus facile à des infrastructures et ressources.

4. Défis et recommandations pour améliorer la mise en œuvre

Malgré les réussites, certains défis de coordination et de partenariat ont été identifiés. Le manque de flexibilité dans certaines procédures administratives et financières a parfois ralenti le processus de mise en œuvre, surtout dans des situations d'urgence où une réactivité rapide était nécessaire. Il est recommandé de simplifier les processus de gestion pour permettre une mise en œuvre plus rapide et plus flexible des activités.

En termes de partenariat, une meilleure intégration des partenaires locaux dès les phases de conception et de planification du programme pourrait améliorer la fluidité des activités et renforcer l'implication des acteurs locaux. De plus, des mécanismes de communication améliorés et de suivi en temps réel des progrès du programme, à travers des plateformes de gestion collaboratives, permettraient d'accélérer les ajustements nécessaires.

Conclusion sur l'évaluation du dispositif de mise en œuvre du programme DGD

L'évaluation du dispositif de mise en œuvre du programme DGD met en évidence des réussites importantes, notamment en matière de coordination interne, de collaboration avec les partenaires et de participation active des jeunes. La bonne gestion de la coordination et les synergies entre les différents acteurs ont permis de renforcer l'efficacité du programme dans les zones d'intervention, et l'engagement des jeunes a été un levier clé pour garantir l'impact des actions entreprises.

Cependant, des défis subsistent, notamment en matière de flexibilité dans la gestion des imprévus et de la coordination avec certains partenaires externes.

3. Analyse des résultats sur le critère : efficacité du Programme

Rappel des questions d'évaluation :

- Dans quelle mesure les adolescents et les jeunes qui ont été formés dans le cadre du programme sont-ils plus susceptibles de trouver un emploi ou de créer leur propre activité génératrice de revenus ?
- Dans quelle mesure leur sécurité économique et leurs perspectives se sont-elles effectivement améliorées ?
- Quels sont les ingrédients du succès ?
- Quels sont les groupes ou profils qui sont à la traîne

L'analyse de l'efficacité du programme DGD (2022-2026) au Sénégal met en évidence une progression significative vers l'atteinte de l'Objectif spécifique, avec toutefois des contrastes marqués au niveau des différents Résultats.



Le projet a démontré une capacité de mobilisation importante, atteignant un total de 12 326 personnes effectivement touchées lors du bilan de performance de 2024. Pour l'année 2025, la portée du programme a été désagrégée par catégories d'âge et de genre, incluant 2 526 enfants (703 garçons et 1 823 filles), 1 504 jeunes (354 hommes et 1 150 femmes) ainsi que 3 120 adultes (729 hommes et 2 391 femmes).

Dans le cadre de l'environnement scolaire (Résultat 1), les interventions ont bénéficié à 2 642 personnes à Kaolack (847 hommes et 1 795 femmes) et 3 313 à Thiès (921 hommes et 2 392 femmes). Concernant le volet employabilité (Résultat 2), après avoir formé 854 jeunes en 2024, le programme a touché en 2025 un total de 464 jeunes à Thiès (300 femmes et 164 hommes) et 437 à Kaolack (294 femmes et 143 hommes) à travers diverses formations techniques et entrepreneuriales.

Enfin, l'engagement communautaire (Résultat 3) a permis de mobiliser 2 853 bénéficiaires à Kaolack (717 hommes et 2 137 femmes) et 2 097 à Thiès (581 hommes et 1 516 femmes). Les sources consultées se concentrent sur ces bénéficiaires directs et ne fournissent pas de chiffre global consolidé pour les bénéficiaires indirects.

Impact

L'atteinte des cibles au niveau de l'impact du programme se résume à travers ces quelques points clés suivants :

- ✓ L'objectif spécifique du programme, visant l'épanouissement et la protection des jeunes (particulièrement des femmes de 10 à 24 ans), a été largement atteint avec des résultats significatifs dans les milieux scolaires et professionnels.
- ✓ Sur le plan économique, le taux de jeunes devenant indépendants et opérationnels a connu une progression exceptionnelle, passant de 40 % à 86 %, même si l'insertion dans l'emploi salarié est restée limitée à 12 % par rapport aux 24 % visés.
- ✓ L'impact sur le leadership est total, avec 100 % des élèves impliqués se déclarant plus confiants pour s'exprimer, et une participation active de 94,8 % des jeunes aux initiatives de promotion de l'égalité des genres.
- ✓ La transformation des normes sociales est l'un des succès les plus marquants, l'adhésion communautaire aux normes protectrices pour les filles ayant bondi de 56 % à 90 %, incluant 93,4 % des pères utilisant désormais des pratiques parentales positives.
- ✓ Enfin, l'ancrage institutionnel de la protection s'est concrétisé par une redynamisation spectaculaire des mécanismes communautaires (CCPE), dont le taux de fonctionnalité est passé de 11 % à 91 % en fin de projet.
- ✓ L'impact sur l'employabilité est marqué par une réussite totale des parcours de formation, permettant à des centaines de jeunes femmes d'acquérir des compétences techniques et de créer leurs propres entreprises.
- ✓ L'engagement des leaders communautaires a surpassé les attentes, atteignant 82 % (contre une cible de 65 %) en ce qui concerne la dénonciation publique des violences faites aux jeunes femmes.

SOYI1.1.1 :

Cette faible performance s'explique par une déconnexion persistante entre l'offre de formation



et la demande réelle du marché local, ainsi que par un manque d'opportunités concrètes : « l'écart entre les résultats à mi-parcours et l'évaluation finale suggère qu'il y a eu un manque d'opportunités concrètes d'emploi pour les jeunes dans la période suivant leur formation » (Source : Rapport d'évaluation finale, Plan International 2025).

Un obstacle majeur réside dans la brièveté des modules de formation, souvent limités à une durée de 4 à 10 jours, jugée insuffisante pour garantir une compétitivité sur le marché salarié formel. Un bénéficiaire exprime ce besoin de profondeur technique : « La durée d'une semaine est insuffisante pour maîtriser un domaine aussi vaste. Il reste de nombreuses zones d'ombre, et je recommande vivement d'allonger le temps alloué à la théorie ainsi qu'à la pratique » (Auteur : Jeune homme, 24 ans, Kaolack/Keur Madiabel, Formé en entrepreneuriat). Parallèlement, le plafonnement de la tranche d'âge à 24 ans crée un effet d'éviction, les employeurs privilégiant souvent des candidats plus matures, jusqu'à 35 ans.

Les inégalités de genre et les vulnérabilités sociales influencent également ces résultats. Les jeunes femmes rencontrent des barrières économiques plus lourdes (taux d'insertion de 11,2 % contre 22,5 % chez les garçons). Pour les jeunes vivant avec un handicap, la stigmatisation reste un frein majeur : « Parfois dans certaines entreprises, nous sommes stigmatisées à cause de notre handicap » (Auteur : Jeune femme vivant avec un handicap, 18-24 ans, basée dans la région de Thiès. De plus, le suivi post-formation a révélé que peu d'employeurs s'engagent réellement à proposer des stages ou des contrats durables aux diplômés.

LDI 1 :

La valeur globale de cet indicateur est de **34,9%**. De manière générale, **la cible finale de 45% n'a pas été atteinte**, principalement en raison de l'absence quasi totale d'engagement des **10-14 ans** (0 à 3 % de participation). Ce résultat s'explique par la persistance de tabous socioculturels et une implication des jeunes limitée à l'exécution des activités plutôt qu'à leur conception stratégique.

La valeur obtenue parmi les filles (40%) s'approche de leur cible de 50% mais ne l'atteint pas, alors que la valeur obtenue parmi les garçons (17%) reste bien en dessous de leur cible de 40%. Le ciblage prioritaire des filles (70 % des quotas) explique leur meilleure mobilisation, tandis que l'engagement des garçons comme « alliés » peine à se concrétiser. Les stéréotypes masculins restent ancrés : les données montrent une difficulté majeure à déconstruire les modèles traditionnels, aucun homme leader dans certaines zones ne remettant explicitement en cause les pratiques violentes.

On note aussi que pour les garçons formés comme CoC affichent des changements de comportement positifs, profonds et exemplaires sont notés, cependant leur nombre reste limité et leur capacité à influencer la masse de leurs pairs masculins demeure un défi majeur pour la durabilité des changements sociaux. D'après les avis recueillis auprès des enquêtés lors des entretiens individuels et des focus groupes, ce faible engagement masculin s'explique par plusieurs facteurs socioculturels et psychologiques :

- La peur de la stigmatisation sociale car certains garçons hésitent à s'impliquer par peur d'être traités de « faibles » ou d'être critiqués par leurs pairs pour « trop défendre les filles ». Ils craignent que cet engagement ne remette en question leur image de virilité au sein de la communauté.

- Les résistances culturelles et religieuses pour une partie des jeunes hommes, le concept d'égalité est perçu comme problématique ou contraire aux préceptes religieux qui, selon leur interprétation, confèrent une autorité supérieure à l'homme.
- La perception d'un programme ciblant uniquement les filles car de nombreux garçons considèrent que le projet a été conçu prioritairement pour les filles, ce qui limite leur sentiment d'appartenance et d'intérêt pour les activités proposées.
- Un manque d'information et d'intérêt, beaucoup de garçons ne sont tout simplement pas au courant des activités ou ne comprennent pas bien les enjeux du programme. En milieu scolaire, certains préfèrent se consacrer à d'autres activités comme le football plutôt qu'à la gestion de clubs ou de responsabilités.
- Le poids de l'éducation de base car les enquêtés soulignent que les normes sociales et l'éducation reçue dès le bas âge freinent la compréhension du concept de genre, rendant son acceptation difficile à l'adolescence.

Résultat 1

➤ **Atteinte des cibles et gestion des délais de mise en œuvre :**

Bien que l'année 2025 ait enregistré des performances exceptionnelles (309 % à Thiès et 157 % à Kaolack), le projet a été freiné par des retards structurels importants. En 2024, l'atteinte des objectifs pour le Résultat 1 était insuffisante, avec seulement 63 % à Kaolack (2 837 jeunes atteints sur les 4 523 prévus) et 81 % à Thiès. Ces écarts sont attribuables à un démarrage tardif du projet (12 mois de retard), à l'indisponibilité ponctuelle des groupes cibles, ainsi qu'à des contraintes contextuelles telles que les grèves des transporteurs. Des mesures doivent être mises en place pour anticiper ces retards et améliorer la gestion des délais dans les années à venir.

➤ On retient que la capacité des garçons et des filles à l'autoprotection face aux VBG ont été améliorés grâce au projet DGD. Si 100 % des élèves interrogés affirment avoir développé des capacités pour éviter ou réagir à la violence, un paradoxe subsiste : la connaissance des risques a progressé (60 %), mais la confiance pour signaler reste faible (30 %) en raison de la peur des représailles et du poids des tabous culturels. Les témoignages des bénéficiaires du projet corroborent cet avis :

- **Sur la prise de conscience des droits :** « *Maintenant je suis consciente de mes droits et qui cherche à les violer m'oblige à me défendre sans crainte. Travailler est un droit, je ne laisse personne m'interdire cette opportunité.* » (Région : Thiès/Mont Rolland, Âge : 18-24 ans, Sexe : Féminin, Profil : Apprenante en CFP).
- **Sur les freins au signalement (le huis clos familial) :** « *Ce qui empêche de signaler ces violences est qu'en général, ces cas de viol sont d'origine incestueuse. C'est pour cela, les familles les règlent en interne pour éviter d'être indexées... La communauté préfère étouffer ces genres de situation.* » (Région : Thiès/Khombole, Âge : 21 ans, Sexe : Masculin, Profil : Jeune de la communauté).
- **Sur l'apprentissage de la dénonciation :** « *En face d'une violence, la meilleure chose à faire est de dénoncer le coupable pour se protéger... il faut le signaler aux adultes par exemple à tes parents ou au responsable de l'école.* » (Région : Thiès/Pout, Âge : 15 ans, Sexe : Masculin, Profil : Élève leader).



À ces constats globaux s'ajoute une disparité géographique marquée : le niveau de confiance pour signaler un abus atteint 58,3% à Nioro et 41,9% à Kaolack, mais s'effondre à seulement 12,8 % dans la zone de Thiès, où les filles (10 %) et les garçons (17 %) manifestent les plus fortes réticences face aux structures de signalement.

À Thiès, le taux de confiance des adolescents pour signaler une maltraitance est le plus bas du programme, s'élevant à seulement 13 % lors de l'évaluation finale. Les données et témoignages collectés en zone rurale témoignent des efforts à faire à ce propos. En effet, cette réticence est en grande partie due à des tabous culturels, notamment le poids du "Soutoura" (secret familial), la peur des représailles physiques ou sociales, ainsi que la crainte d'être jugé par la communauté. De plus, le silence autour de l'inceste, la honte sociale et un manque de confiance dans la confidentialité des structures officielles contribuent également à empêcher les victimes de s'exprimer.

En ce qui concerne, la capacité d'autoprotection et confiance dans le signalement, les témoignages durant l'évaluation révèlent que le manque de confiance reste le "point noir", particulièrement à Thiès, où le huis clos familial et la culture du secret (*soutoura*) empêchent la dénonciation des abus les plus graves comme l'inceste.

- Avis sur le poids du silence familial : « *Ce qui empêche de signaler ces violences est qu'en général, ces cas de viol sont d'origine incestueuse. C'est pour cela, les familles les règlent en interne pour éviter d'être indexées... La communauté préfère étouffer ces genres de situation.* » (Région : Thiès/Ndouf, Âge : 21 ans, Sexe : Masculin, Profil : Jeune de la communauté).
- Avis sur la méfiance envers les relais locaux : « *Personnellement je n'ai pas confiance aux « Bajenu Gox » parce qu'elles peuvent dire mieux vaut régler la situation à l'amiable ou que nous sommes tous parents.* » (Région : Thiès/Khombole, Âge : 18 ans, Sexe : Féminin, Profil : Jeune de la communauté).

➤ **Mécanisme de signalement et niveau de confiance des élèves :**

Ce point demeure une préoccupation majeure. Seulement 30 % des jeunes se sentent en capacité de signaler un acte de violence à une structure dédiée, bien loin de l'objectif de 90 %. Ce chiffre tombe à 13 % dans la zone de Thiès. Malgré l'introduction d'outils numériques, le taux de signalement reste extrêmement faible, avec seulement un cas signalé sur la plateforme KOBO, comme l'a observé le partenaire RSJ. Ce manque de confiance est principalement dû aux tabous, à la peur des représailles, et à une culture du secret familial (« *soutoura* ») encore très prégnante. Il est crucial de renforcer les mécanismes de sensibilisation pour surmonter ces obstacles et améliorer l'accessibilité et l'efficacité des structures de signalement.

➤ **Inclusion des garçons et des jeunes adolescents (10-14 ans) :**

Une inégalité importante persiste dans l'engagement pour l'égalité de genre. La participation des garçons aux initiatives de genre reste limitée à 17 %, contre 40 % chez les filles. Plus préoccupant encore, l'implication des jeunes adolescents (10-14 ans) est quasi inexistante, avec seulement 3 % de filles et 0 % de garçons concernés. Cette situation met en évidence la nécessité d'adapter les messages et activités de sensibilisation à cette tranche d'âge spécifique. Il est également nécessaire de surmonter les résistances masculines, notamment la peur des garçons d'être perçus comme « faibles » s'ils défendent les droits des filles.

➤ **Manque de ressources matérielles et instabilité du personnel :**

La pérennité des clubs genre reste précaire. Les enseignants et élèves leaders signalent un manque de ressources financières et matérielles pour mener leurs activités de manière autonome, ce qui les oblige parfois à financer eux-mêmes leurs actions. Par ailleurs, la rotation élevée du personnel enseignant (turn-over) compromet la continuité pédagogique, car les points focaux formés sont fréquemment réaffectés dans d'autres régions. Cette instabilité nécessite un renouvellement constant des formations, ce qui génère des coûts supplémentaires et limite l'expertise continue. Il serait bénéfique de mettre en place des stratégies pour stabiliser le personnel et sécuriser les ressources nécessaires à la bonne marche des clubs.

➤ **Suivi des élèves vulnérables :**

L'identification des élèves vulnérables ou vivant avec un handicap reste un défi méthodologique majeur. Selon les sources disponibles, ces élèves ne sont pas toujours facilement identifiables lors des activités de suivi, ce qui entrave l'évaluation précise de l'inclusivité réelle de l'environnement scolaire. Il est donc recommandé d'ajuster les outils de collecte afin de mieux repérer et suivre ces groupes marginalisés. Une meilleure identification permettrait de garantir un soutien spécifique et ciblé pour ces élèves, améliorant ainsi leur intégration et leur bien-être dans le système éducatif.

Les résultats des indicateurs montrent des progrès significatifs dans la création d'un environnement scolaire sûr et inclusif, mais plusieurs défis demeurent. Les régions comme Thiès et Kaolack nécessitent un renforcement des efforts, notamment en matière de mise en œuvre des politiques de protection, de confiance dans les structures de signalement et de pratiques pédagogiques inclusives. L'écart entre mi-parcours et évaluation finale montre des améliorations, mais des disparités entre les sexes et les régions soulignent la nécessité d'un suivi et d'une intervention ciblée pour maximiser l'impact du programme. Il est essentiel de renforcer les stratégies de sensibilisation et d'accompagnement, en particulier pour les garçons, et de garantir une meilleure mise en œuvre des politiques dans les écoles de certaines régions comme Thiès.

Résultat 2

➤ **Faible taux d'insertion dans l'emploi salarié (Indicateur SOYI 1.1.1) :**

Le faible taux d'insertion dans l'emploi salarié demeure le défi majeur du projet. Actuellement, seulement 12 % des jeunes ont obtenu un emploi rémunéré dans les 6 mois suivant la formation, soit la moitié de l'objectif fixé de 24 %. Une disparité de genre est également constatée, avec seulement 8 % des filles accédant à un emploi salarié, contre 12 % des garçons. Cette différence s'explique parfois par une déconnexion entre l'offre de formation et les besoins réels du marché local, ainsi que par une réticence des employeurs à recruter des jeunes de moins de 24 ans. Il est nécessaire d'ajuster les formations aux exigences du marché local et d'engager des dialogues avec les employeurs pour renforcer l'accès à l'emploi.

➤ **Durée et profondeur des modules de formation :**

Bien que 99 % des jeunes démontrent des compétences professionnelles à l'issue de la formation, la durée des modules (souvent de 4 à 10 jours) est jugée insuffisante pour garantir une réelle compétitivité sur le marché du travail formel. Les bénéficiaires et partenaires



soulignent que des formations aussi courtes ne permettent pas d'acquérir une maîtrise technique approfondie. À cet égard, le projet devrait envisager de réorganiser les actions pour intégrer des formations certifiantes de longue durée, permettant aux jeunes d'approfondir leurs compétences et de mieux répondre aux attentes des employeurs.

➤ **Accès limité au financement et suivi post-formation :**

Bien que 86 % des jeunes soient devenus indépendants et opérationnels, leur sécurité financière demeure fragile. En effet, 97,2 % des jeunes gagnent moins de 40 000 FCFA par mois, ce qui limite leur autonomie financière. Le manque de suivi post-formation et les difficultés d'accès aux Institutions de Microfinance (taux d'intérêt élevés, éloignement géographique) freinent le passage à l'échelle des micro-entreprises créées. Il est crucial d'améliorer l'accès au financement et de renforcer le suivi post-formation pour garantir une véritable autonomie économique des jeunes, avec des mesures ciblées pour surmonter ces obstacles financiers.

➤ **Disparités régionales dans l'indépendance opérationnelle :**

L'efficacité du volet entrepreneuriat varie considérablement d'une région à l'autre. Par exemple, la région de Thiès affiche un taux de réussite de 91 %, tandis que la zone de Nioro tombe à seulement 50 %. Cette différence met en évidence la nécessité d'adapter les stratégies d'accompagnement à l'auto-emploi en fonction des spécificités géographiques et économiques des différentes zones. Les zones les plus enclavées ou rurales doivent bénéficier de stratégies plus adaptées et de ressources accrues pour surmonter leurs particularités locales.

➤ **Insuffisance des ressources allouées initialement :**

Les rapports moraux soulignent que certaines activités du Résultat 2 ont souffert d'une sous-estimation des ressources nécessaires lors de la conception du projet. Cette limitation budgétaire a parfois affecté la qualité du matériel fourni ou a limité le nombre de jeunes pouvant bénéficier d'un accompagnement complet. Il est nécessaire d'ajuster le financement alloué pour les activités du projet, en tenant compte des besoins réels afin de maximiser l'impact des formations et d'assurer une couverture plus large et plus efficace des jeunes bénéficiaires.

Les résultats montrent des progrès notables dans le développement des compétences professionnelles et entrepreneuriales des jeunes. Le programme semble avoir un impact significatif sur la préparation des jeunes à entrer dans la vie active, que ce soit par l'entrepreneuriat ou l'emploi salarié. Cependant, il est important de prêter attention aux écarts de genre, notamment en fournissant un soutien supplémentaire aux filles pour qu'elles puissent bénéficier des mêmes opportunités que les garçons. Des stratégies de suivi post-formation pourraient également aider à maximiser l'impact du programme en facilitant l'accès à des emplois durables ou à des activités entrepreneuriales.

Résultat 3

➤ **Déficit critique de confiance dans les mécanismes de signalement :**

Malgré une prise de conscience théorique des violences, la confiance des jeunes pour signaler un abus reste préoccupante, avec seulement 30 % de taux de confiance au niveau global, bien loin de l'objectif de 90 %. Cette situation est particulièrement alarmante à Thiès, où seuls 13 % des adolescents se sentent capables de dénoncer une atteinte à leur protection. Le système digital mis en place, notamment la plateforme KOBO, est sous-utilisé, avec seulement 30% de



cas signalés. Ce manque de confiance est principalement dû à l'emprise du secret familial (« soutoura ») et à la peur des représailles. Il est crucial de renforcer la sensibilisation autour des mécanismes de signalement et d'assurer une protection renforcée contre les représailles pour améliorer cette situation.

➤ **Fragilité opérationnelle des structures de protection communautaire (CCPE/CVPE) :**

Bien que le taux de fonctionnalité des comités ait atteint 91 % à la fin du projet (contre seulement 11 % en 2023), leur activité reste irrégulière. Selon les données de suivi, seules 9 % des structures tiennent des réunions mensuelles, et certaines n'ont pris aucune action concrète pendant plus d'un an. Les membres des CCPE/CVPE font état d'un manque de ressources matérielles et financières pour assurer leurs missions de veille de manière autonome. De plus, l'absence d'outils harmonisés pour le suivi des cas de violences basées sur le genre (VBG) reste un frein. Il est essentiel d'allouer davantage de ressources à ces structures et de développer des outils de suivi standardisés pour garantir l'efficacité des actions de protection communautaire. Par ailleurs, l'intégration de solutions numériques pour la collecte et le traitement des données pourrait améliorer la prise de décision et permettre des interventions plus rapides et mieux ciblées, notamment en cas d'urgence.

➤ **Écart persistant d'engagement des garçons et des jeunes adolescents (10-14 ans) :**

Les initiatives en faveur de l'égalité de genre peinent à mobiliser les garçons et les jeunes adolescents. La participation des garçons aux activités reste faible, avec 17 % de participation, contre 40 % chez les filles. Au niveau des leaders d'opinion, seulement 40,9 % des hommes adhèrent au changement des normes de genre, contre 74,3 % des femmes leaders, révélant des résistances masculines encore fortement ancrées. Il est primordial d'adapter les stratégies de sensibilisation pour toucher cette tranche d'âge et surmonter les résistances masculines, notamment par le biais d'activités ciblées et de témoignages de leaders masculins.

➤ **Dépendance financière des Groupes Intergénérationnels (GIPEG) :**

Bien que la stratégie GIPEG ait constitué un levier important pour la mobilisation communautaire, sa pérennité est compromise par une dépendance totale aux ressources du projet. Les rapports de suivi indiquent un arrêt immédiat des activités des GIPEG dès que l'appui financier du partenaire cesse, ce qui témoigne d'un manque d'appropriation financière autonome au niveau local. Il est recommandé de renforcer l'identification d'actions non-budgétisées que ces groupes pourraient entreprendre de manière autonome, en développant des stratégies de financement durable à l'échelle locale.

➤ **Qualité du rapportage et de la collecte de données sociales :**

Le suivi qualitatif des messages diffusés dans les communautés présente plusieurs lacunes. Les fiches de séances renseignées par les membres des GIPEG sont jugées brefs et peu détaillées, ce qui empêche une évaluation précise de la qualité pédagogique des échanges et de la cohérence des messages de protection partagés. De plus, des retards importants ont été constatés dans la mise à jour des bases de données relatives aux membres des clubs et aux bénéficiaires de la communauté, ce qui limite la capacité à suivre efficacement l'évolution du projet. Il est nécessaire de renforcer la rigueur et la régularité dans la collecte de données, en assurant un suivi détaillé et une mise à jour régulière des informations pour un pilotage plus précis du projet.



Les résultats montrent des améliorations considérables entre mi-parcours et évaluation finale, notamment dans les indicateurs de pratiques parentales positives et dans la remise en question des normes violentes par les dirigeants communautaires. Toutefois, l'engagement des jeunes et des adultes dans les discussions sur la violence et les abus reste un domaine à renforcer. Les progrès dans l'adoption des pratiques de protection et d'autonomisation sont évidents, mais des disparités entre les sexes et les régions, particulièrement à Thiès et Kaolack, soulignent que des actions ciblées sont encore nécessaires pour garantir des changements durables et une plus grande participation de tous les acteurs dans les processus de protection.

Cependant, des défis importants demeurent, notamment en ce qui concerne l'engagement des jeunes dans les discussions sur la violence et les abus, ainsi que la durabilité des mécanismes de protection une fois le projet terminé. Il est essentiel de renforcer la coordination entre les acteurs locaux, d'améliorer la confiance des jeunes dans les structures de signalement, et de mettre en place des outils de signalement standardisés. Des efforts doivent également être déployés pour surmonter les tabous culturels et encourager une plus grande implication des hommes dans la remise en question des pratiques de violence.

Résultat 4

1. Renforcement des capacités, synergies et complémentarités

Le programme a investi de manière significative dans la durabilité technique via un transfert de compétences structurant vers les trois partenaires locaux : APROFES, YMCA et RSJ.

- Plan de renforcement des capacités : Les partenaires ont bénéficié de formations exhaustives achevées en 2023, couvrant la sauvegarde, les mécanismes de feedback, le suivi-évaluation et la programmation transformatrice de genre.
- Outil "Outcome Mapping" : Pour mesurer les changements de comportement institutionnels, le programme utilise la cartographie des incidences. Cet outil permet aux partenaires de s'auto-évaluer trimestriellement, favorisant une amélioration continue de leurs performances administratives et techniques.
- Synergies opérationnelles : La complémentarité est assurée par une répartition géographique et thématique précise. Des synergies concrètes ont été nouées, notamment avec SHC pour l'inclusion des jeunes handicapés, et avec le cadre stratégique PKIO pour harmoniser les politiques de sauvegarde entre acteurs de la coopération belge.

2. Fonctionnalité et qualité des liens partenariaux

La coordination assurée par Plan International Sénégal (PIS) est jugée robuste, bien que confrontée à des défis de continuité opérationnelle.

- Dispositif de suivi : Les liens sont maintenus via des missions de supervision trimestrielles et des réunions de coordination régulières qui permettent de réajuster les stratégies en temps réel.
- Goulots d'étranglement : La qualité de la mise en œuvre a été ponctuellement affectée par la rotation du personnel chez RSJ et YMCA. Le départ de coordinateurs a entraîné des retards dans l'appropriation des procédures et dans le rapportage financier, nécessitant un soutien accru de la part de PIS pour maintenir les standards de qualité.

- **Légitimité institutionnelle** : La collaboration systématique avec les services de l'État (IA, IEF, AMEO, CDPE) garantit l'ancrage des actions dans les politiques nationales, renforçant la fonctionnalité globale du dispositif.

3. *Participation effective, significative et authentique des jeunes*

Le programme se distingue par un niveau d'implication des jeunes qui se hisse au sommet de l'échelle de participation.

- **Niveau de participation** : Selon l'échelle de Richard Hart, la participation au niveau des activités est à son niveau le plus élevé (initiatives des jeunes et décisions partagées avec les adultes). Les jeunes ne sont pas de simples bénéficiaires, mais des co-constructeurs de l'intervention.
- **Comités Consultatifs de Jeunes (CCJ)** : Mis en place dans chaque région, ces comités sont consultés sur les décisions stratégiques, telles que l'identification des modules de formation pour les "Champions du Changement" (CdC).
- **Leadership et influence réelle** : La participation est jugée authentique par des actions de plaidoyer concrètes. Des jeunes ont participé aux débats d'orientations budgétaires dans des mairies comme Pout, Notto et Keur Moussa, obtenant des engagements signés pour la fourniture de serviettes hygiéniques et la construction de blocs sanitaires sensibles au genre.
- **Limites à la conception** : Si la participation est forte dans l'exécution, elle reste plus limitée au stade de la conception stratégique globale du programme, où le rôle des jeunes est évalué comme "consultés et informés".

Atteinte des objectifs et résultats (R1 à R4)

A l'issue de l'année 2025, le programme affiche des taux de réalisation conformes ou supérieurs aux objectifs intermédiaires révisés.

Résultat 1 : Environnement scolaire sûr, inclusif et égalitaire

Le taux de réalisation effectif est de 157% à Kaolack et 309% à Thiès, dépassant largement les objectifs avec un total de 7 275 bénéficiaires atteints (2 710 hommes et 4 565 femmes). Les résultats de l'évaluation concernant ce résultat révèlent plusieurs améliorations et constats positifs étayés par des évidences. L'environnement scolaire a connu une progression exceptionnelle, avec 100 % des élèves interrogés confirmant évoluer dans un cadre sûr et inclusif, contre seulement 55 % lors de l'évaluation à mi-parcours. Les pratiques pédagogiques se sont nettement améliorées, puisque 88,9 % des enseignants appliquent désormais des méthodes favorisant le bien-être et l'équité entre les filles et les garçons. Toutefois, un défi majeur subsiste concernant le signalement des violences : seuls 29 % des jeunes se sentent assez confiants pour dénoncer des abus, un chiffre très loin de l'objectif de 95 % en raison de tabous culturels persistants.

Sur le plan qualitatif, les élèves rapportent un changement réel de posture chez leurs enseignants, devenus plus respectueux et équitables, bien que le poids du « Soutoura » (secret familial) et la peur des représailles freinent encore le signalement des abus. Les témoignages de plusieurs bénéficiaires indiquent globalement que l'ambiance dans les écoles a radicalement changé grâce à une posture plus respectueuse des enseignants qui favorisent



désormais une participation équitable des filles en classe. La mise en place de clubs de genre et d'espaces protégés a permis aux filles de briser leur timidité et de gagner en confiance pour s'exprimer librement sur leurs préoccupations.

Résultat 2 : Développement des compétences et insertion professionnelle

•

Ce volet enregistre un taux de 81 %, touchant 854 jeunes (297 hommes et 557 femmes). Bien que des progrès aient été réalisés, l'insertion dans l'emploi salarié reste un défi majeur à surmonter. Des succès ont été notés concernant ce résultats. Le programme a réussi à rendre 86 % des jeunes formés indépendants et opérationnels dans leurs activités économiques, dépassant largement l'objectif initial de 40 %. L'acquisition de compétences techniques est une réussite majeure, avec 99 % des apprenants démontrant des capacités professionnelles solides à l'issue de leurs formations. En revanche, l'accès à l'emploi salarié reste très limité avec un taux d'insertion de seulement 12 %, illustrant la difficulté pour les jeunes de moins de 24 ans d'intégrer le marché du travail formel.

Les données qualitatives soulignent que de nos jeunes formés se sentent désormais capables de prendre en main leur destin sans attendre un emploi salarié. Les jeunes considèrent désormais l'auto-emploi comme l'alternative la plus viable face à un marché du travail formel saturé et difficilement accessible aux moins de 24 ans. Bien que la qualité pédagogique soit saluée, les bénéficiaires expriment vouloir avoir plus de session de formation des jeunes formés afin de leur permettre de maîtriser totalement un métier technique. Les jeunes formés souhaitent aussi la mise en place d'un système de suivi post-formation rigoureuse et un meilleur appui face aux difficultés d'accès aux institutions de microfinance freinent la transformation des compétences acquises en entreprises durables.

Résultat 3 : Engagement des parents, des jeunes et des autorités

Ce résultat dépasse les prévisions avec 500% de réalisation à Kaolack et 204% à Thiès, atteignant 5 052 personnes (1 896 hommes et 3 156 femmes). Les actions communautaires, ainsi que la sensibilisation, ont permis d'élargir considérablement l'impact du programme. Des améliorations ont été constatés pour ce résultats 3 grâce aux activités du projet DGD. Les résultats de l'évaluation, révèle l'observation de changement radical des mentalités avec 90,4 % des membres de la communauté et des leaders soutiennent désormais des normes protectrices pour les filles. L'adoption de la parentalité positive est une réussite exceptionnelle, avec 96,9 % des parents déclarant utiliser des méthodes éducatives basées sur le dialogue au lieu de la punition physique. Le dispositif institutionnel s'est consolidé avec 91 % des Comités Communaux de Protection de l'Enfance (CCPE) désormais fonctionnels, bien que leur autonomie financière post-projet reste une préoccupation.

Qualitativement, ce succès se traduit par des actes symboliques forts, tels que l'engagement des imams à Kaolack qui exigent désormais l'acte de naissance avant de célébrer un baptême, ou l'implication nouvelle des hommes dans les tâches ménagères. On observe aussi des mutations des dynamiques familiales où la parentalité positive, basée sur le dialogue et l'écoute, remplace progressivement l'autorité fondée sur la sanction physique. Néanmoins,



un écart de genre persiste dans l'engagement, car certains garçons craignent d'être stigmatisés ou perçus comme « faibles » s'ils défendent trop activement les droits des filles.

Résultat 4 : Renforcement des capacités des partenaires et synergies

Toutes les activités prévues ont été réalisées, y compris des réunions de coordination et des missions de suivi. Le taux d'exécution financière est de 136% pour 2024, ce qui montre une gestion efficace des ressources et une synergie renforcée entre les partenaires. Les capacités opérationnelles des trois partenaires locaux (APROFES, RSJ, YMCA) ont été renforcées, notamment via l'utilisation systématique d'outils de suivi comme la cartographie des incidences. Le renforcement institutionnel a permis aussi aux ONG locales d'acquérir une autonomie de gestion et d'institutionnaliser des politiques internes de sauvegarde et de genre.

L'analyse qualitative met aussi en relief une participation des jeunes qui dépasse le simple cadre consultatif : les « Champions du Changement » agissent désormais comme des leaders authentiques, capables d'influencer les débats budgétaires municipaux pour obtenir des infrastructures scolaires sensibles au genre. Les jeunes ne sont plus de simples bénéficiaires mais des co-constructeurs du programme, capables d'influencer les débats budgétaires municipaux pour obtenir des infrastructures sensibles au genre.

Commentaire sur les performances du projet

Les performances globales du programme DGD en 2025 montrent un bilan très positif, avec des résultats dépassant les objectifs fixés dans plusieurs domaines clés. Le taux de réalisation des résultats, notamment pour l'environnement scolaire (R1) et l'engagement communautaire (R3), dépasse largement les attentes, illustrant une mobilisation efficace des acteurs locaux et une forte adhésion des bénéficiaires. L'implication des jeunes, en particulier des filles, ainsi que la collaboration avec les partenaires et les autorités locales, a contribué à ces réussites remarquables.

Cependant, bien que des progrès significatifs aient été réalisés dans le développement des compétences professionnelles des jeunes (R2), l'insertion dans l'emploi salarié demeure un défi majeur, notamment dans certaines régions rurales. Le taux d'insertion salariale, bien que positif, est encore en deçà des attentes, ce qui souligne la nécessité de renforcer les partenariats avec les entreprises locales et d'accroître les opportunités d'emplois formels pour les jeunes, en particulier les jeunes femmes.

Le R4, qui met l'accent sur le renforcement des capacités des partenaires, a également montré de bons résultats, avec un taux d'exécution financière élevé et une gestion optimale des ressources. Les activités de coordination et de suivi ont été réalisées de manière efficace, assurant ainsi une synergie entre les différents acteurs impliqués.

Le rôle moteur des GIPEG et des CoC a été déterminant dans ces résultats largement dépassés. L'explication fondamentale de ces taux impressionnants réside dans l'ancrage communautaire : les Groupes Intergénérationnels (GIPEG) et les jeunes Champions du Changement (CoC) ont pris l'initiative d'organiser des activités de démultiplication en autonomie, créant ainsi un effet multiplicateur que l'équipe de projet n'aurait pu atteindre seule. Cette dynamique participative a permis d'amplifier l'impact du programme, notamment dans les zones rurales.

L'autonomisation économique, bien que renforcée par l'entrepreneuriat et l'auto-emploi, reste



partiellement limitée par un faible taux d'insertion salariale (12 % contre l'objectif de 24 %). Cela met en évidence les obstacles persistants auxquels sont confrontées les jeunes, notamment les jeunes femmes, pour accéder à des emplois formels. Les obstacles culturels, les normes sociales restrictives et la faible demande de travail salarié dans certaines régions freinent l'autonomie économique durable. De plus, bien que les formations aient été pertinentes et adaptées, elles semblent insuffisantes en termes de préparation aux défis du marché du travail formel. Le manque d'opportunités professionnelles salariales demeure une barrière majeure à l'autonomisation économique.

En ce qui concerne l'autonomisation sociale, les résultats sont plus encourageants. La sensibilisation à l'égalité de genre, l'implication des jeunes dans des initiatives communautaires et la transformation des attitudes des parents et des leaders communautaires témoignent d'une avancée notable. Toutefois, pour que cette autonomisation soit véritablement durable, il est nécessaire de continuer à surmonter les obstacles sociaux et culturels qui limitent encore la pleine participation des jeunes, en particulier des jeunes femmes, dans la vie économique et politique.

On peut retenir que bien que le programme DGD ait atteint des résultats remarquables en matière de mobilisation communautaire et d'engagement des jeunes, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer l'insertion professionnelle, en particulier en ce qui concerne les emplois salariés, et pour assurer la durabilité des actions à long terme. Le programme a fait de grands progrès en matière d'autonomisation, mais la pleine autonomie des jeunes n'est pas encore garantie, surtout en raison des défis liés à l'insertion salariale et aux normes sociales restrictives. Des efforts soutenus sont nécessaires pour ouvrir davantage d'opportunités économiques formelles et garantir un accès équitable aux ressources et aux financements, en particulier pour les jeunes femmes.

Employabilité et insertion professionnelle

L'intervention a considérablement renforcé les capacités des jeunes, bien que des disparités subsistent entre l'auto-emploi et le salariat. En ce qui concerne les aptitudes et compétences, l'efficacité des formations est remarquable : 99 % des jeunes démontrent des compétences professionnelles à la fin de leur cursus, et 89 % affichent une aptitude réelle à l'entrepreneuriat. En termes d'indépendance professionnelle, le taux de jeunes devenant indépendants et opérationnels est passé de 40 % à mi-parcours à 86 % lors de l'évaluation finale, avec 84 % pour les filles et 90 % pour les garçons. À Thiès, ce taux atteint même 91 %, tandis qu'à Nioro, il est de 50 %. Cependant, l'insertion dans l'emploi salarié reste un domaine où les résultats sont insuffisants, avec seulement 12 % d'insertion effective, bien loin de l'objectif de 24 %. Les garçons s'insèrent davantage (12 %) que les filles (8 %), ce qui met en évidence un défi à relever pour améliorer l'accès à l'emploi salarié pour les jeunes femmes.

Selon les données collectées, 86 % des jeunes formés dans le cadre du programme ont pu acquérir des compétences professionnelles opérationnelles, et un nombre significatif d'entre eux ont pu créer leurs propres entreprises ou accéder à des emplois indépendants. Ce résultat est d'autant plus significatif dans le contexte socio-économique où l'accès à des opportunités d'emploi pour les jeunes, en particulier pour les jeunes femmes, demeure limité.

Les jeunes bénéficiaires du programme expriment un sentiment de confiance accrue dans leurs



capacités professionnelles et entrepreneuriales. Selon A F, 23 ans, une jeune femme entrepreneure de Thiès, "avant, je n'avais pas de vision pour mon avenir, mais après la formation, je suis maintenant capable de gérer mon propre commerce de couture et de créer des emplois pour d'autres filles ». Cette transformation, notamment dans des secteurs comme la couture, la restauration ou l'agriculture, a permis à de nombreux jeunes de lancer leur activité et de s'assurer une source de revenus stable.

Les parents des jeunes participants ont noté des changements importants dans les comportements de leurs enfants, notamment en matière de confiance en soi et de leadership. Une mère d'adolescente à Khombole a partagé que : "La formation a beaucoup changé dans leur comportement, ma nièce communique devant un public sans avoir de trucs". Cet aspect de développement de la confiance en soi est également corroboré par des jeunes de la communauté, qui ont exprimé avoir acquis des compétences en leadership leur permettant d'organiser des causeries publiques et de s'engager activement dans la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG).

En revanche, un jeune homme originaire de la région de Saint-Louis et travaillant à Kaolack a mentionné : "Malgré la formation, l'accès à un emploi salarié reste un défi. Il n'y a pas assez de travail ici, et les entreprises locales sont souvent réticentes à embaucher des jeunes, surtout sans expérience ». Ce témoignage met en évidence le manque de débouchés salariés dans certaines zones, ce qui explique le faible taux d'insertion salariale (12 %) par rapport à l'objectif de 24 % prévu par le programme.

Cette faible insertion salariale peut s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment la faible demande du marché dans certaines régions, les obstacles liés à la mobilité professionnelle, et le manque d'accès au financement pour les jeunes désireux de se lancer dans des activités génératrices de revenus. Il apparaît donc que l'auto-emploi reste une solution plus accessible et durable, notamment en raison de l'accompagnement fourni par le programme en matière d'entrepreneuriat et d'accès à des ressources financières telles que des micro-crédits.

Sécurité économique et perspectives améliorées

L'évaluation de la sécurité économique des jeunes a révélé une amélioration significative de leur situation financière. Les jeunes bénéficiaires du programme ont montré une plus grande autonomie économique, avec un nombre croissant de jeunes qui ont créé des activités dans des secteurs tels que l'agriculture, la restauration, et la coiffure. En particulier, 86 % des jeunes ont indiqué qu'ils se sentaient désormais capables de générer des revenus grâce aux compétences acquises. En outre, plusieurs jeunes formés dans le cadre du programme ont reçu des financements pour leurs projets, ce qui a renforcé leur sentiment de sécurité économique et leur confiance en leur capacité à réussir à long terme.

Les résultats obtenus montrent une amélioration significative de la sécurité économique des jeunes formés, avec un nombre croissant de jeunes ayant pu créer leurs propres entreprises ou accéder à des emplois indépendants. Fatou, une jeune femme de 23 ans formée à Thiès, souligne : "Je peux désormais subvenir à mes besoins grâce à mon élevage de poules, et je me sens plus indépendante financièrement. Le programme m'a donné non seulement les compétences, mais aussi l'assurance nécessaire pour démarrer ». Ce témoignage confirme que, pour de nombreux jeunes, le programme a été un levier pour l'autonomisation économique, surtout en matière d'entrepreneuriat.



De plus, plusieurs bénéficiaires ont signalé l'importance de l'accès à des financements pour la réussite de leurs projets. M. D. (fille de 24 ans), un entrepreneur dans l'agriculture de la région de Kaolack, a ajouté : "Les micro-crédits reçus ont été décisifs pour acheter des équipements et commencer mes plantations. Sans ce soutien financier, je n'aurais jamais pu commencer ».

Ingrédients du succès et profils à la traîne

Les ingrédients du succès reposent sur la synergie opérationnelle entre les partenaires (APROFES et RSJ) et l'adoption d'approches décentralisées au niveau des communes. La responsabilisation des jeunes champions (CoC) a permis une mobilisation par les pairs très efficace, notamment via les réseaux sociaux (80 % des clubs utilisent WhatsApp). La mise à disposition des produits issus des formations pratiques a également permis d'anticiper le démarrage des AGR.

À l'inverse, certains groupes sont à la traîne, on peut citer :

- Les garçons dans les initiatives de genre : leur participation active aux initiatives d'égalité n'est que de 8 %, contre 30,4 % pour les filles.
- Les tranches d'âge 10-14 ans : ils affichent les scores les plus bas en matière d'engagement actif (3 % chez les filles, 0 % chez les garçons).
- Zones géographiques : les mécanismes de protection à Thiès affichent un taux d'efficacité de seulement 16,7 %, contre 100 % à Nioro.

Défis persistants

Malgré les progrès réalisés, plusieurs défis restent à surmonter :

- Le faible taux d'insertion salariale, qui indique une pénurie d'emplois formels dans certaines régions et un manque de partenariats durables avec des entreprises locales.
- Les difficultés d'accès au financement pour certains jeunes, en particulier les jeunes femmes, dont l'accès à des micro-crédits reste limité dans certaines. À cela s'ajoute le fait que les institutions de microcrédit et de microfinance appliquent souvent des taux d'intérêt élevés et proposent des services peu adaptés aux besoins des jeunes. En outre, ces institutions soutiennent plus facilement les personnes déjà clientes et disposant d'un compte bancaire.
- Les obstacles à la mobilité professionnelle des jeunes, notamment dans les zones reculées, où l'accès à des opportunités de formation ou d'emploi salarié reste un défi majeur.

Avis des jeunes sur l'efficacité du programme DGD

Le programme DGD démontre une efficacité remarquable dans le développement des capacités des jeunes, avec des taux élevés d'acquisition de compétences et de confiance. Parmi les 261 élèves, 100% ont développé des capacités pour éviter ou réagir à la violence (84,3% beaucoup), et 96% indiquent un environnement scolaire favorable. Les 450 jeunes des centres de formation affichent 99-100% de maîtrise des compétences professionnelles et entrepreneuriales à la fin de leur cursus.

Dans la communauté, 94,8% des 389 adolescents participent activement aux initiatives d'égalité, et 82,7% prennent conscience des changements socio-économiques. Bien que l'insertion salariée reste à 11,5-12%, l'indépendance opérationnelle atteint 86% (84% filles, 90% garçons), confirmant



l'efficacité globale pour l'autonomisation.

Témoignages d'acteurs sur l'efficacité du programme DGD :

1. *"Grâce à l'organisation des formations et à l'implication des partenaires locaux, nous avons pu atteindre nos objectifs tout en optimisant les ressources. Le programme a permis une gestion efficace, même face aux défis logistiques."* M., 40 ans, acteur rencontré Kaolack
2. *"La gestion des fonds et la mise en œuvre des activités ont été remarquablement efficaces. Grâce à une planification minutieuse, nous avons pu atteindre un grand nombre de jeunes et maximiser l'impact de nos actions."*, – Fatou, 35 ans, Coordinatrice de programme, Nioro
3. *"Les ressources humaines ont été judicieusement réparties, et les équipes locales ont su utiliser les moyens disponibles pour assurer une mise en œuvre fluide et une couverture étendue des activités. C'est cette gestion efficace qui a permis d'atteindre nos objectifs."* Aissatou, 32 ans, Chef de projet, Thiès

Conclusions

L'efficacité du programme DGD (2022-2026) est remarquable, portée par des taux de réalisation qui dépassent largement les prévisions initiales dans presque tous les domaines d'intervention. Le programme a réussi le pari de la mobilisation de masse, touchant par exemple 7 275 bénéficiaires pour l'environnement scolaire (R1) et 5 052 personnes pour l'engagement communautaire (R3), avec des taux d'atteinte culminant parfois à plus de 500 % à Kaolack.

L'ingrédient fondamental de ce succès réside dans un ancrage communautaire exceptionnel. La synergie entre les partenaires (APROFES, RSJ) et le rôle moteur des Groupes Intergénérationnels (GIPEG) ainsi que des Champions du Changement (CoC) ont créé un effet multiplicateur décisif. Ces acteurs locaux ont su s'approprier les thématiques de protection et de genre, organisant de nombreuses activités en autonomie via des outils modernes comme WhatsApp (utilisé par 80 % des clubs).

Sur le plan de l'autonomisation économique, le bilan est contrasté mais globalement positif :

Une réussite technique majeure : 99 % des jeunes ont acquis les compétences professionnelles visées et l'indépendance opérationnelle a bondi de 40 % à 86 % sur la durée du projet.

Le défi de l'insertion salariée : Si l'auto-emploi et l'entrepreneuriat sont des leviers efficaces (89 % d'aptitude à l'entrepreneuriat), l'insertion salariée reste le principal point de vigilance, plafonnant à 12 % (contre un objectif de 24 %) en raison de l'étroitesse du marché du travail formel et de pesanteurs sociales persistantes.

Des profils à la traîne : Des efforts restent à fournir pour l'engagement des garçons dans les initiatives de genre (seulement 8 % de participation active) et pour l'implication des plus jeunes (tranche 10-14 ans).

Le programme a donc réussi à transformer la confiance et les perspectives des jeunes, notamment des jeunes femmes, en les dotant d'un leadership et de capacités techniques solides. Pour garantir une pleine autonomie, les futures interventions devront s'attacher à lever les derniers verrous liés à la mobilité professionnelle et à l'accès aux financements en zones rurales. Le programme a su déployer des stratégies performantes telles que la décentralisation par les autorités scolaires (IA/IEF) et l'utilisation des pairs éducateurs ("Champions du Changement"),



garantissant ainsi une large acceptation des thématiques de protection et de genre dans les zones d'intervention.

4. Analyse des résultats sur le critère : efficacité du Programme DGD

Rappel des questions d'évaluation :

- *Les ressources financières et humaines allouées au programme ont-elles permis la mise en œuvre optimale des activités du programme, l'atteinte des résultats et plus globalement de répondre aux besoins de formations et d'accompagnement des groupes cibles du programme ?*

L'évaluation de l'efficacité du programme DGD (2022-2026) au Sénégal met en évidence une gestion adaptative des ressources marquée par un effort de rattrapage budgétaire significatif après un démarrage tardif.

Le budget global du programme DGD (2022-2026) s'élève à 1 532 598,28 EUR, soit environ 1 005 318 570 FCFA. Après une première année de mise en œuvre marquée par un taux de réalisation budgétaire de 96 % sur les activités engagées en 2022, le projet a connu une baisse de son taux d'exécution globale à 54 % en 2023 en raison d'un démarrage tardif et de contraintes contextuelles. Cependant, un effort de rattrapage budgétaire significatif a été opéré en 2024, atteignant un taux d'exécution de 104 % pour cette période, permettant de redresser les activités non réalisées.

Au 31 décembre 2025, le taux global d'exécution s'établit à 90 % (source Plan International), témoignant d'une efficacité satisfaisante dans la phase finale du projet. L'efficacité financière est particulièrement illustrée par le Résultat 2 (employabilité) qui, en 2023, a atteint 172 % de ses objectifs auprès des jeunes en n'utilisant que 33 % du budget alloué.

Sur le plan opérationnel, le projet a mobilisé 38 020 000 FCFA pour financer directement 37 projets économiques individuels et collectifs. Malgré ces performances, les acteurs soulignent que les ressources initiales pour les formations professionnelles certifiantes longues ont été parfois sous-estimées, limitant l'impact qualitatif sur l'employabilité durable.

L'allocation des ressources financières et humaines a globalement permis de répondre aux besoins du programme, bien que des disparités d'exécution soient apparues selon les années et les types d'activités.

En revanche, des limites de ressources ont été identifiées pour certaines activités de formation professionnelle (Résultat 2), suggérant que le budget initial était parfois sous-estimé par rapport à l'ambition des cibles. Cela indique qu'une réévaluation des prévisions budgétaires a été nécessaire pour garantir une meilleure adéquation entre les objectifs ambitieux et les ressources allouées.

Réajustements stratégiques et budgétaires

La gestion rigoureuse du temps et des fonds a nécessité des révisions méthodologiques constantes pour garantir l'efficacité. Chaque activité a fait l'objet d'une session préparatoire pour redéfinir la stratégie et optimiser l'utilisation des ressources. En 2024 et en 2025, des ateliers de planification annuelle ont été instaurés avec les partenaires de mise en œuvre pour assurer une gestion plus efficace des fonds et le respect des délais. Des réajustements mineurs ont été



apportés dès 2022 pour adapter le rapport coût/avantage aux exigences du terrain, notamment pour les investissements matériels destinés aux partenaires.

Modalités de mise en œuvre et qualité du partenariat

L'efficacité opérationnelle a reposé sur une forte décentralisation et l'implication des structures étatiques. La collaboration avec les partenaires techniques (IA, IEF, CDPE, AEMO) a été déterminante pour faciliter les activités et assurer leur légitimité institutionnelle. Toutefois, la rotation du personnel chez certains partenaires (RSJ, YMCA) a parfois déstabilisé la mise en œuvre et nécessité un renforcement de capacités continu de la part de Plan International.

Le projet a optimisé le temps en responsabilisant les acteurs communautaires et les jeunes champions (CoC) déjà formés pour mener des activités en parallèle dans plusieurs zones. Cette approche a permis de toucher un public diversifié malgré une zone d'intervention très étendue.

Respect des délais et goulots d'étranglement

Le respect du calendrier a été l'un des défis majeurs de la première moitié du programme. Le démarrage effectif a été fortement impacté par le retard dans la mise en place de l'équipe, la signature tardive des contrats, les vacances scolaires et les grèves des transporteurs. Ces facteurs ont empêché l'engagement de dépenses avant le quatrième trimestre de la première année.

L'indisponibilité des cibles pendant les vacances et les retards dans les décaissements de fonds ont ralenti le rythme de mise en œuvre en 2023. Le projet a dû fusionner les activités des années 1 et 2 en 2023 pour respecter les délais globaux.

Avis des jeunes sur l'efficacité du programme DGD

Les jeunes interrogés dans le cadre du programme DGD expriment une forte satisfaction quant à l'efficacité des interventions, marquée par une organisation optimale des ressources et un bon rapport coût-résultat. Parmi les 261 élèves, 98,5% jugent les activités de sensibilisation très bien organisées et à temps (81,2% très bien, 17,2% avec quelques retards), confirmant une exécution efficace malgré les contraintes initiales. Les 450 jeunes formés en centres de formation (191 métiers, 259 entrepreneuriats) interrogés rapportent 91-100% de satisfaction sur le format, le contenu et la supervision, avec des modules courts (4-10 jours) générant des compétences autonomes à moindre coût. Cette efficacité se traduit par une gestion adaptative des budgets et une collaboration avec les partenaires étatiques, optimisant l'impact par jeune bénéficiaire. Dans la communauté, 98,8% des 389 adolescents et jeunes leaders AEJ notent une bonne accessibilité (94,9% facile).

Citations sur l'efficacité du programme DGD avec les détails demandés :

1. *"Le programme a optimisé les ressources humaines et financières, ce qui nous a permis de réaliser un grand nombre d'activités avec un budget maîtrisé. Nous avons bien géré les ressources disponibles pour atteindre les objectifs fixés."* Un responsable de l'ONG partenaire de mise en œuvre, Responsable de projet, Kaolack
2. *"Les processus de gestion étaient bien structurés, permettant de coordonner efficacement les différents acteurs. Cela a permis de maximiser les ressources et de garantir une mise en œuvre fluide des activités."* Seynabou, 30 ans, Coordinatrice locale, Thiès

- 
3. *"Nous avons eu une bonne répartition des ressources entre les différentes zones d'intervention. Cette approche nous a permis de garantir un impact dans toutes les régions ciblées, même dans les zones plus éloignées." Homme, 42 ans, Responsable communautaire basé à Kaolack*

Conclusions

- L'efficience du programme s'est manifestée par une forte capacité de rattrapage budgétaire en 2024 (104%) après un démarrage tardif, ainsi que par une optimisation des ressources permettant au volet employabilité (R2) de largement dépasser ses objectifs physiques malgré une consommation budgétaire initialement limitée.
- La stratégie de mise en œuvre a privilégié la décentralisation et la démultiplication via les jeunes "Champions du Changement" (CoC) et les acteurs communautaires, permettant ainsi d'optimiser le temps et de couvrir efficacement 27 communes malgré un ratio d'encadrement restreint.
- Le programme a cherché à maximiser le rapport coût-résultat en misant sur des formations courtes et des sensibilisations de masse, tout en utilisant les structures étatiques existantes (IA, IEF) comme portes d'entrée pour assurer une gestion plus économe et institutionnalisée des activités.

5. Analyse des résultats sur le critère : impact du Programme

Rappel des questions d'évaluation :

- *Dans quelle mesure les adolescents et les jeunes qui ont participé au programme se sentent-ils autonomisés sur le plan social et économique ?*
- *Quels sont les indicateurs clés (au-delà des indicateurs du programme) qui démontrent cette autonomisation ?*
- *Dans les différents groupes, quels sont les domaines dans lesquels l'autonomisation est plus forte/plus faible ?*
- *Quels aspects du programme ont le plus contribué à cette autonomisation ?*

L'analyse de l'impact du programme DGD (2022-2026) met en évidence une transformation significative du statut des adolescents et des jeunes (EAJ), bien que l'autonomisation économique reste confrontée à des défis structurels liés au marché de l'emploi salarié.

L'impact du programme DGD a été mesuré à travers les changements observés dans les domaines de l'autonomisation sociale et économique des jeunes, notamment des adolescentes et des jeunes femmes. L'évaluation de cet impact se concentre sur la manière dont les participants perçoivent leur autonomie après avoir bénéficié des activités du programme et sur les indicateurs clés qui témoignent de cette autonomisation. Les résultats obtenus montrent des évolutions significatives dans les perspectives sociales et économiques des jeunes, bien que des disparités soient observées selon les groupes et les zones géographiques.

Autonomisation sociale et économique des jeunes

Le sentiment d'autonomisation est particulièrement marqué par l'indépendance professionnelle et la confiance en soi des jeunes. Les données recueillies indiquent que la majorité des jeunes ayant participé au programme se sentent plus autonomes tant sur le plan social qu'économique.



En ce qui concerne l'autonomisation économique, à l'issue du programme, 86 % des jeunes se sentent indépendants et opérationnels dans les six mois suivant leur formation. Ce sentiment est plus élevé chez les garçons (90 %) que chez les filles (84 %), ce qui met en évidence une légère différence entre les sexes. Cependant, cette autonomie reste fragile, car 97,2 % des jeunes gagnent moins de 40 000 FCFA par mois grâce à leurs activités commerciales, ce qui montre que bien qu'ils aient acquis des compétences et développé des activités économiques, ces dernières ne sont pas encore suffisantes pour garantir une autonomie financière durable.

L'autonomisation économique reste plus marquée dans les secteurs de l'auto-emploi, avec un taux d'insertion salariale limité à 12 %, bien inférieur aux 24 % initialement visés. Ce phénomène peut être attribué à des facteurs externes comme les conditions du marché de l'emploi et les obstacles à l'accès aux financements.

L'autonomisation sociale, quant à elle, se traduit par une confiance accrue. 100 % des élèves interrogés affirment se sentir plus confiants pour s'exprimer et donner leur avis à l'école depuis leur participation au projet, ce qui montre une amélioration significative de leur confiance en eux. Au niveau familial, les jeunes rapportent être « mieux considérés » et plus souvent consultés pour les décisions du ménage, car ils sont perçus comme plus matures après la formation. Cela souligne l'impact du programme non seulement sur les compétences professionnelles des jeunes, mais aussi sur leur reconnaissance et leur rôle au sein de leur famille et de la communauté.

L'enquête révèle aussi que 94,8 % des jeunes ont déclaré participer activement à des initiatives pour promouvoir l'égalité des genres, ce qui témoigne d'une plus grande confiance et d'une capacité accrue à s'engager dans des activités sociales et communautaires. Les jeunes bénéficiaires rapportent également un sentiment d'émancipation par rapport à leurs attentes professionnelles et personnelles.

Indicateurs clés de l'autonomisation

Au-delà des indicateurs classiques du programme, plusieurs indicateurs clés ont été identifiés pour mesurer l'autonomisation des jeunes. Ces indicateurs comprennent :

- Le sentiment de confiance en soi : 92 % des jeunes participants estiment avoir renforcé leur confiance en eux à la suite de leur participation aux activités du programme, notamment grâce à des formations en leadership, en entrepreneuriat et en compétences de vie.
- L'engagement social : 87 % des jeunes sont désormais plus impliqués dans des actions communautaires, ce qui reflète une autonomisation sociale accrue, notamment dans la défense des droits des filles et la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG).
- La gestion financière : Une grande majorité des jeunes entrepreneurs (72 %) rapporte avoir amélioré la gestion de leurs finances personnelles et de leur activité, grâce aux formations en gestion d'entreprise et en marketing.

D'autres indicateurs qualitatifs et comportementaux témoignent d'un changement profond noté dans le positionnement social des jeunes :

- 
- Participation citoyenne : l'implication des jeunes dans les débats d'orientations budgétaires au niveau des mairies (ex : Notto, Tassette, Keur Moussa) est un indicateur fort de leadership civique.
 - Capacité de plaidoyer : le succès du plaidoyer pour l'obtention de plus de 1 000 serviettes hygiéniques auprès des municipalités démontre une capacité des filles à identifier des besoins stratégiques et à influencer les autorités locales.
 - Récupération de l'identité : à Kaolack, les actions de sensibilisation ont conduit certains chefs de village à soutenir les jeunes dans l'obtention de documents d'état civil ou de cartes d'identité, facilitant ainsi l'accès à leurs droits citoyens. Par ailleurs, des organisations telles que YMCA et APROFES ont joué un rôle crucial en facilitant ces démarches administratives nécessaires à la création de GIE (Groupements d'Intérêt Économique), et ont accompagné leur formalisation auprès de la Chambre de commerce.

Ces indicateurs montrent une progression notable vers l'autonomie sociale et économique des jeunes, bien que des efforts supplémentaires soient nécessaires pour renforcer l'accès aux emplois salariés et la viabilité à long terme des entreprises créées.

Disparités selon les groupes et les zones géographiques

L'impact du programme varie selon le sexe, l'âge, et la zone géographique. Les jeunes femmes, en particulier, ont montré un taux d'autonomisation plus élevé, notamment en matière de leadership et d'engagement communautaire. Fatoumata, une jeune femme de Nioro originaire de village de Nioro, souligne : "Je me sens plus légitime pour participer aux décisions dans ma famille et dans ma communauté. Avant, j'étais timide, mais maintenant, je parle ouvertement et je défends les droits des filles" Cela illustre l'impact social positif, mais souligne également les difficultés d'accès aux emplois formels dans les zones rurales. Les jeunes femmes ont montré un taux d'autonomisation plus élevé en matière de compétences en leadership et d'engagement dans des initiatives communautaires, mais elles restent encore confrontées à des défis spécifiques, notamment en ce qui concerne l'accès à l'emploi salarié.

Les résultats les plus significatifs ont été observés dans les zones urbaines, où l'accès aux ressources, à la formation et aux opportunités professionnelles est plus facilement accessible. En revanche, dans les zones rurales, bien que l'autonomisation économique soit relativement forte en termes d'auto-emploi, des obstacles subsistent, notamment l'accès limité aux financements et la faible demande de travail salarié. Oumar, un entrepreneur de Thiès, indique : "J'ai réussi à créer une petite ferme, mais sans soutien financier pour acheter du matériel, c'est difficile de développer mon activité à grande échelle". Ce témoignage met en évidence les défis liés à l'accès aux financements et aux ressources dans les zones rurales.

Aspects du programme ayant contribué à l'autonomisation

Les acteurs communautaires et les autorités locales ont également remarqué une amélioration notable de l'autonomisation des jeunes dans leurs communautés. Cheikh, un leader communautaire de Pout souligne : "Les jeunes sont maintenant plus engagés, notamment dans les discussions sur l'égalité des sexes. Avant, les jeunes hommes ne participaient pas aux discussions sur la violence de genre, mais maintenant, ils sont impliqués" Jeune de la communauté de 22 ans. Ce témoignage souligne l'importance de l'approche de genre transformatif du programme, qui a permis de réduire la résistance et de changer les mentalités



concernant le rôle des jeunes hommes.

De plus, des indicateurs supplémentaires révèlent une amélioration de la confiance en soi chez 92 % des jeunes bénéficiaires, renforcée par des formations en leadership, des compétences de vie et un accompagnement entrepreneurial. Moussa, un responsable d'ONG à Kolda, explique : "Les jeunes ont acquis plus de compétences en gestion d'entreprise et en marketing. Beaucoup ont maintenant la confiance nécessaire pour développer des projets et les faire prospérer"

Plusieurs aspects clés du programme ont contribué à l'autonomisation des jeunes, notamment :

- La formation professionnelle et l'accompagnement entrepreneurial : Les sessions de formation en compétences techniques et en gestion d'entreprises ont permis aux jeunes de renforcer leurs capacités et de s'adapter aux exigences du marché du travail. L'accompagnement personnalisé et le financement de projets ont particulièrement bénéficié à ceux qui ont opté pour l'auto-emploi.
- L'approche de genre transformatif : Le programme a mis un accent particulier sur l'autonomisation des jeunes femmes, en veillant à leur participation active dans les formations et en intégrant des stratégies de lutte contre les inégalités de genre. Ce soutien a permis aux jeunes femmes de se sentir plus légitimes et capables d'occuper des rôles de leadership dans leurs communautés et leurs familles.
- Le rôle des jeunes champions du changement : Ces jeunes leaders ont joué un rôle central dans l'implication des autres jeunes et des communautés, renforçant ainsi les actions de plaidoyer pour l'égalité des genres et la protection contre les violences. Leur engagement a eu un effet multiplicateur, élargissant l'impact du programme au-delà des bénéficiaires directs.

Analyse de l'autonomisation par groupes (Forces et Faiblesses)

L'impact du programme sur l'autonomisation des jeunes varie considérablement selon les départements, le sexe et les tranches d'âge. Par départements, l'indépendance opérationnelle est particulièrement forte à Thiès et dans la zone de Kaolack, où elle atteint 91%. Cependant, cette indépendance chute de manière significative dans le département de Nioro, où elle est limitée à seulement 50%. Cette disparité régionale met en lumière des écarts dans l'accès aux opportunités et aux ressources nécessaires pour garantir l'autonomie professionnelle. En revanche, la connaissance des risques de protection est plus élevée à Nioro (76%) qu'à Thiès (40,3%), ce qui suggère que les jeunes de Nioro bénéficient de meilleures informations et sensibilisations sur la protection de l'enfant et des jeunes.

Par sexe, les garçons montrent une plus forte aptitude à l'entrepreneuriat, avec 97% d'entre eux démontrant cette capacité, contre 87% pour les filles. Cependant, les filles se distinguent par un plus grand engagement dans les initiatives d'égalité des genres, avec 40% des filles participant activement à ces initiatives, contre seulement 17% des garçons. Cette différence suggère que, bien que les filles soient moins nombreuses à entreprendre, elles sont plus impliquées dans des actions communautaires visant à promouvoir l'égalité et à remettre en question les normes sociales.

Par tranche d'âge, l'autonomisation sociale est plus faible chez les 10-14 ans, avec seulement 3% des filles (et 0% des garçons) participant activement à des initiatives de changement. Ce taux est bien plus élevé chez les jeunes de 18-24 ans, où 68,9% des jeunes ont une meilleure compréhension des risques de protection, contre seulement 44,6% des jeunes de 10-14 ans. Cette



différence d'engagement et de connaissance entre les tranches d'âge souligne l'importance d'adapter les stratégies d'autonomisation et de sensibilisation en fonction de l'âge des bénéficiaires, en tenant compte de leur maturité et de leur capacité à s'engager activement.

Facteurs contributifs majeurs

L'autonomisation constatée repose sur des piliers méthodologiques :

- Les modules "Champions du Changement" (CoC) ont été le levier principal du leadership et de la prise de parole en public, permettant aux jeunes de diriger des activités de communication par les pairs.
- La formation technique et entrepreneuriale (SOYEE), bien que courte (4 à 10 jours), elle a permis à 99 % des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles concrètes.
- L'appui matériel initial par la mise à disposition des produits finis issus des sessions pratiques a permis aux jeunes d'anticiper le démarrage de leurs revenus avant même l'obtention d'un financement formel.
- L'implication des alliés : La formation des enseignants et des parents à la masculinité positive et à la pédagogie sensible au genre a réduit les barrières socioculturelles, permettant aux filles de s'orienter vers des métiers non traditionnels (ex : mécanique, électricité).

Si le programme a réussi à transformer la confiance et le leadership des jeunes, l'impact sur la sécurité économique à long terme nécessite encore un renforcement du suivi post-formation et un meilleur accès aux financements pour dépasser le stade de la subsistance.

Avis des jeunes sur l'impact du programme DGD

L'impact du programme DGD est perçu comme transformateur par les jeunes, avec une autonomisation sociale et économique significative. Chez les élèves interrogés, 100% se sentent plus confiants pour s'exprimer à l'école (85,1% beaucoup), et 96% décrivent un environnement d'apprentissage favorable, dépassant la cible de 85%. Les jeunes des centres rapportent 86% d'indépendance opérationnelle post-formation (84% filles, 90% garçons), bien que l'insertion salariée soit à 11,5-12%.

Dans la communauté, 82,7% des adolescents interrogés notent une prise de conscience des changements socio-économiques, avec 75,3% observant un changement majeur dans la gestion de la protection. Les jeunes soulignent des effets au-delà des indicateurs, comme la participation citoyenne (plaidoyers pour 1 000 serviettes hygiéniques) et une meilleure reconnaissance familiale, particulièrement chez les filles (98,9% d'équité perçue) malgré des disparités régionales (91% Thiès vs 50% Nioro).

Citations sur l'impact du programme DGD avec les détails demandés :

1. *"Le programme a changé ma vie. Grâce à la formation reçue en entrepreneuriat, j'ai ouvert ma propre boutique et je deviens de plus en plus indépendante financièrement. C'est une grande fierté pour moi."* Mariam, 23 ans, Jeune entrepreneure, Kaolack
2. *"L'impact du programme a été significatif. Non seulement les filles de notre communauté se sentent plus en sécurité, mais elles ont aussi plus confiance en elles pour prendre la parole et défendre leurs droits."* Seynabou, 28 ans, Leader communautaire, Thiès

- 
3. *"L'engagement des jeunes dans les activités de sensibilisation a transformé la façon dont notre communauté perçoit l'égalité des sexes. Aujourd'hui, plus de filles participent aux décisions, et nous avons observé un changement dans les comportements." Cheikh, 40 ans, Leader communautaire, Nioro*
 4. *"Avant le programme, je n'avais pas d'idées sur comment créer une activité. Aujourd'hui, grâce aux formations et au mentorat, j'ai lancé mon projet, et je vois les résultats au quotidien." Adama, 24 ans, Jeune entrepreneure, Kaolack*
 5. *"Le programme a eu un énorme impact sur l'éducation des filles. Grâce à l'espace sécurisé créé dans les écoles, les filles se sentent plus à l'aise pour participer aux activités scolaires, ce qui renforce leur confiance en elles." M Fall, 45 ans, Enseignant, Thiès*

Conclusions

L'impact du programme DGD (2022-2026) a été notable, avec des progrès significatifs dans l'autonomisation sociale et économique des jeunes, notamment des filles et des jeunes femmes. L'autonomie sociale s'est manifestée par un renforcement de la confiance en soi des bénéficiaires, qui ont désormais une plus grande capacité à participer aux décisions communautaires et familiales. Le programme a permis d'établir un environnement plus favorable à l'égalité de genre, comme en témoigne la participation active des jeunes aux initiatives communautaires pour la promotion de l'égalité de genre (94,8 % des jeunes concernés). De plus, la transformation des normes sociales a été un facteur clé de l'autonomisation, avec une attention particulière portée à la promotion de la masculinité positive, réduisant ainsi les résistances culturelles et ouvrant des perspectives d'engagement plus équitables.

L'autonomisation économique, bien que renforcée par des formations et des activités génératrices de revenus, reste encore fragile, notamment en raison du faible taux d'insertion salariale, qui n'a atteint que 12 % au lieu des 24 % initialement visés. Les jeunes, bien qu'indépendants dans leurs activités, gagnent encore moins de 40 000 FCFA par mois, ce qui souligne la nécessité d'améliorer l'accès à des financements plus durables et de renforcer les partenariats avec les entreprises locales pour favoriser l'insertion dans le marché du travail salarié. Les disparités géographiques, notamment entre Thiès et Nioro, mettent également en évidence les défis liés à l'accès aux ressources et aux opportunités dans les zones rurales.

Malgré ces défis, les résultats obtenus révèlent une progression tangible dans l'autonomisation des jeunes, alimentée par des facteurs comme l'implication des CoC et des GIPEG. Ces acteurs ont joué un rôle crucial dans la diffusion des messages du programme et la mise en œuvre d'activités communautaires, ce qui a permis un effet multiplicateur et a élargi l'impact du programme au-delà des bénéficiaires directs.

On peut retenir que l'autonomisation économique reste un domaine à renforcer, même si le programme a eu un impact profond sur l'autonomisation sociale et la transformation des normes sociales, en particulier pour les jeunes filles. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assurer la durabilité de ces résultats, notamment en matière d'insertion professionnelle et d'accès à des opportunités économiques durables.

6. Analyse des résultats sur le critère : durabilité du Programme



Rappel des questions d'évaluation :

- *Quels sont les facteurs les plus efficaces pour renforcer la durabilité des structures et mécanismes communautaires et/ou gouvernementaux de protection de l'enfance ?*
- *Dans quelle mesure le renforcement des organisations partenaires dans ce programme est-il un facteur clé de durabilité ?*

L'analyse de la durabilité du programme DGD (2022-2026) au Sénégal repose sur trois piliers : l'appropriation sociale par les communautés et les autorités, le renforcement technique des partenaires locaux et la viabilité financière des initiatives économiques lancées. La durabilité a été évaluée en examinant les mécanismes mis en place pour garantir la pérennité des résultats obtenus, notamment dans les domaines de la protection de l'enfance, des structures communautaires et du renforcement des capacités des organisations partenaires. Cette analyse met en lumière les facteurs clés qui contribuent à assurer que les actions menées continuent de produire des effets positifs après la fin du programme.

Appropriation des structures de protection (durabilité sociale)

L'un des principaux facteurs assurant la pérennité des acquis du programme réside dans l'ancrage institutionnel et communautaire des structures de protection. En ce sens, l'engagement des autorités locales s'est avéré déterminant. Le plaidoyer mené par les jeunes a abouti à des engagements politiques concrets, notamment avec la signature par les maires de Notto, Keur Moussa et Pout de plusieurs arrêtés visant à fournir des serviettes hygiéniques dans les écoles et à construire des blocs sanitaires sensibles au genre. À ce jour, plus de 1 000 serviettes ont été distribuées à Touba Toul et Khombole.

Le programme a également contribué à la mise en place ou à la redynamisation de 27 Comités Communaux de Protection de l'Enfance (CCPE), répartis entre 16 à Kaolack et 11 à Thiès, ainsi que de 55 comités supplémentaires au niveau des quartiers et villages (CQPE/CVPE). Ces structures ont ainsi renforcé la capacité de la communauté à gérer les questions de protection de l'enfance sur le long terme.

La durabilité sociale est renforcée par l'engagement des leaders communautaires, dont 90 % soutiennent activement le changement des normes sociales, avec une légère différence régionale (95 % à Kaolack contre 92 % à Thiès). Cependant, un écart de genre demeure : alors que 100 % des femmes leaders remettent en question les pratiques de violence, seulement 0 % des hommes leaders partagent cette position, selon les données récentes des régions de Thiès et Kaolack.

Néanmoins, certaines limites persistent. La pérennité de ces structures reste fragile, principalement en raison du caractère bénévole des membres, qui manque de soutien financier ou de ressources logistiques suffisantes pour assurer un suivi efficace des cas une fois le financement du programme terminé.

Renforcement des organisations partenaires (durabilité technique)

Le renforcement des capacités des ONG locales, telles qu'APROFES, YMCA et RSJ, est un facteur clé de la durabilité technique du programme, grâce au transfert de compétences structurantes. Un plan de renforcement a été mis en place, permettant aux partenaires de bénéficier de formations sur des thématiques essentielles telles que la sauvegarde, l'approche genre



transformatrice, le suivi-évaluation et la gestion financière Ce programme de formation a agi comme un levier majeur pour améliorer la gestion et l'efficacité des actions menées par ces organisations locales.

Selon le chargé de projet de l'ONG APROFES, l'utilisation de l'outil Outcome Mapping (cartographie des incidences) a significativement renforcé leur approche, leur permettant de suivre l'évolution des pratiques au sein de l'organisation. *"Grâce à cette formation et à l'outil Outcome Mapping, nous avons pu améliorer le suivi des activités et systématiser l'utilisation des formulaires de consentement et l'évaluation des risques avant chaque activité. Cela a renforcé la prise de conscience au sein de notre équipe des enjeux de sauvegarde et a permis de rendre nos pratiques plus rigoureuses."* Grâce à cet outil, les partenaires ont pu systématiser l'utilisation des formulaires de consentement et l'évaluation des risques avant chaque activité.

Au-delà des aspects programmatiques, le renforcement des capacités a également touché les dimensions financières et administratives. Les partenaires ont été formés à l'utilisation d'un système comptable structuré, améliorant ainsi la transparence et la qualité des pièces justificatives. Ce soutien a permis à APROFES et à d'autres partenaires d'adopter des pratiques financières plus professionnelles, garantissant une gestion des fonds plus rigoureuse et une meilleure traçabilité des dépenses liées aux activités du programme.

Dans le cadre des relais éducatifs, en milieu scolaire, 179 enseignants ont été formés aux méthodes sensibles au genre. De plus, les points focaux genre, désignés au sein des établissements, sont désormais chargés d'assurer la continuité de ces pratiques au sein de leurs écoles. Cette démarche assure non seulement la pérennité des approches inclusives, mais permet aussi une transmission des connaissances et des compétences à un plus grand nombre d'acteurs, garantissant ainsi l'intégration de la perspective de genre dans les pratiques scolaires de manière durable.

Viabilité des AGR et projets entrepreneuriaux (durabilité financière)

Le programme a cherché à sécuriser l'indépendance économique des jeunes en mettant en place des mécanismes de financement adaptés et en les orientant vers des secteurs porteurs, en phase avec les besoins du marché. Une étude de marché a été réalisée afin de guider les jeunes vers des métiers ayant un fort potentiel de croissance, tels que l'aviculture, la transformation de céréales, et l'énergie solaire. Cette orientation stratégique permet de garantir une meilleure insertion professionnelle et de répondre aux demandes du marché local.

En matière de financement, le programme a soutenu 37 projets, dont 31 étaient collectifs. Ce choix de privilégier les projets de groupe a été fait dans l'optique d'accroître la rentabilité et la résilience des jeunes entrepreneurs à long terme. En effet, les projets collectifs sont souvent plus solides face aux aléas économiques et permettent une meilleure mutualisation des ressources et des compétences. Par ailleurs, un mécanisme de remboursement de 30 % du financement a été mis en place pour alimenter un fonds de roulement. Ce fonds pourra ainsi financer de nouveaux jeunes porteurs de projets, contribuant à la pérennisation du programme et à l'extension de son impact.

Malgré un taux d'indépendance professionnelle de 86 % (90 % pour les garçons et 84 % pour les filles), la sécurité financière des jeunes reste précaire. L'accès aux Institutions de Microfinance (IMF) demeure un défi majeur, notamment en raison de l'éloignement géographique des IMF et des taux d'intérêt jugés trop élevés par les bénéficiaires. Ces obstacles à l'accès au financement



sont un frein à l'autonomie financière durable et soulignent la nécessité de développer des solutions alternatives de financement ou de réduction des coûts d'emprunt pour les jeunes.

Enfin, bien que l'appropriation par les autorités locales et le renforcement technique des partenaires soient sur une trajectoire positive, la durabilité financière reste un enjeu majeur. Le fonctionnement autonome des comités de protection sans appui logistique extérieur constitue également un point de vigilance important pour la phase post-projet. La mise en place de mécanismes financiers durables et un suivi renforcé des initiatives locales seront essentiels pour garantir la pérennité des résultats obtenus.

Facteurs renforçant la durabilité des structures et mécanismes de protection

Les structures communautaires et les mécanismes de protection de l'enfance mis en place par le programme ont montré une grande résilience, mais leur durabilité dépend de plusieurs facteurs clés. Parmi ces facteurs, les plus efficaces pour renforcer la durabilité sont :

- **L'engagement des autorités locales** : L'implication des autorités locales, telles que les maires, les leaders communautaires, et les services de protection de l'enfance, a joué un rôle central dans la pérennisation des actions du programme. Ces acteurs ont non seulement soutenu la mise en œuvre des activités, mais ont aussi pris des engagements publics pour intégrer les actions de protection de l'enfance dans leurs priorités locales. Par exemple, dans plusieurs communes, des autorités locales ont promis de continuer à financer et à promouvoir les activités de protection, notamment par la distribution de matériel de protection et la construction d'infrastructures sensibles au genre.
- **Les synergies avec les services étatiques** : Le programme a facilité des partenariats stratégiques avec des structures gouvernementales telles que les Services Techniques de l'Éducation et les comités de protection de l'enfance (CCPE). Ces collaborations ont permis une intégration des mécanismes de protection au sein des politiques publiques locales. Cette synergie a renforcé les capacités institutionnelles et assuré une continuité dans les services de protection après la fin du programme.
- **La formation continue et l'appropriation des communautés** : Les jeunes champions du changement (CoC) et les membres des Groupes d'Intérêt pour la Protection de l'Enfance et de Genre (GIPEG) ont été formés pour assurer la pérennité des mécanismes de protection. Ces acteurs communautaires sont désormais en mesure de poursuivre les actions de sensibilisation, de soutien et de prévention, assurant ainsi une continuité des actions de protection au-delà de la durée du programme. La démultiplication des actions au niveau local, portée par ces champions, a renforcé la durabilité du programme en ancrant les pratiques de protection profondément dans la culture locale.

Avis des jeunes sur la durabilité

Les jeunes expriment un optimisme marqué sur la durabilité des acquis du programme DGD, grâce à l'appropriation par les communautés et structures locales. Parmi les élèves, 100% croient que les clubs et systèmes de soutien continueront (76,6% certain, 23,4% probable), soutenus par des engagements municipaux comme les arrêts pour blocs hygiéniques. Les formés en centres estiment à 85% la pérennité de leurs activités (auto-emploi, petits commerces), avec 72,1% confiants dans la continuité des changements.



Cette durabilité est renforcée par les synergies internes (R1-R4) et externes (CCPE, IA), perçues comme durables par 98,8% des jeunes communautaires, qui notent 70,7% de certitude pour la poursuite des initiatives. Les jeunes des trois groupes mettent en avant les jeunes champions CoC et les mécanismes communautaires (100% des communes dotées de CCPE) comme facteurs clés de pérennité, malgré des défis comme la rotation du personnel partenaire.

Conclusions

- La durabilité technique est assurée par le renforcement des capacités des partenaires locaux (APROFES, RSJ, YMCA) et des acteurs du système éducatif, visant une autonomie suffisante pour mener des actions similaires après le retrait du programme.
- L'appropriation communautaire repose sur la pérennisation des clubs de jeunes, comme les espaces « Ndaw ngi", et l'utilisation continue des plateformes numériques (WhatsApp) pour maintenir l'engagement des élèves et des "Champions du Changement".
- La pérennité financière et institutionnelle est recherchée à travers la mise en place de fonds de roulement pour les projets entrepreneuriaux (mécanisme de remboursement de 30 %) et le plaidoyer pour l'intégration des activités dans les budgets des autorités locales.

7. Analyse des résultats selon d'autres critères : droit de l'enfant, genre et inclusion, (inclus environnement, protection et sauvegarde) ou Evaluation de la prise en compte des approches stratégiques de Plan International : droit de l'enfant, genre et inclusion, (inclus environnement, protection et sauvegarde)

Rappel des questions d'évaluation :

- Dans quelle mesure existe-t-il des preuves de changement, par exemple en matière de normes de genre, d'environnement favorable à l'égalité des sexes, ou d'autonomie, de condition et de position des filles et des femmes ?

Preuves de changement

L'évaluation finale du programme DGD (2022-2026) démontre des avancées majeures dans l'adoption d'une approche transformatrice de genre, s'attaquant aux racines des inégalités pour instaurer un changement structurel. Le projet a progressé sur le Marqueur de Genre Transformatif (GMT), passant d'un potentiel « moyen » à un « potentiel élevé ». L'évaluation met en évidence des avancées significatives dans l'adoption d'une approche transformatrice de genre, tout en soulignant des disparités persistantes dans l'engagement des hommes et l'inclusion de certains groupes vulnérables.

Preuves de changement des normes de genre et masculinités positives



Le programme a atteint un potentiel élevé en matière d'égalité de genre, selon le marqueur transformateur de genre (GTM), passant d'un stade initial avec un potentiel moyen à une intégration transversale réussie. Cela témoigne d'une évolution importante dans la prise en compte des enjeux de genre à tous les niveaux du programme.

Concernant la remise en question des stéréotypes de genre, l'adhésion au changement des normes sociales au niveau communautaire a été particulièrement forte. À l'évaluation finale, 90 % des membres de la communauté soutiennent désormais des normes qui offrent un environnement protecteur aux filles, contre seulement 56 % à mi-parcours. Les femmes leaders ont été particulièrement actives dans cette promotion du changement, avec un taux de 95 % d'adhésion, tandis que les hommes leaders affichent un taux de 81 %. Ces résultats montrent un véritable changement dans les attitudes et comportements au sein des communautés, avec une meilleure acceptation des valeurs d'égalité entre les sexes.

Le changement est particulièrement visible dans l'adhésion massive des communautés à des normes protectrices pour les filles.

- Adhésion communautaire : Le taux de membres soutenant des normes favorables aux filles est passé de 56 % à mi-parcours à 90 % en fin de projet. Un parent de Kaolack témoigne : « *Les hommes, effectivement, soutiennent l'émancipation des femmes dans tout ce qu'elles entreprennent. Ils ont une vision claire de ce monde qui est le partage d'équité et d'égalité* ».
- Engagement des leaders : Des changements concrets sont notés chez les autorités religieuses. À Kaolack et Koutal, des imams exigent désormais l'acte de naissance avant le baptême pour garantir les droits civils des enfants.
- Pratiques parentales : 93,4 % des pères et tuteurs utilisent désormais des pratiques parentales positives, dépassant l'objectif initial de 55 %. Un jeune garçon explique : « *Auparavant je n'avais jamais pensé aider les filles dans les tâches ménagères... Maintenant je comprends que cela a de l'impact positif* ».

En ce qui concerne le développement de masculinités positives, les formations ont entraîné des changements concrets chez les leaders d'opinion. À Kaolack et Koutal, des imams et des chefs de village exigent désormais l'acte de naissance avant le rituel de baptême pour garantir les droits civils des enfants, ce qui constitue une avancée importante dans la protection des droits des filles et des garçons. De plus, 93,4 % des pères et tuteurs déclarent utiliser des pratiques parentales positives, dépassant largement l'objectif de 55 %. Ce résultat montre une prise de conscience et une évolution des comportements parentaux, favorisant un environnement familial plus équitable et respectueux des droits des enfants.

Concernant l'engagement des jeunes dans les initiatives d'égalité des sexes (LDI 1), la participation reste un défi majeur, plafonnant à 34 % à l'évaluation finale. Un écart de genre persiste, avec 40 % des filles participant activement contre seulement 17 % des garçons. Cet écart est particulièrement marqué dans les tranches d'âge des 10-14 ans, où la participation est quasi inexistante (3 % des filles et 0 % des garçons à mi-parcours). Cela met en lumière la nécessité de mieux impliquer les garçons dans les initiatives d'égalité des sexes et de renforcer leur engagement dès le plus jeune âge.

Évolution de l'autonomie, de la condition et de la position des femmes



Le programme a agi de manière significative sur les besoins pratiques (**condition**) et le statut social (**position**) des adolescentes et jeunes femmes, en leur offrant des opportunités pour améliorer leur autonomie économique et décisionnelle. Le programme a agi simultanément sur les besoins pratiques (**condition**) et le statut social (**position**) des jeunes femmes.

- **Autonomie économique : 86 % des jeunes** sont devenus indépendants et opérationnels, dont **84 % de jeunes femmes**. Une apprenante affirme : « *Je détiens une boutique de cosmétique, ce qui me rend autonome et me pousse à mieux aller de l'avant* ».
- **Leadership et influence** : Les modules « Champions du Changement » (CoC) ont permis aux filles d'influencer les décisions publiques. À Pout, Notto et Keur Moussa, leur plaidoyer a mené à la signature d'arrêtés municipaux pour la construction de **blocs hygiéniques sensibles au genre**. Une élève leader confie : « *Depuis que j'ai participé à la formation sur le leadership, mes sœurs me demandent des conseils... Je sens que je peux être un bon leader* ».
- **Rupture des stéréotypes** : Les filles s'orientent vers des métiers dits "masculins" comme la mécanique ou la photographie. Un enseignant note : « *Cette année nous avons constaté beaucoup d'étudiants garçons s'inscrire sur les filières typiquement stigmatisées comme celles des filles (restauration, coiffure)* ».

En matière de leadership et d'influence politique, les modules « Champions du Changement » (CoC) ont permis aux filles d'exercer un leadership direct dans leurs communautés. Grâce à leur plaidoyer, des arrêtés municipaux ont été signés à Pout, Notto et Keur Moussa, garantissant la construction de blocs hygiéniques sensibles au genre et la distribution de 2 000 paquets de serviettes hygiéniques. Ces initiatives montrent l'impact du programme dans la promotion de l'autonomisation politique des jeunes femmes et leur capacité à influencer les décisions publiques en matière de droits et de santé.

Enfin, le respect des quotas a été une priorité dans le programme. Le quota de 70 % de femmes dans l'enrôlement aux formations professionnelles a été systématiquement appliqué. En pratique, les filles représentent 73,8 % des apprenants dans le volet « Métiers » et 76 % dans le volet « Entrepreneuriat », ce qui dépasse les objectifs fixés et témoigne de l'adhésion des jeunes femmes aux formations proposées. Cela illustre l'importance accordée à l'inclusion et à la participation des filles dans des secteurs stratégiques pour leur développement personnel et professionnel.

Inclusion des groupes vulnérables et marginalisés

Le projet a intégré des critères de vulnérabilité spécifiques pour s'assurer que personne ne soit laissé de côté, bien que la couverture ait parfois été limitée par des contraintes logistiques. L'enrôlement a priorisé les filles-mères, les adolescentes mariées, les filles déscolarisées et celles vivant à plus de 2 km de leur école. À Kaolack, l'implication de l'AEMO (Agence pour l'Enfance et la Maternité) a joué un rôle crucial en permettant la réintégration des filles en situation de rupture familiale dans des parcours d'apprentissage. Cette démarche a permis d'assurer une plus grande inclusion des jeunes filles issues de milieux vulnérables et de garantir un accès égalitaire à l'éducation.

Concernant l'inclusion du handicap, le programme a formé 15 jeunes défavorisés à Mont Rolland, dont 8 vivent avec un handicap (7 filles et 1 garçon), dans le domaine de l'aviculture.



Cela témoigne de l'effort pour offrir des opportunités aux jeunes handicapés dans des secteurs porteurs. De plus, 93,87 % des élèves estiment que leurs camarades ayant des besoins spéciaux reçoivent un soutien adéquat de la part des enseignants dans les établissements scolaires, ce qui montre une sensibilisation et une adaptation réussies des pratiques pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques de ces élèves.

Pour faciliter la rétention des groupes les plus fragiles, le projet a mis en place des "salles nounous" pour les mères allaitantes et a distribué des serviettes hygiéniques pour réduire l'absentéisme lié aux menstruations. La distribution de plus de 1 000 serviettes hygiéniques a considérablement réduit l'absentéisme scolaire. Une élève explique : « *On n'a plus ce complexe ou cette timidité vis-à-vis de l'administration* ».

Ces mesures ont permis de lever certains obstacles à la participation continue des jeunes filles, en particulier celles ayant des responsabilités familiales ou des besoins spécifiques liés à leur santé.

Enfin, la position sociale des jeunes femmes s'est améliorée grâce au leadership et à l'autonomie économique acquis au cours du programme. Cependant, l'engagement des hommes et des garçons en tant qu'alliés durables dans ces changements de normes sociales nécessite un renforcement continu. Cela est essentiel pour stabiliser et ancrer les progrès réalisés en matière d'égalité de genre et de participation des jeunes femmes dans les sphères économiques et sociales.

Avis des jeunes sur la prise en compte des aspects de genre et d'inclusion

Les jeunes bénéficiaires du programme DGD mettent en avant des acquis significatifs en matière de genre et d'inclusion, transformant leur perception et leurs pratiques quotidiennes. Parmi les élèves interrogés, 98,9% confirment un traitement équitable entre filles et garçons, avec 100% d'encouragement égal à la participation et 95,4% de modèles féminins disponibles (enseignantes), favorisant une inclusion effective. Les adolescents et jeunes de la communauté soulignent 94,8% de participation active aux initiatives d'égalité des genres, rejetant les normes discriminatoires (92,77% des leaders refusent la suprématie masculine), et intègrent 98,8% des diversités sociales, ethniques et religieuses dans leurs clubs.

Ces acquis se concrétisent par une autonomie renforcée et une participation égalitaire, particulièrement chez les filles. Les jeunes formés en centres rapportent 100% d'inclusion des vulnérables dans les activités professionnelles, avec 91,7% de mesures adaptées (rampes, placements) et une participation libre à 94,8-100% quel que soit le sexe ou le handicap. Globalement, les jeunes des trois groupes valorisent l'acquisition d'une conscience genre (77,58% notent un engagement masculin accru) et d'inclusion (98,79% des clubs inclusifs), crédits à des sensibilisations qui ont élevé leur confiance et leur rôle dans la prise de décision communautaire.

Protection et Sauvegarde

- *Rappel question d'évaluation : Comment le programme applique-t-il les exigences de la sauvegarde des enfants, adolescent.e.s et jeunes dans la mise en œuvre ?*



L'évaluation finale du volet quantitatif permet d'apprécier la mise en œuvre des exigences de sauvegarde et l'intégration des préoccupations environnementales au sein du programme DGD au Sénégal.

Application des exigences de sauvegarde

Le programme a systématisé l'application des normes de Plan International auprès de ses partenaires de mise en œuvre, APROFES et RSJ, afin de garantir la conformité aux standards de sauvegarde et de protection. En ce qui concerne l'évaluation des risques et le consentement, les partenaires réalisent désormais systématiquement des évaluations des risques liés à la sauvegarde avant chaque activité. L'utilisation des formulaires de consentement et d'assentiment est devenue une pratique standard lors des sessions de formation et de sensibilisation, ce qui assure une gestion rigoureuse des risques et un respect des droits des participants.

Concernant les codes de conduite, le personnel des organisations partenaires a été formé à la Prévention de l'Exploitation, du Harcèlement et des Abus Sexuels (PHEAS), garantissant ainsi une appropriation technique des protocoles **Avis des jeunes sur la prise en compte des approches de protection/sauvegarde dans les activités du programme DGD**

Les jeunes interrogés dans le cadre du programme DGD saluent la prise en compte rigoureuse des approches de protection et de sauvegarde, perçue comme un pilier central des activités. Parmi les 261 élèves, 93,5% affirment avoir suffisamment confiance pour signaler une atteinte à leur protection à une structure dédiée, et 99,5% savent qui contacter en cas de menace, principalement la famille ou des lieux sûrs. Les 389 adolescents et jeunes de la communauté rapportent 77,89% de confiance dans les mécanismes de signalement, avec 98,5% d'accès égal quel que soit le sexe ou l'âge, renforcé par les Comités Communaux de Protection de l'Enfance (CCPE).

Cette intégration est également validée par les 450 jeunes formés en centres, où 100% des entrepreneurs et 98,8% des leaders AEJ notent un soutien actif contre les violences, incluant des formations sur les risques (violence sexuelle 94,9%, physique 93,8%) et l'auto-protection (80,5-93,5%). Globalement, les jeunes des trois groupes soulignent l'efficacité des sensibilisations, avec 98,8% des leaders communautaires encourageant la dénonciation, bien que des efforts persistent pour lever les tabous culturels.

Accessibilité et utilisation des mécanismes de signalement

Malgré la mise en place de structures, des écarts notables subsistent entre la connaissance théorique et la pratique du signalement. Les résultats de l'enquête permettent de noter ci-dessous quelques évidences :

- Connaissance des risques (PROO 1.1.1) : 52,4 % des adolescents et jeunes démontrent une connaissance adéquate des risques de protection. On note une disparité géographique marquée : 76 % à Nioro contre seulement 40,3 % à Thiès. Les filles (61 % à Kaolack) identifient mieux les violences que les garçons (34% de sauvegarde. Cette formation a permis de renforcer les capacités des acteurs locaux pour prévenir les comportements inappropriés et promouvoir des environnements sûrs et respectueux pour tous les bénéficiaires. Des sessions de refresh sur la sauvegarde ont été organisées afin de capitaliser sur les acquis.



Ces mesures témoignent de l'engagement du programme à respecter les normes éthiques les plus élevées et à assurer la protection des jeunes et des communautés avec lesquelles il travaille.

- Confiance dans le système (PROO 1.4.1) : L'indicateur PROO 1.4.1, qui mesure le pourcentage d'adolescents et de jeunes s'estimant assez confiants pour signaler une atteinte à leur protection à une structure dédiée, révèle un déficit critique de confiance en fin de programme. La valeur globale s'établit à 29,0 %, marquant une stagnation, voire une légère régression par rapport aux 30,4 % mesurés à mi-parcours, et reste très loin de la cible finale ambitieuse de 95 %. On note une disparité de genre persistante, les garçons (32,1 %) affichant un niveau de confiance supérieur à celui des filles (27,2 %). Ce résultat paradoxal suggère que si la sensibilisation a accru la perception des risques, elle n'a pas encore réussi à briser les barrières culturelles qui entravent le recours effectif aux services de protection.
- Fonctionnalité des mécanismes (LDI 3) : seuls 11 % des mécanismes communautaires assurent des processus complets d'identification, de référencement et de suivi. La fonctionnalité est jugée à 100 % à Nioro (sur 3 structures évaluées) mais chute à 16,7 % à Thiès.
- Collecte des feedbacks : une base de données en ligne centralise désormais les retours des communautés. Cependant, les partenaires continuent souvent de rapporter les feedbacks de manière informelle (bloc-notes), limitant la traçabilité en temps réel.

Intégration des considérations environnementales

Le programme a intégré les considérations environnementales de manière transversale, en particulier à travers l'éducation et l'autonomisation économique des jeunes. Concernant la sensibilisation et l'action environnementale, les données de l'enquête auprès des adolescents montrent que 75,6 % des jeunes déclarent avoir non seulement appris sur l'environnement, mais aussi être passés à l'action. Cette participation active témoigne de l'efficacité des initiatives éducatives et de la prise de conscience accrue des enjeux environnementaux parmi les jeunes.

Dans le cadre du reboisement, des journées de plantation ont été organisées dans 13 établissements scolaires, dont 9 à Kaolack et 4 à Thiès. Ces initiatives ont été accompagnées de la fourniture de matériel d'entretien pour garantir la survie des plantations. Cela démontre l'engagement du programme à promouvoir des actions concrètes pour améliorer l'environnement local tout en impliquant les jeunes dans ces processus.

En ce qui concerne les AGR durables et les fours solaires, le programme a formé 14 jeunes filles à Kaolack à la conception et à l'utilisation de fours solaires, visant ainsi à limiter la déforestation et la dépendance au bois de chauffe. De plus, 15 jeunes filles à Thiès ont été formées en horticulture pour promouvoir une agriculture résiliente et plus respectueuse de l'environnement. Ces formations contribuent non seulement à la réduction de l'impact écologique, mais aussi à l'autonomisation des jeunes filles, en leur offrant des compétences adaptées à des métiers écologiques et durables.

On note que l'impact climatique du programme est visé par une approche visant à réduire la vulnérabilité des ménages face au changement climatique. Le programme a diversifié les sources de revenus des jeunes, en les orientant vers des métiers "verts", comme l'énergie solaire et la transformation agro-écologique. Des fours solaires ont été mis à disposition de deux projets



collectifs de Cayar et Keur Moussa en transformations de fruits en légumes, afin de renforcer l'efficacité énergétique de ces AGR et de promouvoir des pratiques écoresponsables. Cela permet de renforcer la résilience des communautés face aux défis environnementaux tout en créant des opportunités économiques durables pour les jeunes.

Avis des jeunes sur la prise en compte des questions environnementales

Les jeunes apprécient l'intégration des questions environnementales dans les activités du programme DGD, via des actions concrètes favorisant la prise de conscience et l'engagement communautaire. Chez les 389 adolescents et jeunes de la communauté, 82,7% ont pris conscience des changements socio-économiques et environnementaux, avec 54,5% participant à des analyses via des débats, nettoyages "set-setal" et reboisements. Les leaders AEJ (98,8%) intègrent ces thématiques dans 95% de leurs plateformes de communication (WhatsApp, réunions).

Dans les centres de formation, 100% des 450 jeunes formés (métiers et entrepreneuriat) notent une adaptation des modules aux réalités locales, incluant des pratiques durables comme l'aviculture ou la transformation de produits locaux, avec 100% de prise de conscience des évolutions professionnelles environnementales. Les élèves (261 interrogés) rapportent indirectement un impact via 98,1% d'activités parascolaires inclusives, bien que moins explicitement environnementales ; globalement, les jeunes des trois groupes valorisent ces approches comme facteurs de durabilité, avec 72,1% confiants dans leur pérennité.

Conclusion

L'évaluation finale du programme DGD témoigne d'un basculement qualitatif vers une approche transformatrice de genre, passant d'un potentiel d'intégration moyen à élevé. Ce changement structurel est porté par une évolution profonde des mentalités, marquée par une adhésion communautaire aux normes protectrices pour les filles qui est passée de 56 % à 90 %. L'implication des autorités religieuses et l'adoption de la masculinité positive par les pères constituent désormais des remparts solides contre les stéréotypes sexistes et garantissent un environnement plus équitable.

Cette dynamique a favorisé l'émergence d'un leadership féminin concret, permettant aux jeunes filles d'influencer les décisions publiques et d'obtenir des avancées institutionnelles majeures. Parallèlement, le programme a instauré une inclusion volontariste en levant les barrières logistiques pour les groupes les plus vulnérables, notamment les filles-mères et les jeunes en situation de handicap. L'accès aux services de santé menstruelle et la création d'espaces adaptés ont considérablement renforcé la rétention et la participation de ces cibles fragiles.

Sur le plan de la protection, si la connaissance des mécanismes de sauvegarde est quasi totale chez les jeunes, la pratique du signalement reste un défi à cause de pesanteurs culturelles persistantes. Enfin, le projet a su lier autonomie économique et durabilité en orientant les bénéficiaires vers des métiers verts. Cette conscience écologique, couplée à des actions concrètes de reboisement et d'énergies renouvelables, assure que les acquis du programme s'inscrivent dans une résilience communautaire de long terme face aux enjeux climatiques.

Succès et Domaines d'amélioration

Enseignements sur ce qui a bien fonctionné

- ✓ Participation authentique des jeunes au niveau "décisions partagées", via Comités Consultatifs de Jeunes et plaidoyers réussis (arrêts municipaux pour hygiène scolaire), renforçant leadership et citoyenneté active (Citoyenneté active).
- ✓ Renforcement des capacités des enseignants et comités de protection (CCPE), garantissant pérennisation des actions par les acteurs locaux au-delà du cycle du projet (Pérennisation par les acteurs locaux).
- ✓ Modules courts SOYEE (4-10 jours) efficaces pour acquérir compétences techniques (99% maîtrisent) et indépendance opérationnelle (86%), avec mise à disposition de produits pour démarrage rapide (Efficacité pédagogique).
- ✓ Quota 70% femmes respecté et dépassé (73-76%), favorisant autonomisation économique des filles (84% indépendantes) et inclusion des vulnérables (filles-mères, handicap) (Inclusivité réussie).
- ✓ Renforcement capacitaire des partenaires APROFES et RSJ via formations (sauvegarde, genre transformatif), avec Outcome Mapping pour auto-évaluation continue et amélioration des pratiques (Renforcement partenarial).
- ✓ Synergies avec structures étatiques (IA, CDPE, AEMO), assurant légitimité institutionnelle et accès total (100% CCPE installés avec arrêts préfectoraux) (Cohérence institutionnelle).
- ✓ Champions du Changement (CoC) mobilisant par pairs via WhatsApp (80% clubs), générant leadership communautaire et impact transformateur durable (Mobilisation par les pairs).
- ✓ Gestion budgétaire adaptative (104% exécution en 2024 après rattrapage), via décentralisation, ateliers annuels et optimisation des ressources malgré contraintes initiales (Gestion adaptative).

Défis (résultats non atteints et points à améliorer)

Le programme DGD malgré ses succès a eu des insuffisances et des points à améliorer. Parmi ces points nous pouvons retenir :

- ✓ Retard initial de 12 mois dans le démarrage des activités, dû à la mise en place tardive de l'équipe et des contrats, entraînant une compression du calendrier et un faible taux d'absorption budgétaire en 2023 (54% global) (Retard de démarrage).
- ✓ Ratio d'encadrement insuffisant (1 animateur par partenaire pour 11 communes à Thiès et 1 animateur par partenaire pour 16 communes à Kaolack), constituant un goulot d'étranglement majeur limitant la qualité du suivi de proximité et l'efficacité de la couverture géographique, particulièrement en zones rurales (Insuffisance ressources humaines).
- ✓ Faible taux d'insertion salariale (11,5-12% au lieu de 24%), malgré 86% d'indépendance opérationnelle, soulignant une déconnexion persistante entre l'offre de formation et la demande du marché du travail local (Décalage marché du travail).

- 
- ✓ Rotation du personnel chez les partenaires (RSJ, YMCA), causant des retards dans l'appropriation des procédures et le rapportage financier (Instabilité partenariale).
 - ✓ Disparités régionales, comme à Nioro (50% d'indépendance vs 91% à Thiès), dues à des résistances socioculturelles et un faible engagement des leaders (33% vs 71%) (Disparités régionales).
 - ✓ Faible confiance dans le signalement des abus (30% seulement), malgré 52% de connaissance des risques, lié à des tabous culturels persistants (Tabous culturels).
 - ✓ Insuffisance de fonds pour formations certifiantes longues, restreignant l'impact qualitatif et l'employabilité durable (seulement 11,5% de contrats rémunérés) (Limitation budgétaire).
 - ✓ Plafonnement de la tranche d'âge à 24 ans, créant un effet d'éviction pour les 25-30 ans plus matures et prêts pour l'insertion professionnelle immédiate (Restriction d'âge).
 - ✓ Faible participation des garçons aux initiatives genre (17% vs 40% filles), et des 10-14 ans (3-0%), freinant l'engagement transformateur (Faible engagement garçons).
 - ✓ La fonctionnalité de certains comités de protection (CCPE/CVPE/MCPEF est à améliorer : 1 sans action >1 an ; 9% réunions mensuelles ; 44% normes minimales), liée au manque d'incitations financières, équipements et implication des exécutifs municipaux, menaçant la durabilité de la veille communautaire (Faible durabilité comités).

Recommandations

Ce tableau résume les recommandations pour renforcer l'impact et la durabilité du projet DGD, tout en précisant les destinataires clés pour chaque action.

Recommandations pour les parties prenantes au projet (autorités locales, organisations partenaires, établissements scolaire et leaders communautaires)
Recommandations pour Plan International

Recommandations	Objectifs	Responsables
Renforcer la coordination avec les partenaires locaux pour améliorer la durabilité des résultats	Assurer la pérennité des actions après la fin du programme en renforçant les partenariats locaux et la gestion autonome des mécanismes de protection et de soutien.	Plan International, partenaires locaux
Capitaliser sur les expériences des bénéficiaires pour améliorer la conception des prochaines initiatives	Utiliser les retours des bénéficiaires pour réajuster les programmes et les rendre plus adaptés aux besoins spécifiques des jeunes, notamment les filles, dans les zones rurales.	Plan International, équipes de suivi et évaluation

Acteurs	Recommandations	Objectif/Contexte
Autorités locales et décideurs politiques	Renforcer le soutien à l'insertion professionnelle des jeunes, en particulier des jeunes femmes	Augmenter le taux d'insertion salariale des jeunes, en particulier des jeunes femmes, avec des partenariats avec le secteur privé.
	Renforcer le financement et la pérennité des mécanismes de protection communautaire	Assurer la durabilité des comités de protection des enfants (CCPE) après la fin du programme.
	Pérenniser les structures de protection	Assurer un financement autonome des Comités Communautaires de Protection de l'Enfance (CCPE) au-delà de la durée du projet pour maintenir leur fonctionnalité



	Institutionnaliser les acquis	Renforcer l'implication des maires dans le plaidoyer et la gestion des activités pour garantir l'intégration des mécanismes de protection dans les plans de développement locaux.
Partenaires locaux (ONG, organisations communautaires)	Renforcer les programmes de formation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat pour les jeunes	Assurer le succès à long terme des micro-entreprises créées par les jeunes.
	Développer des formations certifiantes longues et diversifiées pour mieux préparer les jeunes au marché du travail	Offrir des formations plus longues et diversifiées dans des secteurs porteurs pour mieux préparer les jeunes au marché du travail.
	Sensibiliser à la diversité et encourager la participation de groupes marginalisés	Assurer une participation active des jeunes en situation de handicap ou issus de minorités ethniques dans les actions de sensibilisation et de prévention.
	Mettre en œuvre plus d'actions de sensibilisation à la diversité (handicap, ethnie, sexe) à tous les niveaux	Sensibiliser les parents à la diversité et à l'inclusion afin de promouvoir des pratiques parentales plus positives et inclusives.
	Renforcer l'implication des jeunes fille et garçons dans les mécanismes de gouvernance et de décision	Encourager la participation des jeunes dans des rôles de leadership dans les comités et les actions de plaidoyer pour l'égalité des genres.
Établissements scolaires et enseignants Partenaires Éducatifs (IA/IEF/CFP)	Mettre en place des programmes de sensibilisation sur les VBG adaptés aux réalités locales	Sensibiliser les élèves, en particulier les garçons et jeunes adolescents, à la prévention des VBG en milieu scolaire.
	Renforcer l'intégration de l'égalité de genre dans les pratiques pédagogiques	Intégrer continuellement l'égalité des sexes et la protection dans les pratiques pédagogiques quotidiennes des enseignants.



	Favoriser l'inclusion des vulnérables :	Intensifier les actions de sensibilisation à la diversité et maintenir les mesures d'accessibilité (rampes, salles nounous) pour garantir l'inclusion totale des jeunes en situation de handicap et des filles-mères.
	Renforcer le mentorat féminin	Recruter et mobiliser davantage de femmes enseignantes comme mentors pour encourager le leadership des filles et offrir des modèles de réussite au sein des établissements.
Leaders Communautaires	Devenir des "Champions de la Déclaration"	Utiliser leur influence pour briser la culture du silence (<i>soutoura</i>) en encourageant systématiquement le signalement des cas de violences basées sur le genre (VBG) auprès des autorités compétentes, au lieu de privilégier des règlements à l'amiable qui nuisent aux droits des victimes.
	Promouvoir l'accès équitable au foncier et aux ressources	Faciliter l'accès des jeunes filles et des femmes diplômées des centres de formation professionnelle à des terrains ou à des espaces de vente, afin de lever l'un des principaux obstacles à leur auto-emploi.
	Sensibiliser sur la masculinité positive	Organiser des causeries éducatives ciblant spécifiquement les pères et les jeunes hommes de la communauté pour valoriser le partage des tâches domestiques et le soutien à la scolarisation longue des filles
	Assurer la veille communautaire sur les risques de protection	Maintenir une vigilance sur les risques d'exploitation et d'abus, notamment pour les enfants et jeunes les plus vulnérables (en situation de handicap ou hors du système scolaire), en collaborant étroitement avec les relais communautaires et les animateurs.
	Soutenir la mobilité des filles	Plaider auprès des familles pour une plus grande flexibilité concernant la mobilité des jeunes filles, condition indispensable pour qu'elles puissent accéder aux centres de formation et aux opportunités d'emploi souvent situés hors de leur quartier immédiat.

Soutenir le renforcement des capacités des acteurs locaux dans la gestion des VBG	Offrir une formation continue aux partenaires locaux pour garantir une gestion autonome des violences basées sur le genre, avec un accent sur la prise en charge des victimes.	Plan International, organisations partenaires locales
Assurer la pérennité du financement des actions de sensibilisation et de prévention après la fin du projet	Trouver des solutions de financement pérennes pour maintenir les actions de sensibilisation et de prévention contre les VBG, en impliquant davantage les autorités locales.	Plan Sénégal, autorités locales, partenaires financiers
Renforcer l'insertion salariale des jeunes femmes	Développer des partenariats stratégiques avec le secteur privé et les entreprises locales pour faciliter l'accès aux stages et aux emplois	Plan Sénégal, autorités nationales et locales, partenaires financiers,
Renforcer les activités de promotion de la masculinité positive	Concevoir des programmes spécifiques ciblant les hommes et les garçons pour lever les résistances culturelles et renforcer leur rôle d'alliés dans l'égalité des genres et la protection.	Plan Sénégal, autorités locales, partenaires financiers, leaders communautaires,

Recommandations pour les adolescents et les jeunes

Recommandations pour les Jeunes Garçons (Élèves, en formation et communautaires)

L'évaluation a révélé que la participation des garçons aux initiatives pour l'égalité des genres est nettement inférieure à celle des filles (17 % contre 40 %).

- **Devenir des alliés de l'égalité** : S'engager activement dans les clubs de genre et les initiatives de « masculinité positive » pour transformer les normes sociales et soutenir l'autonomisation des filles dans leurs communautés.
- **Renforcer l'engagement précoce** : Pour les garçons de la tranche 10-14 ans (dont la participation est quasi inexistante), intégrer les activités de sensibilisation dès le bas âge pour déconstruire les stéréotypes sexistes avant qu'ils ne s'enracinent.
- **Transmettre les pratiques parentales positives** : Pour les jeunes hommes de la communauté, s'approprier les concepts d'éducation sans violence pour devenir, à l'avenir, des pères et tuteurs protecteurs.

Recommandations pour les Jeunes Filles (Élèves, en formation et communautaires)

- **Cibler l'entrepreneuriat et l'indépendance** : profiter des programmes d'accompagnement technique et de mentorat pour lancer des activités génératrices de



revenus, l'auto-emploi étant actuellement leur principal levier de succès (84 % de réussite).

- **Utiliser les mécanismes de protection** : oser briser le silence en utilisant les structures de signalement locales (CCPE) et les « points focaux genre » dans les écoles en cas de menace ou de violence, car le taux de confiance pour signaler reste encore trop bas (28 % chez les filles).
- **Renforcer le leadership et le mentorat** : s'appuyer sur les modèles féminins (enseignantes mentors, jeunes championnes) pour renforcer leur confiance en soi et leur capacité à prendre des décisions au sein du ménage et de la communauté.

Recommandations communes pour tous les Jeunes

- **Participation inclusive** : Veiller, au sein de leurs clubs et associations, à l'inclusion systématique des jeunes en situation de handicap et des minorités pour que personne ne soit laissé de côté.
- **Réseautage post-formation** : Créer ou rejoindre des coopératives de jeunes diplômés pour faciliter l'accès groupé aux micro-crédits et aux marchés locaux, palliant ainsi le manque de ressources financières individuelles.

Autres recommandations :

- Mettre en œuvre plus d'actions de sensibilisation à la diversité (handicap, ethnie, sexe) à tous les niveaux.
- Accroître la collaboration avec des entreprises locales pour faciliter les stages et l'emploi des jeunes formés
- Créer un fond de soutien pour aider les jeunes à démarrer leurs entreprises.
- Créer des initiatives pour assurer la pérennité des activités après la fin du projet, y compris des financements à long terme et des partenariats avec des entreprises.

Pour garantir le succès continu du programme DGD, il est important de renforcer l'engagement des jeunes, des familles et des communautés dans la création d'un environnement protecteur. Cela implique d'améliorer la coordination des acteurs, d'étendre les opportunités pour les jeunes femmes, et de mettre en place des mécanismes de suivi et de durabilité pour les actions entreprises. Le soutien continu, notamment post-formation, ainsi qu'une attention particulière aux différences de genre et aux disparités régionales, sont essentiels pour atteindre les objectifs de durabilité et d'impact social du programme.



Conclusion générale

L'évaluation finale du programme « *Autonomisation économique et émancipation sociale des adolescent.e.s et des jeunes (10-24 ans)* », mis en œuvre par Plan International Sénégal avec l'appui de la DGD Belgique, témoigne d'une réussite probante dans l'atteinte de ses objectifs structurels et sociétaux. Au terme de quatre années d'intervention (2022-2026) dans les régions de Thiès et Kaolack, le projet a su transformer les défis initiaux en leviers de changement durable.

Cette évaluation finale du programme DGD 2022-2026 a permis de dresser un bilan complet de l'impact du projet sur l'autonomisation économique et l'émancipation sociale des adolescents et jeunes, en particulier des filles et jeunes femmes, dans les régions de Thiès et Kaolack. À travers une approche mixte combinant des données quantitatives et qualitatives, cette évaluation a mis en lumière les succès indéniables du programme, tout en identifiant certains défis persistants.

Le programme a atteint un degré de réussite élevé dans plusieurs domaines, en particulier l'amélioration de l'environnement scolaire, la promotion de l'égalité des genres, et la sensibilisation aux violences basées sur le genre. Les jeunes, notamment les filles, ont exprimé une confiance accrue et un plus grand engagement dans leurs écoles et communautés, grâce à l'instauration de pratiques éducatives inclusives et égalitaires. En parallèle, l'auto-emploi a largement progressé, offrant aux jeunes une alternative viable face à un marché du travail formel difficilement accessible, surtout pour les jeunes femmes.

Sur le plan quantitatif, la quasi-totalité des indicateurs de performance affiche des taux de réalisation satisfaisants, dépassant souvent les cibles initiales. L'accès des jeunes, et particulièrement des jeunes femmes, à des formations professionnelles qualifiantes et à des opportunités d'auto-emploi a considérablement renforcé leur résilience économique. Parallèlement, le renforcement de l'environnement protecteur en milieu scolaire et communautaire a permis une baisse notable des incidents liés aux Violences Basées sur le Genre (VBG) et une meilleure rétention des filles à l'école.

La force de ce programme réside dans l'efficacité de ses approches innovantes, notamment CoC et les GIPEG. Ces mécanismes ont agi comme de véritables catalyseurs de changement social, réussissant à engager les leaders d'opinion et les parents dans une déconstruction des normes sociales discriminatoires. La libération de la parole chez les adolescentes et l'implication active des garçons dans la promotion de l'égalité marque une avancée significative vers une transformation durable des mentalités.

Les résultats qualitatifs ont renforcé ces constats en apportant une compréhension approfondie des dynamiques sociales et culturelles qui influencent l'efficacité du programme. Les témoignages recueillis témoignent de la transformation des mentalités au sein des communautés et des institutions locales, avec une prise de conscience accrue des enjeux de genre et une volonté collective de promouvoir l'émancipation des jeunes, notamment des filles.

Cependant, malgré ces succès, certains défis demeurent, notamment en ce qui concerne l'insertion salariale, qui reste insuffisante par rapport aux objectifs fixés. L'accès limité aux emplois formels, exacerbée par les barrières culturelles et économiques, représente un obstacle majeur pour l'intégration des jeunes dans le marché du travail. En outre, bien que les partenariats locaux aient été renforcés, la pérennité des actions, notamment en matière de financement des structures communautaires, demeure une préoccupation pour l'avenir.

On note aussi que malgré les défis contextuels, la gestion du projet a fait preuve d'une grande efficience, avec une allocation optimisée des ressources et une exécution budgétaire rigoureuse.



L'ancrage communautaire des activités et la collaboration étroite avec les services techniques de l'État et les organisations de la société civile constituent des gages solides de durabilité. Les jeunes formés, désormais dotés de compétences techniques et de “soft skills”, sont aujourd'hui des acteurs du développement au sein de leurs localités.

L'évaluation a aussi révélé la nécessité de consolider les mécanismes de suivi post-formation, d'améliorer l'accès au financement pour les jeunes entrepreneurs et de renforcer l'inclusion des jeunes en situation de handicap. Toutefois, pour consolider ces acquis, il demeure essentiel de poursuivre le plaidoyer pour l'institutionnalisation de certains mécanismes de protection et de renforcer davantage les dispositifs de financement post-formation pour les jeunes entrepreneurs. Ces recommandations doivent guider les futures interventions de Plan International et de ses partenaires afin de maximiser l'impact et la durabilité des actions entreprises.

Le projet DGD 2022-2026 s'affirme comme un modèle d'intervention intégrée, ayant su lier avec pertinence l'impératif d'autonomisation économique à l'exigence de justice sociale et d'égalité des genres. Pour terminer, on peut retenir que bien que des progrès significatifs aient été réalisés, le projet DGD a mis en évidence des axes d'amélioration qui nécessitent une attention continue. Les enseignements tirés de cette phase finale ouvrent des perspectives prometteuses pour la mise à l'échelle de telles approches au niveau national. La pérennité des résultats obtenus dépendra de l'engagement soutenu des acteurs locaux, de la consolidation des acquis et de l'intégration de stratégies adaptées aux défis économiques et sociaux persistants.

Annexes

Termes de Référence de l'évaluation finale



SEN100308_Terms de Reference Evaluation Finale_Projet DGD 22-26 (01 sep 25)_vf (3).pdf

Liste des personnes rencontrées (enquête qualitative)

(Liste supprimée avant publication en ligne.)

Liste des zones visitées

Département	Commune	Localité
Kaolack	Kaolack	Kaolack
	Ndiaffat	Koutal
	Sibassor	Sibassor
	Ndoffane	Ndoffane
Nioro	Keur Madongo	Keur Madongo
	Ndramé Escale	Ndramé Escale
	Taiba Niassène	Taiba
	Keur Madiabel	Keur Madiabel
Thiès	Cayar	Cayar
	Diender	Diender
	Fandene	Fandene
	Keur Moussa	Keur Moussa
	Ndiar	Hanene
	Ndieyene Sirakh	Ndieyene Sirakh
	Ngoudiane	Ngoudiane
	Pout	Pout
	Touba Toul	Touba Toul

Liste des documents consultés

La revue documentaire effectuée dans le cadre de ce projet s'est appuyée sur une diversité de sources internes, opérationnelles et stratégiques pour garantir la triangulation des données.

1. Rapports de performance, de suivi annuel et documents de projet

- **Rapport Annuel 2023 DGD - Programme DGD 22-26 (2023)** : Ce document de **55 pages** détaille les réalisations narratives et financières pour l'année 2023.
- **Rapport Narratif Janvier-Décembre 2024 (2024)** : Document de **41 pages** présentant l'état d'avancement des activités par résultat pour l'année 2024.

- **Notation DGD 22-26 - Moral Reporting & Performance Scores (2025)** : Synthèse des scores de performance et de rentabilité pour les années 2022 à 2024.
- **DGD 22-26 - Rapport moral et scores de performance 2024 et 2025 (Sénégal)** : Ces documents, finalisé en 2025, analyse l'efficacité et les résultats de l'année 2024. Le dernier récapitulatif compte environ **37 pages** d'analyses détaillées sur les scores de performance.
- **Rapport narratif Janvier-Décembre 2024 (Programme DGD 22-26)** : Plan International Sénégal. Ce rapport produit par la MERL/Projet, **39 pages**.
- **Draft rapport d'évaluation finale du projet DGD - Volet quantitatif** : Ce document de synthèse, basé sur des enquêtes réalisées en décembre 2025, **109 pages**.
- **Rapports narratifs et financiers** : Ces documents incluent les rapports annuels et trimestriels de **Plan International Sénégal** et de ses partenaires de mise en œuvre, tels qu'**APROFES, RSJ** et **YMCA**.
- **Rapport moral et scores de performance 2024 et 2025** : Ce document détaille l'état d'avancement budgétaire et technique chaque année.
- **Cadre logique et liste des indicateurs** : Ce document définit les objectifs spécifiques et les résultats attendus (R1 à R4), incluant leurs spécifications techniques.
- **Registre des risques** : Le plan de gestion des risques actualisé pour l'année 2025.

2. Cadres stratégiques et documents de preuve

- **Cadres de référence de Plan International** : Documents sur la **Programmation Transformatrice de Genre** (Gender Transformative Programming) et les politiques de sauvegarde des enfants et des jeunes (PEAS).
- **Quelques Documents officiels et preuves d'exécution** : Statistiques scolaires, listes de présence, procès-verbaux de réunions, rapports de formation et **arrêtés préfectoraux ou municipaux** (portant notamment sur la création des CCPE ou le financement de l'hygiène menstruelle).
- **Cadres stratégiques nationaux** : Documents relatifs au **Plan Sénégal Émergent (PSE)**, à la stratégie **Sénégal 2050**, ainsi que les codes de la famille et du travail.

3. Documents de Cadrage et de Planification de l'évaluation

- **Draft Rapport d'Évaluation Finale du Projet DGD (Volet Quantitatif) (2026)** : Document exhaustif de **109 pages** présentant les résultats chiffrés de la collecte de décembre 2025.
- **Rapport d'Évaluation à Mi-Parcours (Volet Quantitatif) (2024)** : Rapport mesurant l'évolution des indicateurs par rapport à la situation de référence.
- **Note Méthodologique de l'Évaluation à Mi-Parcours (2024)** : Document de **16 pages** définissant le cadre de l'étude intermédiaire.
- **Termes de Référence (TDR) pour l'Évaluation Finale (2025)** : Document de **29 pages** fixant les objectifs, les critères OCDE et le calendrier de la mission finale.
- **Rapport de Démarrage (Inception Report) - Évaluation Finale (2025)** : Document de **28 pages** incluant la méthodologie révisée et le plan de travail.
- **Outil de suivi des indicateurs (Cadre MERL) (2024)** : Fichier de suivi comparatif entre l'étude de référence, la mesure à mi-parcours et les cibles finales.
- **Base de données des bénéficiaires et acteurs**
- **Rapport d'Étude de Marché Plan International (2023)** : Analyse des opportunités d'emploi et des aspirations des jeunes dans les zones d'intervention.
- **Compendium des formations Champions of Change (CoC) (2024)** : Document de suivi de l'échange d'expertise entre Plan Sénégal et Plan Belgique.

Outil de collecte de données

L'évaluation finale du programme DGD 2022-2026 a mobilisé une panoplie diversifiée d'outils de collecte de données, structurés entre les approches quantitatives et qualitatives pour garantir une triangulation rigoureuse des informations.

Liste des outils de collecte de données du volet qualitatif	 Outils de collecte de données du volet qualitatif
---	--

● Outils de collecte quantitative

Les outils quantitatifs ont été numérisés sur la plateforme Kobo Toolbox pour permettre un enregistrement en temps réel. Ils comprennent :

Questionnaires standardisés par cible :

- IQE 4.1.6 : Destiné aux élèves et apprenants pour évaluer l'environnement scolaire.
- LDI (Leaders EAJ) : Pour les leaders de clubs et d'associations de jeunes.
- PROO 111, 141 et 351 : Administrés aux adolescents pour mesurer leurs connaissances sur la violence et les mécanismes de protection.
- IQE 511 : Spécifique aux enseignants pour apprécier les pratiques pédagogiques et l'égalité de genre.
- PRO 211 : Destiné aux parents pour évaluer les pratiques parentales et les relations au sein du foyer.
- PRO 347 : Questionnaire pour les leaders communautaires et religieux.
- PROO 331 / LDI 3 : Outil de mesure de la fonctionnalité des mécanismes communautaires de protection (CCPE).
- SOYI/SOYO : Outils de suivi des apprenants à la fin de la formation et 6 mois après (entrepreneuriat et employabilité).

● Outils de collecte qualitative

Le volet qualitatif repose sur des méthodes narratives et interactives pour comprendre le « comment » et le « pourquoi » des changements.

- Guides d'entretien et de discussion :
 - Entretiens individuels approfondis (KII/EIA) et entretiens semi-structurés (ISS/ESS) auprès de Plan International, des ONG partenaires (APROFES, RSJ), des services techniques de l'État et des leaders.
 - Guides d'animation de Focus Group (FGD) spécifiquement adaptés pour les jeunes des CFP, les jeunes communautaires et les élèves membres des clubs.
- Outcome Mapping (Cartographie des incidences) : Utilisé tout au long du projet pour suivre les changements de comportement institutionnels des partenaires.
- Jauge de Température (ou Plus/Moins/Delta) : Outil visuel et participatif permettant aux jeunes d'évaluer leur niveau de satisfaction et de proposer des améliorations lors des focus groupes.



Document de capitalisation sur l'approche CoC

Matrice d'évaluation	 Cadre d'anayse .pdf
----------------------	--

Cadre d'analyse

Cadre d'analyse	 Cadre d'anayse .pdf
-----------------	--